~~7 6 2.7~~

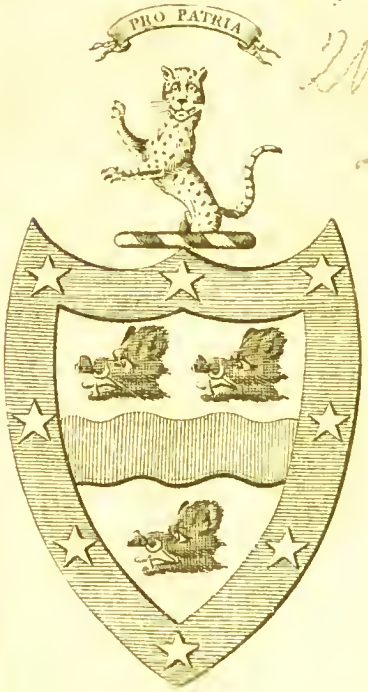

2 Vol 1
2/6

James Allardes

B 2.72

R40506

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b21689039

Cet ouvrage est plein
d'instruction, de divertisse-
ment et d'esprit. Il
donnera beaucoup de
satisfaction aux lecteurs.

ANECDOTES
HISTORIQUES,
LITTÉRAIRES ET CRITIQUES,
SUR la Médecine, la Chirurgie, & la Pharmacie.

Il en eſt des Livres comme du feu dans nos foyers: on va prendre ce feu chez ſon voiſin ; on l'allume chez ſoi ; on le communique à d'autres, & il appartient à tous. *VOLT.*

PREMIERE PARTIE.

A BRUXELLES,

Chez la Veuve DUFARDIN, Libraire de la Cour.

Et ſe trouve à Paris,

Chez MARADAN, Libraire, rue Saint André des-Arts, Hôtel de Château-Vieux.

1789.

AVERTISSEMENT.

L'Auteur de cet Ouvrage ne ſe nomme point, parce qu'il n'y attache aucune prétention. Quoiqu'il y ait pluſieurs articles qui lui appartiennent, tels que cautere, 2e. *Partie, pag. 126,* le Cat, *idem pag. 214,* Levret, *idem pag. 216,* la Martiniere, *idem pag. 70,* Dumoulin, *idem pag. 104,* Houſtet, *idem pag. 3; quoiqu'il y en ait un plus grand nombre, tels que* ſaignée, accouchemens, groſſeſſe, lavemens, mélancolie, *qu'il a augmenté, & qui voient le jour pour la premiere fois, il avoue que cet Ouvrage n'eſt en grande partie qu'une compilation de faits & d'anecdotes, ſur leſquels*

il s'eſt permis de temps en temps quelques reflexions. Il a plus cherché à amuſer qu'à inſtruire ; il croira n'avoir pas travaillé inutilement, s'il a rempli l'objet qu'il s'eſt propoſé.

Les deux premieres Parties qu'on livre aujourd'hui au Public, ſeront ſuivies bientôt de deux autres.

ANECDOTES

HISTORIQUES,

LITTÉRAIRES ET CRITIQUES,

SUR la Médecine, la Chirurgie, & la Pharmacie.

SAGE-FEMME. La Demoiſelle de G*** fille d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, ayant été renvoyée de la Cour pour une intrigue de galanterie, dont la ſuite fut une groſſeſſe, une ſage-femme, dans le deſſein de la faire avorter, lui ordonna des remedes qui la firent périr. Ce fut ſur cette aventure que *Heſnaut*, fils d'un Boulanger de la rue S. Honoré, compoſa ce fameux ſonnet de l'*avorton*, qui peut

n'être ni régulier, ni correct, mais qu'on lira cependant avec plaisir, malgré la vive critique qu'en a faite le Pere *Bouhours*, appellé par l'Abbé de la Chambre l'*Empereur des Muses*.

Le jour que l'on pendoit à la Grêve la sage-femme qui avoit voulu faire avorter la fille d'honneur, le Comte de Grammont fut à Versailles, où il se trouva au coucher du Roi; le Monarque lui demande ce qu'il avoit appris de nouveau à Paris. *Pas autre chose, Sire*, répondit le Comte, *sinon que j'ai vu pendre la sage-femme des filles d'honneur de la Reine*.

ASTRAGALE. Tel est le nom d'un des os qui composent ce qu'on appelle vulgairement le *cou de pied*. Voici probablement quelle est l'étymologie de ce mot. Les anciens Gentilshommes portoient sur leurs souliers un demi-croissant, à l'endroit où nous attachons nos boucles. Il étoit d'ivoire, pour le distinguer de

celui que portoient les roturiers, qui étoit de fer ou d'acier. *Cœlius Rhodiginus*, célebre Profeſſeur en Grec & en Latin à Milan dans le quinzieme ſiécle, appelle ces eſpeces de boucles *aſtragales*. Le mot Latin *aſtragalus* ſignifie cet oſſelet qui eſt au bout du manche d'un gigot de mouton, lequel reſſemble à un talon, d'où eſt venu cet ancien adage, *noble au talon*. On pourroit preſqu'en dire autant de notre Nobleſſe, que les talons rouges ſemblent diſtinguer.

GROSSESSE. I. On ignore encore le motif pour lequel quelques Egliſes refuſerent long-temps la ſépulture aux femmes qui mouroient enceintes, ou pendant les douleurs de l'enfantement: peut-être ces Egliſes prétendoient-elles par cette eſpece de punition eccléſiaſtique redoubler le zele & l'attention des meres pour éloigner de leur fruit tout danger, & ſe précautionner contre des accidens qui privoient leurs enfans du Sacrement

de baptême. Mais comme il arrive ſouvent des cas fortuits & malheureux que toute la tendreſſe d'une mere, unie à la prévoyance la plus exacte, ne peut écarter, on a changé la ſévérité de cette injuſte diſcipline, & un Concile tenu à Rouen en 1074 a ordonné que la ſépulture en terre ſainte ne ſeroit plus refuſée aux femmes enceintes ou mortes pendant leur accouchement.

II. Livie, femme de Tibere, avant de l'être d'Auguſte, étoit enceinte, & déſiroit ardemment d'avoir un fils. Pour découvrir ſi ſes vœux ſeroient accomplis, elle eut recours à toutes les ſuperſtitions qui étoient alors accréditées : elle imagina en conſéquence de couver & de faire éclore dans ſon ſein un œuf, augurant du ſexe de ſon enfant par celui du pouſſin qui en viendroit. Ce fut un mâle qui naquit, avec une belle crete, & le haſard voulut qu'elle accouchât enſuite d'un garçon, qui fut l'Empereur Tibere. Les Augures ne manquerent pas de publier

par-tout ce fait pour prouver leur art.

Nous avons vu la même chose arriver à Paris, il y a quelques années, c'est-à-dire, un poulet provenu d'un œuf couvé dans le sein d'une Demoiselle. C'est dans celui de Mademoiselle B... qui a épousé depuis M. F. Graveur. Le Journal encyclopédique de l'année 1776, tome III, part. II, fait mention de cette anecdote.

III. Dans une lettre qu'une Dame de Province écrivoit à son mari, qui étoit à Paris depuis quelques mois, après lui avoir parlé d'affaires, elle finissoit ainsi : *Je te dirai pour nouvelles que Mesdames une telle & une telle sont grosses, que Mesdames telle & telle se vantent de l'être, & que Mesdemoiselles telle & telle craignent de l'être. Il n'y a que moi qui ne le suis point : tu devrois mourir de honte.*

IV. Lorsque la Reine Anne d'Autriche devint enceinte, après une stérilité de vingt années, le Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui étoit un homme simple, monta en chaire pour annoncer dans son

prône la groſſeſſe de la Reine, il dit : *Mes Freres, ſi la Reine nous donne une Princeſſe, nous n'en ſerons gueres plus avancés, à cauſe de la Loi Salique : ainſi prions Dieu qu'Elle ait un Prince : cependant, mes Freres*, ajouta-t-il, *il y a ce qu'il y a, prions Dieu pour ſon ame.*

V. Nicolas de trop près ayant vu Jacqueline,
Il en parut ſoudain un tendre fruit d'amour.
Leur Curé, ſoit par zele ou par humeur chagrine,
quelle honte ! dit-il, *enfans du noir ſéjour* :
C'eſt ainſi qu'on ſe livre à l'éternelle flamme.
Quoi ? reprit Nicolas, *j'en aurois du remords ?*
Ma Jacqueline & moi n'avons fait que le corps,
Et ſi cela étoit un mal, Dieu n'eût pas bouté
l'ame.

VI. Une fille de Strasbourg, devenue mere, feignit d'être toujours affligée d'une tumeur conſidérable : peu-à-peu elle l'augmenta pour exciter la compaſſion & vivre oiſivement des aumônes qu'elle recevoit. Elle en impoſa ainſi pendant 39 années à toute la Ville. Le contenu d'une tumeur ſi prodigieuſe, *& que la*

décence, disoit la prétendue malade, *ne lui permettoit point de laisser visiter*, intriguoit beaucoup les Médecins, de même que les Chirurgiens. Celle fille meurt : on accourt aussi-tôt chez elle, on trouve le ventre applati, & rien que de très-ordinaire : mais dans un coin de la chambre on découvre un sac rempli de vieux linge, & pesant près de 20 livres. La supercherie fut par-là mise au jour. Cette fille savoit si bien adapter ce paquet à son ventre, que tout le monde en avoit été la dupe : ce fait est rapporté par M. Plenk dans une brochure de 184 pages *in*-8°. qu'il a publiée d Vienne en 1782. *Elementa Medicinæ & Chirurgiæ Forensis, &c.*

André Rudiger, Médecin à Leipsick, s'avisa étant au College de faire l'anagramme de son nom en latin : il trouva de la maniere la plus exacte dans *Andreas Rudigerus* ces mots, *arare rus Dei dignus*, qui veulent dire, *digne*

de labourer le champ de Dieu. Il conclut de-là que ſa vocation étoit pour l'état eccléſiaſtique, & ſe mit à étudier la Théologie. Peu de temps après cette belle découverte, il devint précepteur des enfans du célebre *Thomaſius*. Ce Savant lui dit un jour, qu'il croyoit qu'il feroit mieux ſon chemin en ſe tournant du côté de la médecine. Rudiger avoua que naturellement il avoit plus de goût & d'inclination pour cette ſcience ; mais qu'ayant regardé l'anagramme de ſon nom comme une vocation divine, il n'avoit pas oſé paſſer outre. *Que vous êtes ſimple*, lui dit Thomaſius ! *c'eſt juſtement l'anagramme de votre nom qui vous appelle à la médecine.* Rus Dei, *n'eſt-ce pas le cimetiere, & qui le laboure mieux que les Médecins ?* Rudiger ne put réſiſter à cet argument, & il ſe fit Médecin.

CHIRURGIE. I. Lors du fameux procès entre les Médecins & les Chirurgiens, procès qui fixa pour ou contre l'attention

des différens ordres des citoyens, M. de la Peyronie ſollicitant en faveur des Chirurgiens la protection de M. le Chancelier d'Agueſſeau, lui dit un jour : *Il faut élever entre ces deux Corps un mur de ſéparation, de façon qu'ils n'aient plus enſemble de communication. Fort bien*, reprit M. d'Agueſſeau : *mais de quel côté mettra-t-on le malade ?* Voici comme M. Villemain d'Ablancourt a mis en vers ce bon mot (*Merc. de France, fév.* 1777) :

Deux bourreaux de l'humanité,
L'altiere médecine & l'humble chirurgie,
Tous deux en bonne ſanté,
Plaidoient pour une minutie.
La médecine prétendoit
Que ſon vénérable bonnet
Devoit avoir la préſéance.
La chirurgie à ſon tour ſoutenoit
Qu'étant ſœurs, la prééminence
A perſonne n'appartenoit.
Elle n'avoit pas tort. Fourré comme une hermine
Le Doyen de la Faculté
S'en va trouver le Juge : il entre en qualité de député

De Meſſieurs de la médecine :
Monſeigneur, lui dit-il, il faut abſolument,
Pour éviter toute incartade,
Qu'un mur d'airain... C'eſt penſer ſagement ;
Mais, Monſieur le Docteur, reprit le Préſident,
De quel côté mettra-t-on le malade ?

II. M. de Voltaire, après avoir parlé dans ſon ſiécle de *Louis XIV*, de toutes les ſciences, de tous les arts qui illuſtrerent ce regne à jamais mémorable, dit : « Ne » paſſons pas ſous ſilence le plus utile » de tous les arts, celui dans lequel les » François ſurpaſſent toutes les Nations du » monde, je veux parler de la Chirurgie, » dont les progrès furent ſi rapides & ſi » célebres dans ce ſiécle, qu'on venoit » à Paris des extrémités de l'Europe pour » toutes les cures & les opérations qui » demandoient une dextérité non com- » mune. Non-ſeulement, ajoute-t-il, il » n'y avoit gueres d'excellens Chirur- » giens qu'en France, mais c'étoit même » dans ce ſeul pays qu'on fabriquoit par- » faitement les inſtrumens néceſſaires à

» cette ſcience. Il en fourniſſoit tous ſes » voiſins, & je tiens du célebre *Che-* » *ſelden*, que ce fut lui qui commença » en 1715 à faire fabriquer à Londres » les inſtrumens de ſon art ». Ce qu'il y a encore de certain, c'eſt qu'en 1725 les principaux Chirurgiens de Londres étoient François; c'eſt du moins ce qu'aſſure M. *Rouquet*, dans un livre intitulé: *Etat des Arts en Angleterre*, pag. 207. L'établiſſement de l'Académie Royale de Chirurgie & les travaux de ſes Membres ont porté la Chirurgie à un degré de perfection, qu'on n'eût pas même oſé ſoupçonner.

Cependant on trouve *dans les recherches ſur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, tom. 11, pag. 60, l'extrait d'un mémoire de M. Bernard, premier Médecin du Roi d'Angleterre, ſur la chirurgie des anciens, dans lequel cet Auteur prétend que le mérite des Chirurgiens modernes conſiſte plutôt à avoir renouvellé les découvertes des

anciens, & à les avoir expoſées ſous un meilleur jour, qu'à en avoir fait réellement de nouvelles. L'Auteur examine en général toutes les opérations qu'on pratique de nos jours, & s'efforce de démontrer que preſque toutes étoient connues des anciens, & qu'il y en a qu'ils pratiquoient qui nous ſont inconnues, en ſorte qu'il conclut que la ſeule ſupériorité des Chirurgiens modernes, c'eſt d'avoir inventé nombre d'inſtrumens différens pour une même opération, c'eſt d'avoir ajouté quelques perfections aux différentes méthodes opératoires des anciens, & d'en avoir corrigé quelques-unes.

Ce mémoire de M. Bernard, vrai à bien des égards, mais rempli de partialité dans beaucoup d'endroits, demande à être lu avec précaution.

III. Chez les Oſtrogots ou anciens Goths, la Chirurgie étoit très-cultivée & la Médecine très-négligée : ils employoient de préférence les remedes extérieurs

érieurs dans toutes les maladies, & ſur-tout dans les externes auxquelles les différens exercices les expoſoient bien davantage, eur frugalité éloignant d'eux les internes, i communes parmi nous. Ils avoient une maniere de panſer les plaies que certainement nos militaires n'approuveroient pas : voici ce que dit à ce ſujet *Saxon* le Grammairien. Un brave Fermier, nommé *Stackobd*, ayant eu dans un combat le ventre tellement fendu, que les inteſtins en ſortoient, ſon Chirurgien les remit en place, & fit la ſuure avec une branche de ſaule. Il eſt fâcheux que cet Auteur ne ſoit pas entré dans de plus grands détails ſur cette ſinguliere opération.

IV. Le bon ſens ſeul ſuffit pour aſſurer que la Chirurgie doit être le plus ancien de tous les arts. Les chûtes, les rixes même ont dû donner lieu à des fractures ou à des luxations qu'il a fallu réduire, & on peut regarder comme le premier

Chirurgien celui qui le premier s'eſt fait une étude de ſecourir ſes ſemblables dans ces circonſtances malheureuſes. Moïſe eſt peut-être le plus ancien Auteur qui faſſe mention de la Chirurgie & des Chirurgiens, lorſqu'il ordonne que celui qui frappera ou bleſſera un autre, paiera au bleſſé ſon temps, & le ſalaire dû au Chirurgien qui l'aura guéri. Homere parle de pluſieurs Princes & Chefs d'armées qui panſerent les bleſſés pendant la guerre de Troye. Nous liſons dans Tite-Live, que Maſſiniſſa, Roi de Numidie, guériſſoit les bleſſures, pendant les guerres de Carthage, avec quelques ſimples. Denis, tyran de Sicile, a auſſi exercé la Chirurgie, & panſoit les plaies. Joſine, Roi d'Ecoſſe, pendant qu'il s'étoit ſauvé en Irlande, apprit la Chirurgie, &, pour imiter ſon exemple, toute la Nobleſſe d'Ecoſſe étudia cet art, en ſorte que cent ans après il n'y avoit point de Gentilhomme Ecoſſois qui ne fût Chirurgien, ainſi que nous l'apprend Boece dans ſon Hiſtoire d'Ecoſſe.

HERMAPHRODITE. Qu'il n'y ait jamais eu d'hermaphrodite parfait, c'eſt ce dont perſonne actuellement ne doute ; mais qu'il ſe ſoit trouvé des ſujets chez leſquels ont ait remarqué exérieurement quelques parties de l'un & de l'autre ſexe, c'eſt ce qui eſt arrivé aſſez fréquemment, & ce qui prouve les écarts de la nature dans la formation des êtres. Pour conſtituer un véritable hermaphrodite, il faudroit trouver un ſujet qui eût les qualités des deux ſexes, ou qui pût *tanquam mas generare in alio, & tanquam fœmina generare in ſeipſo.* Or c'eſt ce qui ne s'eſt jamais vu, & ce qui probablement ne ſe verra jamais. Cependant Jean Molinet, Chanoine de Valence, au quinzieme ſiécle, a dit en avoir vu un, ſur lequel même il a fait les vers ſuivans, qui ſont rapportés dans un ouvrage publié après ſa mort, & intitulé : *Faits & dits de feu de bonne mémoire Jehan Molinet.* Fol. 229, édit. de Paris, 1540, *in*-8. Voici comme il s'exprime :

J'ai vu en vif ſans fantôme
Un jeune Moine avoir
Membre de femme & d'homme,
Et enfant concevoir
Par lui ſeul, en lui-même
Engendrer, enfanter
Comme font autres femmes,
Sans outils emprunter.

Admirons la bonhomie du Chanoine de Valence ; mais que ſa crédulité nous apprenne à douter encore, lors même que quelqu'un comme lui dit : *J'ai vu.*

Le ſujet dont nous nous occupons, bien loin de mériter d'être approfondi, doit plutôt pour nous être matiere à plaiſanterie, & c'eſt pour l'égayer que nous allons rapporter le conte ſuivant, tiré des poéſies diverſes de M. Pons de Verdun.

Hermaphrodite m'embarraſſe :
J'ai lu ce mot dans un Roman ;
Diſoit Brigitte à ſa maman :
Ah ! je vous le demande en grace,
Dites-moi quel en eſt le ſens ?
--- Hermaphrodite ſignifie
Une fillette de quinze ans

Qui n'eſt ni laide ni jolie.
--- Bon, voilà mon doute éclairci.
Grand merci, maman, grand merci,
Repart notre aimable ignorante.
Un beau blondin, trois jours après,
lui diſoit : Vous êtes charmante :
Tout doit céder à vos attraits :
Moins que vous Venus eſt touchante.
--- Si j'avois plus de vanité,
Je vous croirois, répond Brigitte ;
Mais je ne ſuis en vérité
Tout au plus qu'une hermaphrodite.

HERMANT... C'étoit un célebre Médecin du commencement de ce ſiécle, qui vivoit avec pluſieurs gens de lettres, & entr'autres avec M. Crebillon le pere. Celui-ci étant attaqué d'une maladie très-fâcheuſe, pluſieurs années avant d'avoir achevé ſa Tragédie de Catilina, M. Hermant qui le traitoit, le pria de lui faire préſent des deux premiers Actes qui étoient faits. M. de Crebillon, quoique preſqu'à l'agonie, eut encore aſſez de préſence d'eſprit pour lui répondre par

ce vers de ſa Tragédie de Rhadamiſte :

Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on aſſaſſine !

MÉDECIN. I. M. G***, Médecin de réputation, mais malheureux dans ſa pratique, tombe malade, & veut ſe traiter lui-même, malgré les repréſentations de ſes amis, qui craignent qu'il ne lui arrive le même malheur qu'à ſes malades : il perſiſte, ſe traite lui-même, & meurt. On lui a fait cette épitaphe :

Fidele à la loi des Apôtres,
Qui nous preſcrit l'égalité,
Il a toujours traité les autres
Comme lui-même il s'eſt traité.

II. Aſclepiade diſoit que le devoir de l'excellent Médecin étoit de guérir ſes malades *tutò*, *celeriter & jucundè*, sûrement, promptement & agréablement. *Nos antimoniaux*, dit à ce ſujet le fameux Guy Patin, *nous envoient en l'autre monde tutò & celeriter :* ajoutons que les Médecins de nos jours y joignent le *jucundè*.

III. Michel de Bonzi, Italien, vint en France, où il fut fait Archevêque de Narbonne, premier Aumônier de la Reine, & même Cardinal, à la nomination du Roi de Pologne. Un jour qu'il passa par Montpellier, la Faculté de Médecine l'alla saluer, & le Doyen lui fit cette harangue : *Italia te fecit Nobilem, Gallia potentissimum, Polonia eminentissimum, ô utinam ! Roma sanctissimum, & nostra Facultas incolumem.* L'Italie vous a fait Noble, la France très-puissant, la Pologne éminentissime, plaise à Dieu que Rome vous fasse très-saint, & notre Faculté toujours bien portant ! Si toutes les harangues faites à des Rois, des Princes, ou autres personnes de considération, eussent été aussi laconiques, notre bon Henri IV, fatigué & pressé par la faim, n'eût pas été obligé de quitter brusquement les maudits harangueurs de Chartres & d'Amiens, qui vinrent l'entretenir

de Scipion & d'Annibal, lorſqu'il n'aſpiroit qu'à manger & qu'à ſe repoſer.

IV. Une ſingularité remarquable, & qui prouve que dans chaque pays les meilleures choſes n'ont pas leur deſtination naturelle, c'eſt qu'il ſe trouve dans l'Orient d'excellentes drogues pour la médecine, & de très-médiocres Médecins, des couleurs merveilleuſes pour la peinture, & de miſérables Peintres; tandis que dans l'Occident, où les couleurs ſont foibles & les drogues peu efficaces, on a de très-habiles Peintres & de fort bons Médecins. D'après cette obſervation auſſi exacte que curieuſe, on demande quels ſont les plus heureux ou les plus malheureux des Orientaux ou de nous: quant à la peinture, la queſtion eſt aiſée à réſoudre. L'eſt-elle également pour la médecine? C'eſt ce que nous ne croyons pas.

V. Nous ne garantiſſons pas l'anecdote ſuivante, que nous certifions cependant avoir

avoir lu quelque part. Dans le Duché de Wirtemberg le bourreau n'eſt point regardé comme infame : on boit, on mange, on commerce avec lui. Chaque exécution qu'il fait, lui acquiert un titre d'honneur, & lorſqu'il en a fait un certain nombre, il eſt honoré du grade de Docteur en médecine. S'il eſt vrai que dans tous les pays les bons Médecins ne ſe forment qu'à force de tuer les hommes, au moins n'eſt-ce pas en les pendant. Plaiſante façon, pour obtenir des grades en médecine, que celle de pendre & de rouer les voleurs de grands chemins !

VI. La belle Auſtrigilde, femme de Gontran, Roi de Bourgogne & d'Orléans, fils de Clotaire, exigea en mourant de ſon mari, qui eut la foibleſſe de le lui promettre, & la cruauté de tenir ſa parole, (voyez Hiſt. de France de Velly, tom. I, pag. 146), que les deux Médecins qui l'avoient traitée dans ſa maladie, & dont les remedes, à ce qu'elle prétendoit, avoient cauſé ſa perte, ſuſ-

ſent enterrés avec elle. Ce ſont peut-être les ſeuls Médecins, depuis que le monde exiſte, qui aient eu l'honneur de la ſépulture dans le tombeau des Rois.

Boudou. Il étoit Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu & le prédéceſſeur de M. Moreau. L'anecdote ſuivante qui le concerne, mérite d'être conſervée. Le Cardinal Dubois étoit attaqué d'une maladie dangereuſe, pour laquelle il ne s'agiſſoit de rien moins que de lui faire une amputation des plus douloureuſes : il manda à cet effet M. Boudou. Dès que le Cardinal le vit entrer, il lui dit : *J'eſpere au moins, Monſieur, que vous ne me traiterez pas comme vos gueux de l'Hôtel-Dieu ! Monſeigneur*, répondit M. Boudou, *tous ces gueux-là ſont des Miniſtres pour moi.*

Ptisanne. Dans une maladie qu'eut M. l'Abbé de Voiſenon, ſon Médecin lui ordonna expreſſément de boire, dans

l'eſpace d'une heure, une pinte de ptiſanne. Le Docteur étant revenu le lendemain, demanda à l'Abbé quel effet avoit produit la ptiſanne. Aucun, répondit-il. — Avez-vous tout pris ? — Je n'ai pu en prendre que la moitié. Comme le Médecin paroiſſoit fort mécontent, & prêt à ſe fâcher, l'Abbé lui dit d'une voix douce & languiſſante : *Eh ! mon ami, comment voulez-vous que j'avale une pinte en une heure? je ne tiens que chopine.* Ceux qui ont connu l'Abbé de Voiſenon, ſavent qu'il étoit de très-petite ſtature.

Accouchement. I. Il s'eſt paſſé en 1777 à Padoue un événement aſſez extraordinaire. Une ſage-femme enceinte & à terme aſſiſtoit une Dame de cette Ville, qui étoit en travail d'enfant. Elle fut ſurpriſe elle-même par les douleurs de l'enfantement. La ſervante de la maiſon, fille d'un certain âge, guidée par la ſage-femme, reçut comme elle put les deux

enfans, tous deux mâles, & les mit dans le même berceau, sans distinguer la place qu'elle donna à chacun. L'un des deux étant mort, quelques minutes après sa naissance, le survivant fut réclamé par les deux meres, qui s'adressèrent à la Justice : nous ignorons à laquelle des deux il fut adjugé. Un second Salomon eût peut-être été plus embarrassé que le premier, les deux meres étant également de bonne foi.

II. Corneille le Bruyn, fameux voyageur, dit qu'entr'autres curiosités qui se trouvent dans le cabinet du Grand Duc de Florence, il y a une chaise toute garnie de pierreries, laquelle servoit autrefois aux accouchemens, & avoit été construite en conséquence.

III. La Reine mere de Louis XIV disoit à une Dame grosse : Mon Dieu, que vous me feriez grand plaisir d'accoucher ce mois d'août, afin que vous puissiez venir à Bourbon avec moi ! La Dame, de retour chez elle, dit à son mari qu'il

falloit envoyer chercher la ſage-femme, parce qu'elle vouloit accoucher dès la nuit ſuivante, pour ne pas déſobliger une auſſi bonne Princeſſe que la Reine.

IV. A Madagaſcar, quand les femmes accouchent, elles diſent à leurs maris ſi elles ont eu affaire à d'autres hommes, nomment ceux avec qui elles ont eu affaire, & déclarent toutes les circonſtances. Elles ſont ſi perſuadées que ſi elles en omettoient quelqu'une, elles mourroient en travail, qu'il n'en eſt aucune qui dans cèt état ne faſſe ſa confeſſion. Celles qui meurent en travail ſans avoir rien revelé, coupables ou non, ſont déshonorées dans la mémoire des autres femmes. Ne fût-ce que pour le repos des familles, & ſur-tout celui des maris, la galanterie Françoiſe n'admettra jamais une pareille loi: nous en avons une bien oppoſée; c'eſt celle qui dit; *Pater ille eſt quem nuptiæ demonſtrant.*

V. L'Empereur Joſeph I, n'étant encore que Roi des Romains, reprochoit à ſon

épouſe, qui n'étoit accouchée juſqu'alors que de filles, qu'elle ne faiſoit que des Archiducheſſes. « Sire, lui répondit cette » Princeſſe, ſi Votre Majeſté avoit donné » en dépôt à quelque perſonne de ſa Cour » une caiſſe remplie de creutzers, pour- » riez-vous exiger qu'il vous la reſtituât » remplie de ducats d'or ? Je vous rends » le dépôt dont je n'ai été que la dépo- » ſitaire ; il n'étoit pas en mon pouvoir » de le changer ».

VI. Lorſque Madame la Ducheſſe de la Valliere accoucha du premier enfant qu'elle eut de Louis XIV, on prit les plus grandes précautions pour cacher cet accouchement. L'Accoucheur *Clément* fut conduit dans une maiſon où Madame de la Valliere étoit voilée, & où on prétend que le Roi étoit, mais caché dans les rideaux du lit. Il en fut de même pour le premier accouchement de Madame la Marquiſe de Monteſpan. Ce fut le même Accoucheur qui, à ce que rapportent les mémoires du tems, arriva dans la chambre

les yeux bandés, & ſe douta enſuite ſi peu de la qualité de l'enfant, qu'ayant extrêmement ſoif, il ſe fit verſer à boire par le Roi préſent. Cet Accoucheur a acquis de grands biens dans l'exercice de ſon art, & a laiſſé des deſcendans qui occupent un rang très-diſtingué dans des Cours ſouveraines. C'eſt ſans doute par alluſion à ſes richeſſes, qu'on a fait ſur lui ce diſtique Latin.

Quas bona pars hominum muliebri condit in antro,
Ex illo *Demas* eruit unus opes.

GORGE. Pline attribue à la chair de l'Ange, poiſſon de mer, une ſinguliere vertu : *appliquée fraiche*, dit-il, *ſur la gorge des femmes, elle l'empêche de trop groſſir.* On peut, ſans paſſer pour incrédule, douter de ce fait. Ce qu'il y a de sûr au moins, c'eſt que les Dames Romaines faiſoient un grand uſage de la chair de l'Ange; ajoutez qu'elles regardoient comme un grand défaut d'avoir

beaucoup de gorge, leurs habits n'étant point, comme ceux de nos femmes, propres à la ſoutenir. Je ne crois pas qu'il prenne envie à aucune des nôtres d'uſer de ce ſecret.

ABSINTHE. I. On donnoit autrefois à boire de l'eau d'abſinthe à ceux qui avoient remporté le prix de la courſe dans le cirque. Quelle en peut être la raiſon, me demanda un jour une Dame? Voici celle que je lui donnai, & que je crois la meilleure. On ſait que l'abſinthe en infuſion diſſipe les vertiges, les éblouiſſemens. Ces vertiges, ces éblouiſſemens n'étoient que trop ordinaires à ceux qui avoient fait le tour du cirque avec la vîteſſe néceſſaire pour remporter le prix. C'étoit donc pour appaiſer ces vertiges qu'on leur faiſoit boire de l'eau d'abſinthe.

II. On compare l'amertume de l'abſinthe aux ſituations triſtes & fâcheuſes de l'ame: ne pourroit-on pas, par la raiſon contraire, comparer la roſe, à cauſe de

la douceur de ſon parfum, aux ſituations gaies & agréables de l'ame ? En procédant de cette maniere on trouveroit dans tout ce qui eſt inanimé des figures parlantes de toutes nos ſenſations.

MACHA. Tel eſt le nom d'une plante fort célebre au Pérou par la vertu que lui attribuent les Indiens de rendre leurs femmes fécondes. Des expériences ſans nombre ne permettent pas, dit-on, de révoquer en doute ſes effets merveilleux dans le cas de ſterilité ; ſa racine eſt un oignon ſemblable aux nôtres, d'un goût exquis & d'une qualité extrêmement chaude. Combien de nos femmes auroient beſoin de prendre un peu de cette racine ? Reſte à ſavoir ſi elle produiroit ici les mêmes prodiges. Que de ménages ſeroient plus tranquilles & plus heureux par les ſuccès de cette plante !

BLESSURE. En Hollande, où chaque citoyen naît Prince & ſoldat, dans une

république plus commerçante que guerriere, tout eſt calculé. Chaque goutte de ſang verſée pour la patrie eſt évaluée, & dans le Recueil des Ordonnances pour le ſervice de mer, on trouve un tarif du prix pour les différentes eſpeces de bleſſures. Ceux qui ſont bleſſés en faiſant leur ſervice, ou dans un combat, ſont panſés aux dépens de la république. S'ils reſtent hors d'état de gagner leur vie, ils ont à leur choix ou une ſomme une fois payée, ou un ducaton par ſemaine, lequel vaut à peu près ſix livres dix-huit ſols de notre monnoie; s'ils ſont eſtropiés pour toujours, on les paye à raiſon de l'importance du membre ou de la partie qu'ils ont perdu. Ainſi ils ont pour la perte

des deux yeux, . . .	1500 florins.
d'un ſeul œil, ...	350
des deux bras, ...	1500
du bras droit, ...	450
du bras gauche, . . .	350
des deux mains, . . .	1200

de la main droite, . .	350 florins.
de la main gauche , .	300
des deux jambes , . .	700
d'une ſeule jambe , . .	350
des deux pieds , . . .	450
d'un ſeul pied , . . .	200

& ainſi de ſuite à proportion, pour la privation des autres parties.

Os. L'eſprit de ſuperſtition avoit fait imaginer qu'il y avoit dans l'homme un os d'une nature toute particuliere, qui n'avoit aucun poids, qui étoit incorruptible & incombuſtible, quelque violent que fût le feu auquel on l'exposât. C'étoit par cet os que la réſurrection, lors du jugement dernier, devoit s'opérer, & un tel uſage le faiſoit reſpecter. Mais quel étoit cet os privilégié ? C'eſt ce que perſonne n'avoit encore pu découvrir. Chaque Anatomiſte avoit cherché envain à le trouver. Le célebre Veſale, plus ſage & plus inſtruit, ſe contenta de dire qu'il laiſſoit ſur l'exiſtence de cet os la queſ-

tion à décider aux Théologiens, offrant de leur faire un cours d'oſtéologie pour les mettre à portée de parvenir à cette belle découverte. Cette conduite, très-louable, étoit en outre très-prudente. D'un côté le bruit des chaînes des cachots, où l'inquiſition avoit fait languir l'immortel Galilée, pour avoir réformé le ſyſtême de Copernic ſur la terre, retentiſſoit encore à ſes oreilles; d'un autre côté, en adoptant le préjugé qui régnoit, il ſentoit que c'étoit donner une preuve de ſa foibleſſe & de ſon ignorance. Il prit donc le parti le plus ſage, en laiſſant la fuſée à devider aux Théologiens.

Pourquoi Riolan, venu long-temps après lui, & dans un ſiécle plus éclairé, dans un temps & dans un pays où il eût pu s'expliquer librement & ſans riſque ſur le ridicule de ce préjugé, ſe conduiſit-il bien différemment? Pourquoi eût-il la foibleſſe de conſulter le bourreau pour ſavoir de lui, ſi quand un criminel étoit brûlé, il ne reſtoit pas quelque

partie de ſon corps ſans être conſumée par le feu ? La réponſe fut affirmative, comme on s'en doute bien, & Riolan n'eut rien à répliquer. Au ſurplus, en liſant les ouvrages anatomiques de ce Médecin, on voit qu'il étoit en général fort crédule, &, par une conſéquence néceſſaire, fort ſuperſtitieux ; car la ſuperſtition eſt une ſuite naturelle de la trop grande crédulité.

VIOLETTE. Cette plante, très-commune dans les bois, eſt employée utilement en médecine. Poterius aſſure qu'un gros de ſes fleurs purge. On prépare auſſi avec elles un ratafiat qui lâche le ventre. En Normandie on ſe purge avec la décoction d'un pied de violette, en forme de bouillon ; c'eſt ſur cette plante qu'ont été faits les quatre vers ſuivans, où l'Auteur (Chapelain) fait parler la violette, qui s'adreſſe à Mademoiſelle Julie d'Angenes de Rambouillet, épouſe depuis de l'auſtere Duc de Montauſier.

Modeſte en ma couleur, modeſte en mon ſéjour,
Reptile végétant, je me cache ſous l'herbe :
Mais ſi ſur votre ſein je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs ſera la plus ſuperbe.

ABAISSEUR, MUSCLE. C'eſt ainſi qu'on appelle le ſecond des muſcles des yeux, qui ſert à faire baiſſer la vue. La fille ingénue le met ſouvent en mouvement ; mais la fille coquette ne s'en ſert qu'à propos. Il donne à un œil, dont le trouble s'empare, le tems de ſe remettre & de méditer un nouvel artifice. Que la nature eſt prévoyante ! Cette bonne mere a ſçu placer dans le même organe les armes offenſives & défenſives. *Nuits peruv.*

PROCOPE, MÉDECIN. S'il eſt quelque Médecin qui doive figurer dans ce recueil d'anecdotes, c'eſt ſans doute celui-ci. Son humeur enjouée & plaiſante, ſa facilité à faire des vers, ceux qu'on a faits ſur lui-même, tout contribue à lui aſſurer un rang diſtingué dans les faceties médicinales. Tout le monde ne ſait pas que c'eſt lui qui eſt l'Auteur d'un livre aſſez

rare & curieux, intitulé : *L'Art de faire des garçons*. On lit, dans les mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des gens de lettres, qu'étant à Londres peu de temps après la querelle ſuſcitée à l'occaſion des fameux couplets attribués à Rouſſeau, il aſſura qu'il en feroit d'auſſi mordans, ſans être auſſi grand Poëte que Rouſſeau : on ajoute qu'il tint parole. Ce fut ſur le Dentiſte Carmeline, ſon beau-pere, qu'il exerça ſa verve ſatyrique. Les couplets qu'il fit étoient ſi ſanglans, qu'ils n'ont jamais été rendus publics.

Procope eſt Auteur de pluſieurs piéces de théâtre : il a donné aux François l'*Aſſemblée des Comédiens*, & aux Italiens *la Gageure*, & en ſociété avec Romagneſi *les Fées* & *Pigmalion*, & avec Guyot de Merville *le Roman* ou *les deux Baſiles*. Il avoit publié long-tems auparavant en 1719 *les Amans brouillés*, Comédie en cinq actes & en proſe. C'étoit une piece Italienne ſous le titre de *Li Sdegni*, dont il fit une Comédie Françoiſe, qui fut

jouée ſur le théâtre de Hay-Markuet, en préſence de Sa Majeſté Britannique. Procope l'avoit compoſée pour ſe diſtraire de la conſomption, mal endemique qu'il avoit gagné, & dont elle le guérit, ſans faire paſſer ſon mal aux ſpectateurs.

C'eſt l'occaſion de placer ici les noms des Médecins que nous avons pu découvrir, qui ont joint aux talens d'Eſculape ceux de Thalie.

I. *Jacques Grevin*, né à Clermont en Beauvoiſis en 1538, & qui fut Médecin de la Ducheſſe de Savoye, eſt Auteur d'un théâtre compoſé de *la Thréſoriere*, Comédie, de *la mort de Céſar*, Tragédie, & des *Ebahis*, Comédie. On lui attribue encore une piece intitulée : *La Maubertine*. Mais cet Auteur Médecin eſt moins renommé par ſes pieces de théâtre, que par ſes pieces galantes, qui l'ont même fait paſſer pour l'Anacreon de ſon ſiecle. Un fait remarquable, c'eſt que ſes Comédies, quoique licentieuſes & contre les mœurs, ont été jouées dans les Colléges

de l'Univerſité. Apparemment qu'alors nos Peres, moins ſcrupuleux que nous, croyoient qu'il étoit utile que la jeuneſſe eût la théorie avant la pratique, afin de ſe ſouſtraire plus sûrement aux dangers de celle-ci.

II. *Jean Michel* naquit à Angers, où il étudia la Médecine, qu'il exerça enſuite avec tant de réputation, que Charles VIII paſſant par cette Ville voulut l'avoir auprès de lui, & le nomma ſon premier Médecin. Peu de tems après, il l'honora d'une charge de Conſeiller au Parlement, dont il prit poſſeſſion en 1491. Il mourut deux ans après, très-regretté du Roi. On lui attribue *le myſtere de la réſurrection en trois journées*, qui fut repréſenté à Angers devant *René le Bon*, Roi de Sicile. Ce Spectacle dura quatre jours de ſuite, & l'on rapporte que Michel joua le rôle du Lazare, dont il s'acquitta très-bien. Il ne faut pas, comme a fait l'Auteur de l'abrégé de l'Hiſtoire du Théâtre François, *M. le Chevalier de Mouhy*, le con-

fondre avec un autre du même nom, qui fut Evêque d'Angers, & qui mourut en 1449.

III. *Bertrand Hardouin de Saint-Jacques*, ſurnommé *Guillot George*, duquel on a dit que la farce deſcendit du théâtre quand il en deſcendit, avoit étudié la médecine dans ſa jeuneſſe : auſſi lorſqu'il jouoit la Comédie, ſon perſonnage ordinaire étoit de contrefaire le Médecin ridicule, & il le faiſiſſoit ſi bien, que les Médecins eux-mêmes ne pouvoient s'empêcher de l'applaudir. Comme il avoit en outre une mémoire très-heureuſe, il nommoit avec une rapidité incroyable, & ſans jamais ſe tromper, les ſimples & les drogues des Apoticaires, les inſtrumens des Chirurgiens, &c. Il eſt mort à Paris en 1643.

IV. *Jules Hyppolite Pillot de la Meſnardiere*, né à Loudun, fut Médecin de Gaſton, Duc d'Orléans, frere de Louis XIII. Le Cardinal de Richelieu le prit en amitié, & lui fit du bien. Il fut reçu

à l'Académie Françoiſe en 1655, & mourut huit ans après. Il avoit compoſé deux Tragédies, intitulées, l'une *Alinde*, & l'autre la *Pucelle d'Orléans*. On l'accuſe de n'y avoir pas ſuivi les régles qu'il a tracées dans une Poëtique de ſa compoſition, où il traite particuliérement du Poëme dramatique.

V. *Claude Pontoux* de Châlons en Bourgogne a donné en 1584 une piece intitulée : *La Scène Françoiſe*.

VI. *Julien Offroy la Mettrie*, ce Médecin ſi connu par pluſieurs Ouvrages impies & ſatyriques, & ſur-tout par la haine qu'il a toujours manifeſtée contre la Faculté de Médecine de Paris, a fait une Comédie intitulée : *La Faculté vengée*, qui eſt une ſatyre outrée de cette même Faculté.

VII. *Antoine le Camus*, Médecin de la Faculté, mort en 176.. a laiſſé une Comédie intitulée : *L'Amour & l'Amitié*, laquelle n'a point été repréſentée.

VIII. *Nicolas de Pechantre*, fils d'un Chirurgien de Toulouſe, après avoir exercé

pendant quelque tems la Médecine dans cette Ville, vint à Paris, où il travailla pour le Théâtre. Sa premiere Piece fut la Tragédie de *Geta*. Il donna enſuite *Jugurtha* & *la mort de Néron*. Il fit auſſi pour le Collége d'Harcourt les Tragédies de *Joſeph vendu par ſes freres*, & du *ſacrifice d'Abraham*. Il venoit d'achever l'Opéra d'*Amphion* & *Parthenopé*, à la réſerve du Prologue, lorſqu'il mourut en 1708.

IX. *Michel Thiphaigne*, né à Chartres, a fait imprimer une Comédie des Enfans.

X. M. *Marc-Antoine P...*, Médecin très-renommé de la Faculté, paſſe pour être l'Auteur du *Miroir* & du *Bacha de Smyrne*.

XI. C'étoit un Médecin nommé *Mauvillain*, ami de Moliere, qui fourniſſoit à ce Poëte les termes de l'art dont il avoit beſoin, & c'eſt de lui qu'on rapporte l'anecdote ſuivante. Louis XIV voyant un jour à ſon dîner Moliere avec ce Médecin, lui dit : Vous avez un Mé-

decin ; que vous fait-il ? *Sire*, répondit Moliere, *nous raisonnons ensemble ; il m'ordonne des remedes ; je ne les fais point, & je guéris.*

XII. Un certain *Delisle*, Médecin de Liége, avoit composé un Ouvrage sur les différentes propriétés des eaux : le Médecin Procope dont nous avons parlé plus haut le critiqua ; ce qui piqua tellement Delisle que pour se venger il composa & fit imprimer en 1732 une Comédie en prose & en trois actes, intitulée : *Le Docteur Fagotin ;* c'est une satyre infâme contre Procope.

XIII. M. *Bertin*, Aussonnois & Docteur en médecine, a traduit en François la Tragédie de Podagrie, imprimée en 1582.

XIV. M. *Colet*, Médecin, est Auteur du *Bacha de Smyrne*, en prose.

XV. M. *Dubois*, Médecin Picard, a donné *le Jaloux trompé.*

XVI. M. *Lefebvre*, soi-disant *Baron de S.-Ildefont*, Médecin connu par l'annonce de différens secrets, & sur-tout par

celle d'un chocolat antivénérien, a auſſi publié une Comédie en trois actes, intitulée : *Le Connoiſſeur*, qui fut jouée en 1772 ſur le Théâtre de Rouen. Il a encore compoſé une Comédie en cinq actes, dont le titre eſt : *Sophie* ou *le Triomphe de la Vertu.*

XVII. M. *de Cezan*, Docteur-Régent de la Faculté, eſt Auteur des *Commeres de Windſor*, Comédie en trois actes, traduite de l'Anglois.

Bien d'autres Médecins ont compoſé des Comédies ou Tragédies ; l'énumération en ſeroit trop longue ; il ſuffit d'avoir donné ici une eſquiſſe de ceux qui ont le plus travaillé en ce genre.

Par la même raiſon nous ne parlerons pas de tous les Médecins Poëtes, parce que le nombre en eſt infini : on pourroit leur appliquer à tous l'épigramme qu'adreſſa à un d'eux *Jacques de Cailly*, plus connu ſous le nom de d'*Aceily*, & que voici :

Roch, Médecin peu docte & Poëte ſavant,
Fait des épitaphes ſouvent,

Où des morts il conte l'hiſtoire :
Les maux que fit un art, l'autre ar fait les guérir,
Roch, Poëte, fait vivre au temple de mémoire
Ceux que Roch, Médecin, vient de faire mourir.

CŒUR. *Deſcription du cœur d'une coquette.* Il n'y a rien dans notre art de plus difficile que d'expoſer fidélement toutes les parties du cœur d'une coquette, à cauſe d'une infinité de labyrinthes & de replis qu'on y trouve, & qu'on ne rencontre pas ordinairement dans celui de l'homme. En examinant l'enveloppe extérieure, qu'on appelle *Pericarde*, j'y apperçus, à la faveur du microſcope, des millions de petites cicatrices. La liqueur qui enduit cette membrane avoit toutes les qualités de l'eſprit de vin, & étoit aſſez abondante. J'en remplis un tuyau ſemblable à celui des thermométres : l'ayant ſuſpendu dans une chambre, je remarquai que la liqueur montoit ou deſcendoit, ſuivant les perſonnes qui entroient. Ainſi elle montoit à l'approche d'un jeune

homme fort & vigoureux, & deſcendoit preſque juſqu'en bas à l'approche d'un vieillard. La ſurface extérieure de ce cœur étoit ſi polie & ſa pointe ſi froide, que lorſque je voulus le ſaiſir, il m'échappa des mains comme une anguille. Les fibres en étoient beaucoup plus entrelacées qu'à l'ordinaire, au point de former un véritable nœud gordien.

Quelque attention que j'aie apporté à ſuivre le cours desvaiſſeaux qui en ſortoient ou qui y aboutiſſoient, je n'ai jamais pu découvrir aucune anaſtomoſe ou communication avec ceux de la langue. Pluſieurs des nerfs qui contribuent à faire ſentir les fortes paſſions, telles que l'amour, la jalouſie, la haine, ne deſcendoient pas du cerveau, mais des muſcles des yeux. Je voulus juger du poids de ce cœur : je le pris dans ma main : je le trouvai ſi léger, que je n'eus pas beaucoup de peine à conclure qu'il y avoit beaucoup de vuide. Ne ſachant trop à quoi m'en tenir ſur la nature d'un cœur ſi différent de celui des autres femmes,

femmes, je crus devoir tenter quelque épreuve pour en découvrir la ſubſtance : je le mis ſur des charbons ardens ; mais ô prodige ! Bien loin d'être conſumé par le feu, il n'en reçut pas la moindre atteinte. Il falloit donc qu'il fût bien froid, lorſqu'il exerçoit ſes fonctions vitales.

CRANE. *Deſcription du crane d'un petit maître.* Quelque temps après, le haſard me fit naître l'occaſion de faire une autre diſſection qui m'amuſa beaucoup ; ce fut celle de la tête d'un petit maître ; quoiqu'elle parût d'abord comme celle d'un autre homme, je fus bien étonné de voir que ce que j'avois pris pour de la cervelle, n'étoit qu'un amas de matieres étrangeres, empaquetées enſemble avec un art merveilleux dans les différentes cavités du crane. Si Homere a eu raiſon de dire que le ſang des Dieux n'eſt pas du véritable ſang, mais quelque choſe d'analogue,

on peut dire avec encore plus de fondement, que la cervelle d'un petit maître n'en eſt réellement pas, & n'en a que l'apparence.

La glande pinéale, que je n'ai trouvée qu'avec beaucoup de peine, avoit une odeur très-forte d'eſſence & d'eau de fleurs d'orange ; elle paroiſſoit d'une ſubſtance qui approchoit de la corne, & étoit taillée en mille petites facettes qui ſembloient former autant de miroirs, en ſorte que l'ame, ſi jamais il y en avoit eu une, devoit avoir été toujours occupée à s'admirer elle-même : la peau du front étoit d'une épaiſſeur & d'une dureté extraordinaires : n'ayant pu y découvrir ni arteres ni veines, j'en conclus que cette peau n'avoit jamais rougi. L'os cribleux ou ethmoïde étoit preſqu'entiérement bouché par un amas en poudre de tabac d'Eſpagne. Ce petit muſcle qui ſert à tirer le nez en haut, lorſqu'on veut témoigner du mépris, étoit très-remarquable. Les muſcles lorgneurs de

l'œil étoient tout-à-fait uſés, & les éleveurs, qui font tourner l'œil vers le ciel, paroiſſoient avoir été paralyſés, faute de ſervice.

La préparation des vaiſſeaux de cette tête étoit incomparablement plus facile que celle d'une autre, parce qu'ils étoient très-apparens, étant remplis d'une eſpece de mercure, ou plutôt de vif-argent, dont le mort avoit fait uſage pendant ſa vie.

Sourcils. I. Qui croiroit qu'il y a eu un ſiécle & même pluſieurs, dans leſquels on louoit comme une perfection chez les femmes d'avoir les deux ſourcils joints enſemble? C'eſt cependant un fait réel, atteſté par Anacréon, qui vante cet agrément dans ſa maîtreſſe; par Théocrite, Petrone & par beaucoup d'autres anciens. Ovide aſſure que de ſon temps les Dames Romaines ſe peignoient l'entre-deux des ſourcils, pour qu'ils paruſſent n'en faire qu'un. Cette mode étoit auſſi en uſage chez les Hébreux. Jezabel, épouſe d'A-

chab, & mere de Joram, Roi d'Iſraël, ayant appris l'arrivée de Jehu, ſe farda les yeux avec de l'antimoine, ou, ſelon l'Hébreu, *ſe mit les yeux dans l'antimoine.* Voyez Antimoine.

II. J'ai fait à l'égard des ſourcils une remarque, qui peut-être a été faite par bien d'autres; c'eſt que perſonne ne ſait froncer le ſourcil comme une jolie femme, lorſqu'elle voit quelqu'un qui vient à une heure incommode, ou qui lui déplaît. J'en appelle à l'expérience des Dames.

SENSITIVE. I. C'eſt une plante fort connue, par la propriété qu'elle a de donner des marques de ſenſibilité & preſque de vie, quand on la touche. MM. Duſay & Duhamel ſe ſont livrés à une étude particuliere des phénomenes de cette plante, & ont conſigné dans les Mémoires de l'Académie Royale des ſciences, pour l'année 1736, la ſuite curieuſe des expériences qu'ils ont faites à ce ſujet; c'eſt ſans doute ce qui a fait dire à Voltaire :

Le ſage *Dufay* parmi ſes plans divers,
Végétaux raſſemblés de tout l'univers,
Me dira-t-il pourquoi la tendre ſenſitive
Se flétrit ſous nos mains honteuſe & fugitive.

II. Une Princeſſe qui connoiſſoit la vertu de cette ſimple, ſe promenant dans un jardin où il y en avoit, fit accroire à ſes filles d'honneur qui l'accompagnoient, que cette herbe ne ſe retiroit que lorſqu'une femme, ou une fille qui n'étoit pas vierge, en approchoit. Pour preuve de ce que je vous dis, ajouta cette Dame, c'eſt qu'elle va ſe retirer de moi qui ſuis mariée, ſi j'en approche; ce qui arriva en effet, & étonna beaucoup les filles. Mais elles le furent bien plus, lorſqu'une d'elles s'étant approchée par l'ordre de la Princeſſe, elles virent la plante ſe retirer. On ſe doute bien qu'aucune des autres ne voulut tenter l'expérience.

III. Il y a dans les Indes une eſpece de ſenſitive, qui non-ſeulement s'incline, quand on approche d'elle quelque corps étranger, mais ſuit encore exactement

avec ſa tige le cours du ſoleil, comme les Heliotropes. Un Philoſophe du Malabar devint fou, pour n'avoir pu expliquer les ſingularités de cette merveille végétale, trait qui rappelle le conte qu'on a fait ſur Ariſtote, qui ſe précipita, dit-on, dans l'Euripe, parce qu'il ne put pas expliquer le flux & le reflux. Le Précepteur d'Alexandre étoit trop éclairé & trop ſage pour ſe tuer de chagrin de n'être pas auſſi inſtruit que la nature elle-même ſur les premieres cauſes.

Le lait. I. Le lait aujourd'hui en uſage chez preſque toutes les nations, étoit dans les premiers ſiécles l'aliment le plus ordinaire. Pline & quelques Hiſtoriens font mention de certains peuples qui ne vivoient que de lait. Mais l'art de la cuiſine n'a fait qu'un ingrédient de ce qui étoit la baſe de la nourriture de l'homme, tandis que la médecine en a tiré une reſſource utile & ſalutaire, dans ces cas deſeſpérés où l'épuiſement des malades

les met hors d'état de prendre aucune nourriture ſolide. Il n'y a preſque point d'abattement, ſelon le Docteur Cheyne, dont cette liqueur ne puiſſe relever le corps.

II. Le célebre Tiſſot, en ordonnant le lait de femme aux hommes dont les forces ſont perdues, veut qu'il ſoit pris immédiatement au mamelon qui le fournit ; mais n'eſt-il pas à craindre que le vaſe n'excite des deſirs que l'on cherche à amortir, & ne s'expoſeroit-on pas à voir renouveller l'aventure du Prince dont Capivaccio nous a conſervé l'hiſtoire ? On lui avoit donné deux nourrices : leur lait produiſit en lui un ſi bon effet qu'il les mit en état au bout de neuf mois de lui en fournir de plus frais.

III. Un Auteur moderne a dit que la nature avoit attribué la couleur blanche au lait des nourrices, pour ne point accoutumer les enfans au ſang : ſi cette réflexion étoit vraie, il faudroit en conclure que les nourrices de Néron, de Pierre le

Cruel & de tant d'autres Princes inhumains, ne leur avoient fait ſucer que du lait rouge.

IV. On auroit beaucoup de peine à croire, ſi les Auteurs n'en fourniſſoient pas nombre d'exemples, qu'il y ait eu des hommes, dont les mamelles ſe ſoient remplies de lait. Thomas Bartholin parle d'un homme dont les mamelles fourniſſoient une ſi grande quantité de lait, qu'on le tira par curioſité, & qu'on en fit un fromage. Scholzius, Santorelli, Deries, Jean Schimd, Profeſſeur de Phyſique à Dantzick, rapportent des faits à peu près ſemblables.

V. Mais s'il eſt contre l'ordre ordinaire de la nature qu'un homme ait du lait, il ne l'eſt pas moins d'en trouver dans les mamelles d'une vierge; cependant ce dernier fait eſt encore moins rare que le précédent. On lit pluſieurs obſervations de ce genre dans les ouvrages de Schenckius, Chriſtophe Avega, Rodrigue de Caſtro, Pierre Caſtel.

VI. Il n'eſt pas moins extraordinaire qu'une femme ait du lait, lorſqu'elle n'eſt plus propre à engendrer, & cependant ce phénomene ſe fait remarquer quelquefois. L'Auteur d'un très-bon ouvrage, intitulé: *Dictionnaire des Merveilles de la Nature*, en cite pluſieurs exemples, atteſtés par différens Auteurs dignes de foi. Les affiches de Montauban, de l'année 1776, contiennent un fait pareil.

VII. Les Arabes font un uſage continuel du lait des chameaux, qui eſt apéritif; c'eſt même de cet uſage que leur vient l'exemption de pluſieurs maladies, telles que les dartres, la gale, la lepre. Ce lait étant propre, par ſa qualité douce & balſamique, à chaſſer, par la voie des urines, les impuretés du ſang; il peut certainement avoir la vertu préſervative qu'on lui attribue. Mais le climat & le genre de vie dur & toujours actif, que menent les peuples qui l'habitent, n'y contribuent-ils pas pour quelque choſe?

VIII. Les Sauvages de la Louiziane

appellent l'eau-de-vie de *l'eau-de-feu*, ou *le lait des François*. Je me reſſouviens, dit M. *Boſſu*, *nouveaux voyages dans l'Amérique ſeptentrionale*, p. 222, que lorſque les Sauvages venoient voir M. de Macarty, notre Commandant chez les Illinois, ces Indiens diſoient: nous allons voir notre pere, & en même temps pour tetter de ſon lait.

IX. Il ſe fait dans l'Iſlande une grande conſommation du lait de vache. Les inſulaires en compoſent une boiſſon, qu'ils nomment *ſyre*, & qu'ils préparent de la maniere ſuivante. Ils font d'abord du beurre de crême douce, puis ils mélent le lait qui reſte avec celui qui a été écrêmé; on chauffe le tout enſemble, & l'on y jette de la préſure pour le faire cailler: on le paſſe dans un linge, on met à part ce qui eſt congelé, & le petit lait eſt le ſyre dont nous parlons. C'eſt une liqueur aigre, dont on fait une ample proviſion, parce qu'elle ſe conſerve toute l'année. Plus elle vieillit, plus elle s'aigrit & ſe

clarifie. On met du lait nouveau ſur l'ancien, & quand on craint de n'en point avoir aſſez pour en vendre aux voyageurs, on le falſifie avec de l'oſeille, & on y met de l'eau pour en augmenter la quantité. On fait mariner la viande dans le ſyre, comme nous dans le vinaigre.

Lait d'Aneſse. I. Ce lait n'eſt en réputation en France que du regne de François I, & voici comme on l'y a connu, ſuivant l'illuſtre Auteur des *Mélanges, tirés d'une grande Bibliothéque* A a, p. 276. « François I, dit l'Auteur, je ne » ſçais pas dans quelle année, ſe trouvoit » très-foible & très-incommodé : les Mé- » decins François ne trouvoient aucun » moyen de le rétablir. On parla au Roi » d'un Juif de Conſtantinople, qui avoit » la réputation d'être un très-habile hom- » me. François I. ordonna à ſon Ambaſſa- » deur en Turquie, de faire venir à Paris » ce Docteur Iſraelite, quoi qu'il dût » coûter. Le Médecin Juif arriva, & n'or-

» donna pour tout remede que du lait » d'âneſſe. Ce remede doux réuſſit très- » bien au Monarque, & tous les courti- » ſans des deux ſexes s'empreſſerent à » ſuivre le même régime, pour peu qu'ils » cruſſent en avoir beſoin ».

II. Le lait d'âneſſe eſt aujourd'hui recommandé plus que jamais par nos Médecins. Cela viendroit-il de ce que l'incontinence & la débauche étant portées à leur plus haut dégré, les Médecins ne trouvent pas de meilleur remede, pour rétablir les tempéramens affoiblis & les organes preſque détruits? Ou ne ſeroit-ce qu'une affaire de mode? Car il faut en convenir, la médecine a réellement ſubi ſon joug. Quoiqu'il en ſoit, dans les fauxbourgs de Paris, il y a des troupeaux d'âneſſes, & l'on mene chaque matin la nourrice à l'hôtel de Monſieur dont la poitrine eſt délabrée, &c. &c.

Rhume. Mademoiſelle de L*** étoit attaquée depuis quelque tems d'un rhume

opiniâtre, pour lequel ſon Médecin lui ordonna du ſyrop de Capillaire. Un jeune homme qui lui faiſoit la cour, lui fit tenir avec la bouteille de ſyrop ces vers :

Heureux ſyrop, qu'Iris deſtine
A guérir la maligne humeur
Qui la picote & la chagrine,
Si juſqu'au fond de ſa poitrine
Tu parviens un jour par bonheur,
Il te reſte une cure à faire,
Qui te feroit un immortel honneur ;
Cure que pas, ſoins, vive ardeur,
Soupirs, ſermens, n'ont pu parfaire.
Fais un effort, & ſi près de ſon cœur
Adoucis-en, ſi tu peux, la rigueur.

MAIGREUR. I. Une dévote, telle qu'il ne s'en trouve gueres heureuſement, s'étoit mis dans l'eſprit, que pour plaire à Dieu elle devoit tellement mortifier ſon corps, qu'elle n'eût, comme on dit, que la peau collée ſur les os. Cette penſée tyranniſoit ſon imagination au point, que ſon directeur même n'avoit pu la déraciner. Elle la croyoit une inſpiration di-

vine qu'elle devoit remplir dans toute ſon étendue. Elle appartenoit à des perſonnes de diſtinction, qui regardoient cette idée comme une véritable folie dont ils vouloient la guérir ; ils lui envoyerent en conſéquence un Médecin, homme d'eſprit, & en état de trouver un moyen capable de rétablir cette imagination bleſſée. Voici le ſtratagème dont il ſe ſervit, & qui lui réuſſit. Il dit à cette Dame, que dans l'état de maigreur où elle étoit déja, il étoit impoſſible que plus maigre elle pût plaire à Dieu, qui vouloit des victimes graſſes, & qui avoit réprouvé celles de *Caïn*, à cauſe qu'elles étoient maigres, & agréé celles d'Abel, dont l'embonpoint faiſoit le mérite. Ce raiſonnement, mais ſur-tout l'Ecriture ſainte qu'on lui cita, changerent l'imagination de cette femme, en ſorte qu'elle travailla enſuite autant à devenir graſſe, qu'elle avoit fait d'efforts pour devenir maigre.

II. Un particulier paſſant à côté d'une Demoiſelle qui étoit fort maigre, dit aſſez

haut pour qu'elle l'entendît : *Avec un tel fuſeau, il ne faudroit plus que du lin.* Elle répliqua ſur le champ : *Un aiguillon, quoique très-délié, ne laiſſe pas de faire aller un âne.*

DENTISTE. I. Un arracheur de dents, qui prétendoit ne mentir jamais, exerçoit depuis quelque tems ſon art dans la ville de Rouen ; il parloit haut, & toujours vantoit ſa dextérité & ſes proueſſes ; il aimoit ſon métier juſqu'à la fureur, & regardoit les dents qu'il avoit arrachées comme autant d'eſcadrons renverſés, & de trophées élevés à ſa gloire. Il avoit commencé par diſtribuer pendant trois jours force billets imprimés, où il aſſuroit, avec autant de vérité que tous ſes autres confreres, qu'il arrachoit ſans douleurs toutes les dents, tant groſſes que petites. Sa gloire auſſi brillante, mais auſſi fragile que le criſtal, eſt venu échouer contre un chicot obſtiné. Voici le fait.

Le laquais d'un de nos Magiſtrats vint chez notre artiſte pour ſe plaindre d'un reſte de dent qui le gênoit beaucoup, ſur-tout lorſqu'il mangeoit. L'examiner, offrir ſes ſervices, manquer la dent une fois, deux fois, & même juſqu'à trois fois, tout cela fut l'affaire d'un moment. Le laquais qui ſaignoit fort, avoit de l'humeur, & la témoignoit en termes énergiques : l'opérateur tout en rougiſſant accuſoit tantôt ſes inſtrumens, tantôt l'impatience du patient. Les aſſiſtans hauſſoient les épaules & rioient. Cependant le dentiſte, qui s'apperçut de ce ris, dit : Vous riez, Meſſieurs, eh bien ! apprenez qu'après moi il n'y a point en France de dentiſte capable de tirer ce chicot ; je parie tout-à-l'heure..... Tout beau, Monſieur, ne pariez pas, lui répondit un des aſſiſtans : car ſi M. la Fleur le permet, avant deux minutes je tire ce malheureux chicot. Auſſi-tôt dit, auſſi-tôt fait, & d'un coup de main, auſſi léger que prompt, la dent ſort de la bouche

che avec l'inſtrument. La vue du chicot enſanglanté, le regard malin des ſpectateur, la joie de la-Fleur, pétrifierent le pauvre dentiſte, mais ſans lui faire perdre la tête. Je vois bien, Monſieur, dit-il au nouvel Opérateur, que vous êtes du métier; mais le diable me damne, ſi jamais vous euſſiez tiré cette dent, avant que je l'euſſe ébranlée. L'éleve en Chirurgie (car c'en étoit un) piqué de cette rodomontade, repliqua: Aſſeyez-vous là, & ſi je ne vous arrache pas toutes les dents les unes après les autres, ſans en manquer une ſeule, je conſens... Il n'eſt pas néceſſaire, reprit le dentiſte; je vois que vous êtes un habile homme, & le ſeul que j'aie rencontré ici en état de me tenir tête.

II. Il y avoit anciennement des gens prépoſés pour arracher les dents à quiconque étoit accuſé ou convaincu, d'avoir mangé de la viande en caréme, *St. Foix, Eſſais Hiſtor. ſur Paris, tom. I, pag. 168.* Si cette loi étoit aujourd'hui en vigueur,

les trois quarts des habitans de Paris n'auroient plus de dents.

III. Les grandes myſtifications du célebre Poinſinet ſont connues; chacun ſait comment on lui grilla les mollets, en lui faiſant faire l'apprentiſſage d'Ecran du Roi, comment il paſſa la nuit dans une baignoire, comment il tua d'un coup d'épée un Officier, étant à la portée du piſtolet, comment il fit la conquête d'une Naïade ſur le Pont-Royal, comment il devint inviſible, puis cuvette, &c. Mais l'hiſtoire de la dent arrachée n'eſt pas auſſi publique, & mérite bien de trouver place ici.

Un de ces perſonnages enjoués, qui faiſoient leur joujou du grand Poinſinet, va un après dîner chez un arracheur de dents, qu'il ſavoit qu'on ne trouvoit pas chez lui à cette heure-là : il entre un mouchoir ſur la bouche, & jettant les hauts cris : Une dent, dit-il à l'épouſe du dentiſte, me fait ſouffrir comme un damné : ah ! quel malheur, Madame, que votre

mari ne ſoit point ici. J'étois décidé à faire arracher ma dent; une autrefois je ne le voudrai peut-être pas. Priez au moins M. B.... de venir demain matin chez moi; je m'appelle Poinſinet, & voici mon adreſſe; mais ſur-tout que M. votre époux ne parle point d'arracher ma dent; qu'il ne me montre point ſes outils; qu'il tâche de me la tirer par ſurpriſe. La mauvaiſe nuit que je vas paſſer! Il dit, & part.

Le lendemain matin le Dentiſte arrive chez M. Poinſinet, ne décline ni ſon nom, ni ſa qualité: mais il complimente l'Auteur ſur ſes Ouvrages: autre compliment ſur la beauté de ſes dents. Le petit homme, amateur de ſa figure, les montre avec complaiſance. Le Dentiſte, ſous prétexte de les examiner, le prie d'ouvrir la bouche, approche la main droite qui recéloit un outil. Crac... aie... la voilà, Monſieur; vous devez être bien content; la voilà cette malheureuſe dent qui vous faiſoit tant ſouffrir. Coups de pieds de la part de l'édenté, coups

de poing du Dentiſte. On arrive au bruit. L'arracheur repete aux ſurvenans, *mais la voilà....* Poinſinet le chaſſe dans l'eſcalier : il repetoit encore, *mais la voilà, mais la voilà.* Cette anecdote eſt tirée d'une brochure qui a paru en 1770, intitulée : *L'ombre de Poinſinet.*

GLANDE PINÉALE. I. On lit dans les lettres de Broſſette à Racine le trait ſuivant. Après une union paiſible & heureuſe pendant dix ans avec Marguerite Chavigny, Broſſette eut le malheur de la perdre. Il crut ne pouvoir mieux témoigner combien la défunte lui étoit chere, qu'en portant toujours ſur lui une partie d'elle-même. Pour cet effet, il fit tirer de ſon cerveau la glande pinéale, la fit encadrer dant le chaton d'une bague d'or, & la porta à ſon doigt le reſte de ſa vie. Il ordonna même par ſon teſtament, qu'elle fût enterrée avec lui. On peut faire ici la remarque, que Broſſette eſt peut-être le premier mari qui ait con-

ſervé des reliques de ſa femme. On ne voit plus d'Orphée courir juſqu'aux enfers pour chercher ſon Eurydice.

II. On a obſervé que dans l'élan, animal du genre des cerfs, & que l'on regarde comme l'alcée des anciens, la glande pinéale eſt d'une grandeur extraordinaire, puiſqu'elle a plus de trois lignes de long, ainſi que celle du dromadaire. « Cette obſervation, remarque à ce ſujet » M. *Valmont de Bomare*, eſt favorable à » ceux qui attribuent, à la différente con- » formation des organes du cerveau, les » diverſes opérations des ſens intérieurs ; » car on remarque, ajoute-t-il, que les » lions, les ours, le loup & les autres » bêtes courageuſes & cruelles ont cette » partie ſi petite, qu'elle eſt preſqu'im- » perceptible ; au lieu qu'elle eſt fort » grande chez les animaux qui, comme » l'élan, ſont timides ».

III. On ſait que *Deſcartes* logeoit l'ame dans la glande pinéale. « Cette idée » biſarre exerçoit l'imagination des Phi-

» loſophes, dit à ce ſujet M. Laſſue dans » ſon *excellent Diſcours hiſtor. & crit. » ſur l'anatomie*, lorſque le Profeſſeur » Nuck crut devoir la tourner en ridi- » cule, en compoſant l'épitaphe de cette » glande, comme *Bartholin* avoit com- » poſé celle du foie. La voici telle qu'elle » eſt tirée de ſon *Adenographia*, p. 152 :

Viator,
Gradum ſiſte.
Omnique conatu Conarium
Reſpice ſepultum,
Partem tui corporis primam,
Ut olim volebant
Animæ primam,
Glandulam pinealem
Hoc ſæculo natam & extinctam
Cujus majeſtatem ſplendoremque
Fama firmarat,
Opinio conſervarat,
Tamdiu vixit,
Donec divinæ particulæ aura
Avolaverit tota,
Lymphaque limpida
Locum ſuppleret.
Abi ſine glande viator,

Lymphamque, ut aliis, conario concede,
Ne tuam posteri
Mirentur ignorantiam (1).

On voit par cette épitaphe, que Nuck prétend que la glande pinéale sert à la production de la lymphe; mais il ne le prouve pas mieux, que Descartes n'a prouvé qu'elle étoit le siége de l'ame. Convenons de bonne foi que nous ignorons le véritable usage de cette glande. Cet usage

(1) Voici la traduction littérale de cette épitaphe. Arrête-toi, voyageur, & regarde très-attentivement la glande pinéale ensevelie, la principale partie de ton corps, la premiere de l'ame, comme on vouloit autrefois, la glande pinéale, née & morte dans ce siecle, dont la renommée avoit établi, l'opinion conservé la majesté & la splendeur. Elle a vécu jusqu'à ce qu'une partie du souffle divin se soit entiérement dissipé, & ait été remplacée par une Lymphe limpide. Va-t-en, voyageur, sans glande, & accorde à la glande pinéale, comme aux autres, une Lymphe, crainte que la postérité n'admire ton ignorance.

bien connu ne nous rendroit d'ailleurs ni plus ſains, ni plus heureux ; c'eſt le cas de ſe taire, & d'admirer.

Apoplexie. I. Un homme d'eſprit a dit qu'une légere attaque d'apoplexie étoit un brevet de retenue. Un autre a dit que c'étoit un ajournement perſonnel à la mort. Quand on demandoit au Marquis de la Fare, dont nous avons des poéſies ſi légeres & ſi délicates, comment il ſe portoit, il répondoit toujours, *j'attends l'apoplexie ;* il mourut effectivement de cette maladie.

II. Le Pere Malebranche a dit à l'Académie des Sciences, qu'un homme tombé en apoplexie en avoit été tiré par pluſieurs lavemens de café.

III. Un homme dans cet état fit ſon teſtament ; il entendoit bien ; mais il ne pouvoit dire que oui & non, ce qu'il répondoit à toutes les queſtions du Notaire. Il comptoit avec des jetons les legs à meſure qu'il les faiſoit. Des héri-

tiers

tiers attaquerent ce teſtament, comme fait dans un état de démence : mais il fut confirmé par Arrêt du Parlement, du 9 Août 1683.

IV. Si l'anecdote que l'on rapporte au ſujet de la mort de *Lely*, fameux Peintre, mort à Londres en 1680, eſt vraie, il faut avouer que la médecine n'eſt pas toujours un art conjectural. Un célebre Médecin de Londres, ami de ce Peintre, étoit, dit-on, venu le voir dans ſon attelier. Après l'avoir enviſagé, il le conjura de quitter promptement ſon ouvrage, l'aſſurant que ſa ſanté étoit en très-grand danger. Lely ſe moqua des conſeils du Médecin : mais il mourut d'apoplexie une heure après. Pourquoi n'a-t-on pas conſervé le nom du Médecin ?

APOTHICAIRERIE. I. L'apothicairerie de Moſcow eſt un des plus beaux, des plus riches & des plus utiles établiſſemens de l'Europe. Ce bâtiment eſt vaſte & élevé ; d'un côté eſt la pharmacie ; de l'autre

l'apartement de celui qui y préſide & ſes différens bureaux. Deux autres pieces ſervent de laboratoire & de bibliotheque, avec un Cabinet d'Hiſtoire Naturelle. Le Préſident a ſous lui divers Officiers, qui ſont eux-mêmes à la tête de pluſieurs Commis. Son pouvoir s'étendoit autrefois juſqu'à faire punir de mort ceux qui étoient ſous ſa direction. Tous les Médecins, Chirurgiens, Apothicaires & Droguiſtes reçoivent leur ſalaire de ces bureaux. Le nombre de ceux qui ſont occupés au ſervice de cette Maiſon, eſt très-conſidérable, *Voyageur François, tom. VII, pag. 473.*

II. L'apothicairerie de la Maiſon des Feuillans à Paris eſt la plus propre & la plus ornée du Royaume. Elle fut commencée en 1637 par le Frere Chriſtophe de S. François, Religieux de cet Ordre. Le vaiſſeau n'a que trois toiſes de long ſur deux toiſes deux pieds de large. Sur les volets de chaque armoire, il y a des bas reliefs qui repréſentent les gueriſons

miraculeuſes dont il eſt parlé dans le nouveau Teſtament. Une plus longue deſcription de ce bâtiment ſeroit ici déplacée, tout le monde pouvant s'en procurer la vue.

APOTICAIRE. I. *Guy Patin* a défini un Apoticaire : *Animal benè faciens partes, & lucrans mirabiliter.* Il diſoit auſſi qu'ils n'étoient autrefois que les valets des Médecins ; mais que c'étoient des maîtres valets qui doroient la pilule pour eux-mêmes, & en laiſſoient l'amertume aux Médecins.

II. Dans le grand Empire du Monomotapa, il faut, ſi l'on en croit un Voyageur moderne, être de la plus haute naiſſance pour obtenir la place de premier Apoticaire de la Cour.

III. Un Apoticaire ayant demandé dans une compagnie de gens choiſis, à un Poëte célebre, quelle épitaphe on pourroit mettre ſur ſa tombe, le Poëte lui fit ſur le champ celle-ci :

Ci gît qui pour un quart d'écu
S'agenouilloit devant un cu.

IV. Ce fut un Apoticaire, à la tête d'une troupe de séditieux, qui arrêta & prit par un petit toupet de barbe, qu'il conservoit toujours au menton, le premier Président *Molé*, lorsqu'il revenoit du Palais-Royal, où il avoit été pour demander la liberté de M. *Brouſſel*, Conseiller.

V. On lit dans les Causes amusantes & connues, tome I, pag. 358, un Mémoire curieux en forme de Précis, fait par M. Coqueley de Chaussé-Pierre, Avocat, pour le sieur B***, Peintre, contre le sieur C***, Apoticaire, au sujet d'un portrait que celui-ci avoit commandé à l'autre, & qu'il ne vouloit pas payer, parce qu'il ne le trouvoit pas assez ressemblant. Ce Mémoire est écrit avec une légéreté & une finesse sans égale, avec un enjouement, une simplicité naïve & en même temps plaisante, qui en fait le principal mérite. L'Apoticaire finit par s'accommoder avec le Peintre.

VI. Il y a dans ce même Ouvrage, tom. II, page 196, un autre Mémoire de M. Janvier de Flainville Avocat, pour les Apoticaires de Chartres, qui en 1757 plaiderent avec la Communauté des Merciers de la même Ville, pour ſavoir laquelle des deux Communautés auroit des vains honneurs, du pas, le frivole avantage, c'eſt-à-dire, ſi l'on mettroit ſur la porte du Bureau : *Bureau des Marchands Apoticaires, Merciers, &c.* ou *Bureau des Marchands Merciers, Apoticaires, &c.* Cette affaire, comme tant d'autres, ne méritoit gueres de fixer les regards de la Juſtice ; car, au fond, il n'importe gueres que Paſchal ſoit devant ou Paſchal ſoit derriere. Quoi qu'il en ſoit, par Sentence du 8 Août 1757, il a été ordonné que l'inſcription placée ſur la porte du Bureau, ſera en ces termes : *Bureau des Marchands Apoticaires, Merciers, Epiciers ;* & ceux-ci ont été condamnés aux dépens envers les Apoticaires.

VII. Un homme qui avoit paſſé ſa vie & dépenſé une partie de ſa fortune, à former une riche & curieuſe collection de médailles, mourut à Marſeille. Son héritier, Apothicaire, qui ne connoiſſoit rien hors la caſſe & le ſené, & qui, de crainte d'être diſſipé de ſon application à ſa profeſſion, n'avoit jamais voulu rien ſçavoir autre choſe, trouva fort ſingulier que ſon cher parent eût raſſemblé une ſi grande quantité de *liards*, n'ayant plus de cours; pour s'en débarraſſer, il imagina de faire fondre tout ce cuivre & d'en faire fabriquer un ſuperbe mortier, qui, ſuivant lui, décore bien plus utilement ſa boutique.

VIII. Le 12 Août 1776, un Arrêt du Parlement de Provence a condamné un Apothicaire à une amende de mille livres, & à tenir ſa boutique fermée pendant trois mois, pour avoir vendu des drogues à une fille, qui eſt morte, après s'être empoiſonnée. Il ſeroit à déſirer, pour empêcher ces abus fréquens, qui naiſſent de la

vente en détail des drogues nuiſibles, que les moindres quiproquo fuſſent toujours punis avec la plus grande ſéverité ; c'eſt ce qui nous a engagé à rapporter l'Arrêt ci-deſſus.

IX. Il n'eſt pas rare de voir différens particuliers, même d'un rang diſtingué, s'adreſſer aux Apothicaires, pour les maux dont ils ſont attaqués. Il eſt peut-être encore moins rare de rencontrer des Apothicaires, qui ſe font un mérite & même un lucre de cette confiance auſſi dangereuſe qu'abuſive. Si on ne leur paie pas leur viſite, ils ne perdent rien pour cela : les drogues qu'ils fourniſſent, les dédommagent au centuple & de leurs peines & de leurs conſultations. L'Anecdote ſuivante prouve au moins que tous, ni ne penſent, ni n'agiſſent de même.

Un des plus célébres Apothicaires de Paris, membre de pluſieurs Académies, M. B... étoit occupé dans ſon laboratoire à des opérations eſſentielles. On le fait venir dans ſa boutique pour une perſonne

qui demandoit à lui parler. Cette perſonne après lui avoir appris fort au long le commencement, les progrès & l'état de ſon mal, finit par lui demander ce qu'il falloit qu'elle fît. M. B. . . qui, pendant que le particulier lui parloit, étoit plus inquiet de ce qui ſe paſſoit dans ſon laboratoire que des maux qu'on lui détailloit, répondit bruſquement : *il faut Monſieur, il faut que vous preniez un Médecin ou un Chirurgien.* Le particulier étonné de cette réponſe vive & à laquelle il ne s'attendoit pas, regarde fixement M. B... & lui replique avec autant de vivacité, *eſt-ce en infuſion ou en décoction?*

X. Les vieux Apothicaires de Vienne en Autriche, irrités contre les jeunes, qui avoient offert de donner à moitié du prix ordinaire toutes leurs drogues, repréſenterent, il y a deux ans, à l'Empereur, dans une audience qu'il voulut bien leur accorder, que ces jeunes pharmacopoles ſe ruineroient ou tromperoient le public. « Dans le premier cas, c'eſt leur

affaire, répondit Joſeph II; dans le ſecond cas, c'eſt la vôtre. *Voyez* l'art. *Lavement.*

ALIBOUR. Il étoit premier Médecin d'Henri IV, & n'eſt gueres connu que par l'anecdote ſuivante. Le Roi l'envoya viſiter la belle Gabrielle d'Eſtrées, mariée depuis peu à M. *de Liancourt*, en face d'égliſe ſeulement. Elle avoit mal paſſé la nuit. Alibour vint dire au Roi qu'il avoit trouvé un peu d'émotion chez la malade; mais que la fin de ſa maladie ſeroit bonne. Ne comptez-vous pas la ſaigner, dit le Roi? Je m'en donnerai bien de garde, répondit ingénument le vieillard, avant qu'elle ſoit à miterme. Comment, reprit le Roi, que voulez-vous dire, bon homme? Alibour appuya ſon ſentiment, que le Prince crut bien détruire, en lui apprenant plus particulierement à quel point il en étoit avec la Dame. Je ne ſais, dit le Médecin, ce que vous avez fait ou point fait: mais je vous renvoie à ſix ou ſept mois d'ici

pour connoître la vérité de ce que je dis. Le Roi quitta ſon Médecin, & ſort en colere fut chez la belle malade, qui apparemment trouva moyen de s'excuſer; car la Chronique dit qu'il n'y eut entre lui & elle aucune meſintelligence, quoique la prédiction du Médecin ſe fût accomplie; & le Roi, loin de déſavouer l'enfant, le reconnut pour ſien, & le nomma *Céſar*. La mort d'Alibour, qui arriva quelque tems après, à la ſuite d'une violente colique, fit ſoupçonner qu'il avoit été empoiſonné, pour le punir de ſa prophétie & des propos qu'il ne ceſſoit de tenir, tant contre la favorite, que contre le nouveau Céſar. Les Médecins de nos jours ſont plus diſcrets; auſſi ne courent-ils pas les mêmes riſques.

Fesses. I. Athenée raconte qu'il y avoit deux belles filles à Syracuſe qui ne trouvoient point de parti, parce qu'elles étoient pauvres; mais qu'il arriva que deux jeunes freres, de bonne maiſon, les

ayant vues à la promenade, s'apperçurent aux plis de leurs robes qu'elles avoient de fort belles feſſes, ce qui leur donna le deſir de les épouſer, & de ſe contenter pour toute dote de cette beauté ſecrette. L'Auteur ajoute, que ces deux filles ſe voyant bien pourvues, firent bâtir en reconnoiſſance un Temple à Vénus, ſous le titre de *Vénus aux belles feſſes.*

II. Quelque tems avant l'arrivée de Charles II à Londres, cinq ivrognes, dans les premiers tranſports de leur zele, convinrent de boire à la ſanté du Roi avec leur ſang, & de couper pour cela chacun un morceau de leurs feſſes. Quatre de ces zélés Royaliſtes exécuterent cet hardi projet. Mais la femme du cinquiéme étant entrée dans la chambre, lorſque ſon mari étoit prêt de ſubir la même opération, elle prit des pincettes qu'elle trouva ſous ſa main, & s'en eſcrima ſi bien, qu'elle empêcha la découpure des feſſes de ſon mari. Cette ſcene

tragi-comique ſe paſſa en 1658 dans le Comté de Bercks.

III. Parmi les choſes rares qui ſe conſervent dans la bibliotheque du palais de Lambeth, conſtruit ſur la Tamiſe vis-à-vis de Weſtminſter, la réſidence ordinaire des Archevêques de Cantorbery, on montre un miſſel qui porte la date de 1415, & dont les marges ſont ornées d'arabeſques & de groteſques, des plus ſingulieres. La plus remarquable de toutes ces figures, ſoit par l'idée qu'elle préſente, ſoit par la place qu'elle occupe, eſt celle de deux feſſes d'un homme, perchées ſur deux jambes & ſurmontées d'une tête. Cette bizare & indécente repréſentation eſt placée au bas du canon; c'eſt-à-dire, dans l'endroit préciſément, ou s'ouvroit le miſſel, lorſqu'on le portoit à baiſer, ſuivant la lithurgie Romaine.

MÉLANCOLIE. I. Si l'on veut lire un portrait très-bien fait du mélancolique, qu'on ouvre un livre intitulé : *Nouvelle*

fait, dit-on, par un Abbé, quoique le frontiſpice porte un autre nom. Il eſt impoſſible de mieux peindre que ne l'a fait l'Auteur, & les travers de l'homme mélancolique, & les triſtes effets de cette fâcheuſe maladie.

II. Un Auteur eſtimé, M. *Maillet*, ancien Conſul de France au Caire, dit que mille ans avant l'Ere Chrétienne il y avoit aux deux extrémités de l'Egypte des Temples dédiés à Saturne, où les mélancoliques accouroient de tous les lieux voiſins. Des Poëtes ruſés profitant de la crédulité de ces triſtes malades, aſſocioient aux prétendus miracles de leurs Divinités impuiſſantes & à des myſteres ſtériles, des moyens naturels, par leſquels ils ſoulageoient toujours les malades, & les guériſſoient même quelquefois, lorſque leur maladie étoit légere & récente.

C'étoient des jeux, des exercices recréatifs de toute eſpece, auxquels les malades étoient religieuſement aſſujettis. C'étoient

des peintures voluptueuſes, des images ſéduiſantes qu'on expoſoit à leurs yeux. C'étoient des chants agréables, des ſons mélodieux dont on charmoit leurs oreilles. Des jardins fleuris, des boſquets ornés leur offroient des promenades amuſantes & des parfums délicieux ; enfin tous leurs momens étoient conſacrés à quelque ſcène divertiſſante, à des danſes groteſques, à des plaiſirs toujours variés, mêlés de cérémonies hyérogliphiques & dévotement réjouiſſantes ; un régime aſſorti & ſcrupuleuſement obſervé venoit à l'appui de ce traitement ſi méthodique.

Mille attentions, mille complaiſances étudiées, de la part des religieux adminiſtrateurs, rendoient ces agrémens encore plus ſenſibles & plus vifs. Tout cela formoit des diverſions favorables dans les eſprits malades, ſuſpendoit le ſentiment de la douleur, calmoit les inquiétudes, diſſipoit la triſteſſe, & opéroit ſouvent des changemens ſalutaires, qu'on avoit ſoin de faire valoir, pour inſpirer la confiance &

établir le crédit des Divinités tutélaires ; les malades ſortoient pour la plupart de ces aſyles fortunés, dans la ferme perſuaſion d'une guériſon radicale ; c'étoit tout ce qu'ils pouvoient eſpérer de mieux.

Les Médecins Egyptiens aidoient quelquefois à accréditer les nouveaux moyens curatifs : ne connoiſſant ſouvent ni la vraie nature du mal, ni le remede approprié, pour ſe débarraſſer des malades, ils leur conſeilloient de ſe rendre à ces Temples fameux, comme les Médecins de nos jours envoient leurs malades aux eaux de Plombieres, de Spa, de Balaruc, &c. *non propter ſalubritatem aquarum, ſed propter longinquam peregrinationem.*

III. On ne ſe douteroit jamais que dans une collection d'anciens cantiques, réimprimés à Paris en 1731, on trouve une généalogie en vers de la mélancolie. Cette Piece eſt bizarre & écrite d'un ſtyle ſingulier. Elle eſt ſuivie d'une autre qui n'eſt pas moins bizarre, intitulée : *Médecine pour guérir la mélancolie & autres maladies intérieures.*

Ces deux Pieces ſont du Pere *Surin*, Jéſuite.

IV. M. *Boule*, Profeſſeur de Rhétorique au College de Ville-Franche en Beaujolois, a fait inſérer dans le Mercure de France, Mai 1742, une Ode qu'il adreſſe à la Mélancolie, il l'appelle :

Délicieuſe revêrie,
Source de cent plaiſirs réels,
Charme du cœur, &c.

Il paroît, heureuſement pour lui, qu'il n'a jamais éprouvé cette cruelle maladie, qui fait ſouvent le plus grand tourment des mortels.

V. Ariſtote prétend que les mélancoliques ſont ſpirituels, qu'un eſprit lourd, tardif ou naturellement imbécille, eſt un préſervatif certain contre la mélancolie. Si on l'en croit, les Héros & les grands hommes ont preſque tous été d'une complexion atrabilaire : il aſſure que c'étoit celle de Socrate, de Platon & d'Hercule. Si cette obſervation eſt vraie, cette maladie

a donc bien dégénérée depuis le ſiecle d'Ariſtote : car l'expérience journaliere ſemble prouver le contraire de ce qu'il avance. En effet, quelles ſaillies, quels traits d'eſprit, peut-on attendre de ceux qui toujours penſifs, toujours rêveurs, font voir que chez eux, le commerce intérieur de l'ame avec le corps n'eſt pas libre, eſt même en ſouffrance ? il eſt vrai que l'eſprit taciturne a je ne ſais quelles marques, qui le font confondre avec le profond jugement : mais le jugement & l'eſprit ſont bien différens l'un de l'autre, ſe rencontrent même rarement enſemble dans le même individu.

VI. Il eſt une eſpece de mélancoliques, que j'appellerois volontiers périodiques ; chez leſquels le délire ne porte que ſur un objet. Si l'on traite avec eux de toute autre choſe que de ce qui fait leur folie, on les trouve raiſonnables, quelquefois même gens d'eſprit ; mais ſi vous touchez la corde qui les bleſſe, tout eſt perdu : leur raiſon eſt en fuite, & vous les voyez

bientôt donner dans les plus ridicules & les plus abſurdes idées.

VII. Il y eut un tems, dit Plutarque, que les filles des Miléſiens furent frappées d'une mélancolie terrible, en ſorte qu'il leur prenoit à toutes une envie ſubite de mourir, & que pluſieurs s'étoient déjà étranglées elles-mêmes. Les ſages remontrances, les menaces même, les remedes les mieux adminiſtrés, tout étoit employé inutilement pour guérir cette cruelle phrénéſie, & la dépopulation des filles de Milet alloit devenir générale, lorſqu'un citoyen, dont Plutarque ne dit pas le nom, conſeilla de publier un Edit qui déclarât que toute fille qui ſe pendroit, ſeroit traînée toute nue dans les rues juſqu'à la grande place. La pudeur fit ce que n'avoient pu faire tous les autres moyens employés, & la crainte de paroître nues, même après leur mort, ſuffit pour rétablir la raiſon des Miléſiennes.

VIII. Galien rapporte qu'un mélan-

colique s'imaginoit être transformé en coq, en ſorte qu'il chantoit à toutes les heures, & remuoit les bras, comme les coqs battent des aîles. Un autre étoit perſuadé qu'on lui avoit coupé & enlevé la tête. Son Médecin, nommé Philotime, le guérit, en lui mettant ſur le crane un caſque de fer très-peſant, qui par ſon poids l'obligea de convenir qu'il avoit une tête.

IX. Boerhaave parle d'un de ces fous à qui un jour il paſſa par la tête de ne plus uriner, pour ne pas inonder la ville où il demeuroit. Il ſeroit mort de cette folie, ſi un Médecin n'avoit imaginé de faire crier autour de lui que le feu étoit dans la Ville, & qu'elle alloit être conſumée, s'il n'avoit pas la bonté de rendre ſon urine, pour éteindre l'incendie. Cette raiſon parut ſi bonne au mélancolique, qu'il urina, & fut guéri.

X. Voilà les remedes qu'il faut mettre en uſage dans le traitement de ces ſortes de maîades; convenir de tout ce qu'ils

veulent, & les tromper, c'eſt en quoi conſiſte toute la cure. Qu'auroient fait les remedes ordinaires ſur un mélancolique qui s'imaginoit avoir toujours froid, qui durant les plus grandes chaleurs de l'été ſe faiſoit allumer dans ſa chambre un grand feu, dont il s'approchoit tellement, qu'on étoit obligé de l'enchaîner pour l'empêcher de s'y jetter tout-à-fait?

Au défaut de remedes, voici le moyen qu'employa avec ſuccès pour le guérir un Médecin Portugais. Il convint d'abord avec ſon malade, qu'il faiſoit horriblement froid, qu'il avoit une grande raiſon de ſe bien chauffer, & que c'étoit fort mal fait que de l'empêcher de s'approcher du feu autant qu'il déſiroit. Mais, lui dit-il, puiſqu'on s'obſtine à ne pas vous laiſſer chauffer à votre volonté, je vous conſeille de vous revêtir depuis la tête juſqu'aux pieds d'une bonne fourrure, qui vous échauffera beaucoup mieux & plus également que le feu. Le malade trouva cette idée excellente. On l'affuble

donc de peaux de mouton qu'on avoit auparavant bien imbibées d'eſprit de vin, & quand il en fut bien affublé, on y mit le feu. Il ſe vit bientôt couvert d'une robe de chambre de feu : mais bien loin que les flammes lui fiſſent peur, il ſautoit de joie, à meſure qu'elles faiſoient des progrès ; & après quelques momens, il cria qu'enfin il avoit chaud. Il fut dépouillé promptement, & ne s'eſt pas plaint depuis d'avoir froid.

XI. Le fameux Dominique, Arlequin de la Comédie Italienne, vint conſulter le célebre Sylva, qui ne le connoiſſoit pas. Je n'ai pas d'autre remede à vous indiquer, lui dit le Docteur, que d'aller ſouvent voir jouer Arlequin ; ſon jeu naïf diſſipera votre mélancolie. Ce remede ne me convient pas, répondit Dominique ; je ſuis même le ſeul homme dans Paris qui ne puiſſe en faire uſage. Pourquoi cela ? C'eſt que je ſuis Arlequin.

XII. Albert Durer, Peintre & Graveur du ſeizieme ſiecle, a repréſenté la mé-

lancolie ſous la figure d'une femme aſſiſe, qui a la tête appuyée ſur une main, & tient de l'autre un compas : elle eſt vêtue, & a des aîles aux épaules : auprès d'elle eſt un chien qui dort, & au-deſſus de ſa tête, on voit des balances, une clochette & une horloge de ſable. Un autre Graveur Thomaſſin, mort à Paris en 1741, a auſſi compoſé, ſous le titre de *Mélancolie*, une eſtampe qui eſt ſon chef-d'œuvre. Elle repréſente une femme méditant ſur une tête de mort ; elle eſt gravée d'après le Fety.

Vapeurs. I. Après la mélancolie, la maladie qui en approche le plus, eſt celle des vapeurs, avec cette différence pourtant, qu'elle n'eſt pas, comme l'autre, une eſpece de folie, qu'elle eſt moins biſarre dans ſes effets, & plus refléchie dans ſes criſes. Auſſi a-t-on défini les vapeurs une maladie ſans maladie, qui fait l'exercice des gens oiſifs, & la fortune de ceux qui les traitent. Dans le fait, ce mal, ſi peu

connu des malades eux-mêmes, & peut-être encore moins des Médecins, n'eſt autre choſe qu'une inactivité de l'ame, ſi on peut parler ainſi. On ne la guérit que par l'exercice & la diſſipation : il faut donner à l'ame des ſecouſſes qui la tirent de l'engourdiſſement où elle languit. Quand on n'a pas chez ſoi aſſez de puiſſance pour ſe procurer ces ſecours ſalutaires, il faut chercher ailleurs de quoi les exciter. Il faut imiter nos voiſins, qui, attaqués du ſpleen, maladie à peu près ſemblable aux vapeurs, abandonnent leur Iſle, & vont courir les pays étrangers.

II. Les vapeurs ne ſont connues parmi nous, que depuis le commencement du dernier ſiecle. Il eſt écrit, Dict. Hiſt. 8 vol. *in*-8°. que ce fut l'Abbé Ruccellai, Gentilhomme Florentin, qui en apporta la mode en France. Il étoit en effet d'une délicateſſe de nerfs ſans égale ; un rien le bleſſoit ; le ſoleil, le ſerein, le chaud, le froid ou la moindre intemperie de l'air, altéroient ſa conſtitution : il ne buvoit

que de l'eau, mais d'une eau qu'il falloit aller chercher bien loin, & choiſir, pour ainſi dire, goutte à goutte. On ſervoit ſur ſa table des baſſins de vermeil, tout chargés d'eſſence, de parfums, &c. & dans leſquels il y avoit des gants & des évantails pour les convives. Le Maréchal d'Ancre fut ſon principal protecteur à la Cour; & le Vaſſeur dit, dans ſon Hiſtoire de Louis XIII, que le Roi ayant cru être attaqué de vapeurs, tous les courtiſans, juſqu'aux Bourgeois même, crurent auſſi en être attaqués : cependant le Commentateur de Deſpreaux aſſure dans ſes Notes, ſur la huitieme Satyre de ce Poëte célebre, que lorſqu'elle fut compoſée, il n'y avoit alors que les femmes qui ſe plaignoient d'avoir des vapeurs. Voici un fait qui ſemble prouver le contraire.

III. Le Comte de Buſſy étant un jour entré aux Petites-Maiſons, trouva dans la cour un homme qui lui parut moins fou que les autres : il lui demanda quelle étoit

étoit la folie de la plupart des gens qui étoient là. Ma foi, Monſieur, lui répondit cet homme, c'eſt bien peu de choſe. On nous fait paſſer pour fous, parce que nous ſommes miſérables : ſi nous étions des gens de qualité, on diroit que nous avons des vapeurs, & on nous laiſſeroit courir les rues.

IV. L'homme le plus ſujet aux vapeurs, que j'aie connu, dit un Auteur moderne (l'Abbé Leblanc, lettres ſur les Anglois, tom. I, Lettre 27) n'en avoit de violens accès, que lorſqu'il étoit ſans argent. Son mal augmentoit ou diminuoit, ſuivant que ſa bourſe étoit plus ou moins vuide, en ſorte qu'elle étoit le thermometre infaillible de ſa maladie. La veille de l'attaque la plus vive qu'il ait eue, il avoit perdu deux cents louis au pharaon.

V. Monſieur, me diſoit un jour un vaporeux des mieux conditionnés, vous avez comme moi des vapeurs; mais vous ne voulez pas en convenir, parce que vous n'y comprenez rien : eh bien ! ſa-

chez, Monſieur, qu'Hippocrate n'y comprenoit pas plus que vous, & ne laiſſoit pas d'y croire : mon Médecin m'a aſſuré qu'il diſoit dans un endroit de ſes Ouvrages, qu'il y avoit dans cette maladie quelque choſe de divin, Δαιον τι. Telles furent ſes expreſſions. Elles ne ſortiront jamais de ma mémoire, ajouta-t-il.

Je me donnai bien de garde de chercher à déſabuſer mon homme; j'aimai mieux lui laiſſer croire que j'étois entiché du même mal que lui : c'eſt une ſi douce conſolation pour les malheureux de trouver des ſemblables ! Comment d'ailleurs prouver à un aveugle qu'il fait jour en plein midi ? ne ſait-on pas que la plupart des gens à vapeurs, ſemblables à celui que Moliere a peint dans le malade imaginaire, ſe fâchent quand on ne veut pas ajouter foi à leur maladie ? n'en voit-on pas qui, quand on leur dit qu'ils ont l'air de ſe bien porter, entrent dans une auſſi grande fureur, que ſi on leur diſoit qu'ils ſont des coquins ? C'eſt de ces gens-là que

Montagne a dit : *Ils ſe font ſaigner, purger & médeciner pour des maux qu'ils ne ſentent qu'en leurs diſcours.*

VI. Chirac, ce grand Médecin, auſſi incapable de flatter la manie d'un homme, que de prendre un travers de l'eſprit pour une maladie du corps, ſe trouvoit un jour preſſé par un vaporeux de lui indiquer un remede pour ſon mal. Après bien des refus, Chirac, pouſſé à bout, lui répondit avec une dureté qui étoit aſſez dans ſon caractere, que le ſeul remede qu'il eût à lui indiquer, étoit d'aller aſſaſſiner quelqu'un ſur le grand chemin, & de prendre enſuite la poſte pour ſortir du Royaume, ſi bon lui ſembloit.

VII. Celui qui faiſoit monter à cheval un prétendu vaporeux, & l'envoyoit, à trois lieues de Paris, boire de petites bouteilles d'eau de la Seine, qu'il lui déguiſoit avec ſoin, & qu'il lui vantoit comme une eau merveilleuſe contre ſa maladie, ne le traitoit il pas comme on traite les enfans qu'on amuſe & qu'on trompe ſur

la nature des remedes qu'on veut leur faire prendre ?

VIII. M. Falconnet, plus connu en littérature qu'en médecine, quoiqu'il fût Médecin, fut mandé auprès d'une Dame, qui ne put jamais venir à bout de lui rendre compte de ſa maladie. A toutes les queſtions qu'il lui faiſoit, elle répondoit toujours un oui, qui dénotoit la meilleure ſanté. Avez-vous appétit ? Oui. Dormez-vous bien ? Oui. Faites-vous bien toutes vos fonctions ? Oui. Etes-vous gaie ? Oui. M. Falconnet, qui dans toutes ces réponſes ne voyoit qu'une ſanté bien conditionnée, ſe leva, & dit à la Dame en ſe retirant : Oh bien, Madame, laiſſez-moi faire, je vous donnerai des remedes qui vous ôteront tout cela.

Voici comme M. Villemain d'Ablancourt a redigé en vers cette hiſtoriette. *Merc. de France, Juillet 1777, 1er. v. p. 9.*

De petites vapeurs quelquefois tourmentée,
(C'eſt un mal fort en vogue & tout-à-fait joli

Qui ſied à la beauté dont il eſt accueilli)
Une femme à grands tons s'en fut trouver P....
Eſculape fameux, conſommé dans ſon art.
» Des plus ſombres ennuis j'ai la tête affectée,
» Lui dit-elle, & je viens implorer vos ſecours :
» Si j'en crois le public, toujours juge équi-
» table,
» Vous êtes en mérite un homme incomparable:
» Je me jette en vos bras : rendez-moi mes
» beaux jours,
» Et débarraſſez-moi du fardeau qui m'accable.
Madame, aſſurément je ſerai trop heureux
De pouvoir vous guérir; la cure eſt agréable,
Donnez-moi votre pouls : il eſt fort bon... les
yeux
Me ſemblent aſſez clairs... Dormez-vous? A
merveille.
Avez-vous appetit? . . . Oui, la faim me
reveille.
Vous déjeûnez? --- Je dîne & je ſoupe encore
mieux.
L'eſtomac? --- Excellent. --- Sympthomes
dangereux!
Marchez-vous? --- Fort long-tems & ſans faire
de pauſe.
Allons, allons, demeurez-là,
Je vais ordonner quelque choſe
Qui vous ôtera tout cela.

XI. Pope a compoſé, comme tout le monde ſait, un petit Poëme en cinq chants, intitulé : *La Boucle de cheveux enlevée.* Ce Poëme, plus galant & plus enjoué que notre lutrin, eſt pour les Anglois ce que Vert-Vert eſt pour nous. On y trouve le portrait de la Déeſſe des vapeurs : nous en donnons ici avec d'autant plus de plaiſir la traduction en vers, qu'elle eſt de l'Apollon de la France, & du Neſtor de notre littérature :

Umbriel à l'inſtant, vieux gnome rechigné,
Va d'une aîle peſante & d'un air refrogné,
Chercher en murmurant la caverne profonde,
Où loin des doux rayons que répand l'œil du monde,
La Déeſſe aux vapeurs a choiſi ſon ſéjour.
Les triſtes Aquilons y ſiffient à l'entour,
Et le ſouffle mal ſain de leur aride haleine.
Porte aux environs la fievre & la migraine.
Sur un riche ſopha, derriere un paravent,
Loin des flambeaux, du bruit, des parleurs & du vent,
La quinteuſe Déeſſe inceſſamment repoſe,
Le cœur gros de chagrin, ſans en ſavoir la cauſe.

N'ayant jamais penſé, l'eſprit toujours troublé,
L'œil chargé, le teint pâle & l'hypoconde enflé:
La médiſante envie eſt aſſiſe auprès d'elle.

. . . . . .

Sur un lit plein de fleurs négligemment penchée,
Une jeune beauté non loin d'elle eſt couchée;
C'eſt l'affectation qui graſſaye en parlant,
Ecoute ſans entendre & lorgne en regardant,
Qui rougit ſans pudeur & rit de tout ſans joie,
De cent maux différens prétend qu'elle eſt la proie,
Et pleine de ſanté, ſous le rouge & le ſard,
Se plaint avec adreſſe, & ſe pare avec art.

X. M. Pomme, Médecin, a écrit avec ſuccès & élégance, ſur l'eſpece de maladie dont nous parlons. Son Ouvrage, imprimé depuis peu à l'Imprimerie Royale, renferme tout ce qu'il y a de mieux ſur cette matiere. Cependant avec toute ſon habileté, M. Pomme a échoué dans le traitement de la maladie qu'il a ſi bien décrite. Qu'on en juge par l'extrait d'une lettre d'un de ſes malades qu'il a traité pendant quatre ans & cinq mois, tant par lettres que ſous ſes yeux. » J'ai tenu, dit ce malade, un journal

» exact de tout ce que j'ai fait & pris
» pendant ce long eſpace de tems, & le
» réſultat eſt que j'ai bu quinze mille
» pintes d'eau, tant de veau que de pou-
» let, & quatorze cent pintes de petit
» lait; que j'ai pris douze mille lavemens,
» deux cent ſoixante & cinq bains, &
» autant de fomentations ſur la tête: ce-
» pendant j'ai toujours été à peu-près
» dans le même état, & j'y ſuis encore.
» Je meurs continuellement ſans ceſſer
» de vivre. Si j'étois le maître de ma vie,
» il y a long-tems que je ne mourerois
» plus ».

Que prouve cette lettre? Rien autre choſe, ſinon que ce n'eſt pas la faute du Médecin, s'il n'a pas guéri ſon malade, mais celle de la maladie qui eſt un prothée, ſe déguiſant & ſe transformant ſous mille faces différentes, en ſorte qu'on peut la comparer à une hydre, dont les têtes toujours renaiſſantes pullulent de nouveau, à meſure qu'on les abat.

ARISTON. Tel eſt le nom d'un Médecin

Chrétien qui vivoit ſous le regne de Dioclétien, vers l'an 303. Les *actes ſinceres* rapportent qu'il avoit toujours un biſtouri tout prêt pour couper la langue à ceux qu'on condamnoit à ce ſupplice. Le Prêteur Romain l'ayant ordonné pour un petit enfant nommé *Romain*; Ariſton fit cette opération, & les mêmes *actes* rapportent qu'elle n'empêcha pas l'enfant de parler avec une volubilité merveilleuſe. Ce miracle ayant été rapporté à l'Empereur, il fit venir le Médecin, & lui en demanda la cauſe. Celui-ci jura que l'opération avoit été faite ſuivant toutes les regles de l'art; il montra même la langue de l'enfant qu'il avoit conſervée. Au ſurplus, dit-il, faites venir le premier eſclave, je lui couperai la langue en préſence de Votre Majeſté, & Elle verra s'il pourra parler. Le Médecin fut pris au mot: on fit venir un pauvre homme, à qui il coupa juſte autant de langue, qu'il en avoit coupé au petit enfant. Qu'en réſulta-t-il? C'eſt que

l'homme mourut ſur le champ. *Œuvres de Voltaire, Mél. tom. I, pag. 373, édit. de Genêve.*

THESES DE MÉDECINE. I. Les theſes de la Faculté de Médecine de Paris méritent à juſte titre la célébrité dont elles jouiſſent en France & chez l'Etranger. Elles forment un Corps de doctrine ſuivi & très-intéreſſant; le ſtyle en eſt tel, qu'il joint à la préciſion de *Terence* l'élégance de *Celſe*. Leur origine eſt fort antérieure à l'invention de l'art de l'Imprimerie. La premiere notion que les Médecins en aient, eſt de 1396; on les diſtribuoit alors manuſcrites au Doyen & aux Argumentans. En 1640 on mit aux theſes une épigraphe & une conſécration religieuſe à la Trinité, à la Sainte Vierge, & à S. Luc, Patron des Médecins orthodoxes. Cette conſécration déplut à quelques Médecins hétérodoxes, & donna lieu à des conteſtations ſous le Décanat de *Guillaume Duval*. C'eſt en 1662 que

les theſes de médecine ont pris la forme *in*-4°. qu'elles ont encore maintenant. Mais ce n'eſt que depuis 1724, ſous le Décanat de M. *Philippe Caron*, qu'on ſoutient à la Faculté des theſes de chirurgie, & c'eſt un procès entre les Médecins & les Chirurgiens qui y a donné lieu. L'utilité de cet établiſſement n'eſt pas encore bien prouvée. Le champ de la médecine proprement dite n'eſt-il donc pas aſſez vaſte, pour occuper ceux qui entreprennent de le défricher, ſans qu'ils portent la faulx dans celui d'autrui ?

II. Charles Delorme, Médecin de Paris, mort à Moulins en 1678, âgé de 94 ans, a publié en 1608 un Livre *in*-4°. intitulé : *Laureæ Apollinares ;* c'eſt un recueil de theſes dont il eſt Auteur, & qui la plupart roulent ſur des ſujets ſinguliers & intéreſſans. Il y en a une entr'autres où il examine, *ſi les animaux & les foux peuvent être guéris par les mêmes remedes*, & il conclut pour l'affirmative.

III. Le 8 janvier 1733 on soutint aux Ecoles de médecine, sous la présidence de M. de Lepine, une these dont la question étoit : *An à functionum integritate mentis sanitas.* Cette these, où l'Auteur traite de l'ame, donna lieu à des bruits contre lui sur sa religion, & ce fut pour les refuter, qu'il adressa à M. *Baron*, alors Doyen, une lettre dans laquelle il répond aux objections qu'on lui faisoit, & établit la pureté de sa croyance, contre les atteintes qu'on vouloit lui porter. Cette lettre est insérée dans un des Mercures de cette année.

IV. Le 29 février 1736, il y eut dans l'Université de Bologne un acte célebre de médecine, dans lequel la Demoiselle *Laure Bussi*, âgée de 32 ans, & aggrégée de cette Faculté, fit un discours latin, & argumenta ensuite avec l'applaudissement d'une illustre & nombreuse compagnie, sur l'anatomie, & en particulier sur l'ossification. Le Cardinal Légat, l'Ar-

chevêque, le Gonfalonier, le Vice-Légat, &c. étoient préſens.

V. Il paroît que dans les Ecoles de médecine en Eſpagne on occupe les aſpirans à mille queſtions frivoles & ridicules; car l'Auteur d'un Voyage d'Eſpagne, traduit de l'Italien, dit avoir aſſiſté à une theſe publique de médecine, & que la queſtion principale qu'on agita, fut de ſavoir, *de quelle utilité ou de quel préjudice ſeroit à l'homme d'avoir un doigt de plus ou un doigt de moins.* On diſcuta auſſi, ajoute l'Auteur, *ſi pour jouir d'une bonne ſanté, il falloit, en ſe coupant les ongles, commencer par la main droite ou par la main gauche, par le pouce ou par le petit doigt.*

EAUX MINÉRALES. I. *Fraylope*, Médecin, appelle les eaux minérales un remede empyrique, qui fait, dit-il, plus de cocus, qu'il ne guérit de malades. *Pierre Dumoulin* dit, dans ſes prophéties, que lorſqu'une fontaine, ſi petite

qu'elle ſoit, a quelque vertu diuretique, déſopilative ou confortative des nerfs & de l'eſtomac, on met auſſi-tôt un petit ſaint auprès.

II. On a joué à Toulouſe, en 1763, une Comédie qui n'a pas été imprimée, intitulée : *Les Eaux de Bagneres*, piece en un acte, en proſe, avec un divertiſſement, par M. l'Abbé *Sabathier de Caſtres*, l'Auteur des *trois Siécles de la Littérature*. Cette piece donna lieu à une anecdote aſſez plaiſante, inſérée dans les anecdotes dramatiques, tom. II, pag. 361. Comme elle n'a pas trait à notre ſujet, nous la rapporterons ſeulement en note (1).

---

(1) Après la premiere repréſentation de cette Piece, les Capitouls, irrités d'un trait ſatyrique, qui faiſoit alluſion aux mœurs dépravées de quelques notables de la Ville, envoyerent chercher l'Auteur, pour lui faire de vifs reproches. Celui-ci ſe défendit, en ſoutenant qu'il n'avoit eu perſonne en vûe. Comme on ne goûtoit pas ſes raiſons, il ſe

III. *Guillaume Rondelet*, fameux Médecin de Montpellier, a beaucoup contribué à accréditer les eaux de *Balaruc*. On lit dans l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc, que Guillaume de la Chaume de Pouſſans fut le premier qui uſa de ces eaux par le conſeil de Rondelet. Voici un exemple ſingulier de la vertu de ces eaux. M. *Diſſes*, Médecin à Villefranche en Rouergue, envoya en 1718 à l'Académie des Sciences l'hiſtoire d'une Dame, qui, à la ſuite d'une inciſion faite au muſcle crotaphite gauche, voyoit les objets plus de dix pas à côté qu'ils n'étoient, & qui

---

rejetta ſur la fineſſe du trait, & prétendit qu'en ſuppoſant qu'il fût applicable à quelqu'un, peu de ſpectateurs étoient capables de le ſaiſir. Un de ces Meſſieurs, qui ne paſſoit pas pour avoir beaucoup d'eſprit, lui dit : « Apprenez, jeune » homme, que toutes les perſonnes qui vont à » la Comédie, ſont inſtruites & éclairées ». Je vous y ai pourtant vu quelquefois, répliqua l'Auteur, qui par cette reparrie fit rire l'aſſemblée, & mit fin aux reproches.

fut guérie par l'uſage des eaux de Balaruc.

IV. Les eaux de Bath ſont très accréditées en Angleterre pour pluſieurs maladies. Des Médecins, dans un cas très-preſſant, vouloient y envoyer un riche particulier. Le malade prit de l'humeur contr'eux, les traita d'ignorans, trouvant ridicule qu'on le fît aller aux eaux dans une ſaiſon où il n'y avoit plus de compagnie, comme ſi c'eût été la compagnie qui eût dû le guérir.

V. Le ſonnet ſuivant peint au naturel la vie que menent à Bourbon ceux qui y vont prendre les eaux :

Toujours boire ſans ſoif, faire mauvaiſe chere,
Du Médecin *Griffet* demander le conſeil,
Voir de mille perclus le funeſte appareil,
Se trouver avec eux compagnon de miſere ;

Sitôt qu'on a dîné ne ſavoir plus que faire,
Eviter avec ſoin les rayons du ſoleil,
Se garder du ſerein, réſiſter au ſommeil,
Et voir pour tout regal arriver l'ordinaire ;

Quoiqu'on meure de faim, n'oſer manger ſon ſou,

Tendre

Tendre docilement les mains, les pieds, le cou
Deſſous un robinet auſſi chaud que braiſe ;

Ne manger aucun fruit, ni pâté ni jambon,
S'ennuyer tout le jour aſſis dans une chaiſe,
Voilà, mes chers amis, les plaiſirs de *Bourbon.*

VI. On lit dans les mémoires de l'Académie de Dijon, tom. I, pag. 355, l'épigraphe ſuivante, faite par M. Juvet pour le bâtiment de la fontaine minérale de Bourbon-les-Bains.

Auriferas dives jactet Pactolus arenas :
Ditior hæc volvit mortalibus undâ ſalutem.

VII. *Dancourt* a fait une Comédie en un acte en proſe, intitulée : *Les Eaux de Bourbon.* Dans le ballet de cette petite piece deux perſonnages équipés en malades, buveurs d'eau, paroiſſent danſer dans des fauteuils, ce qui fait une ſingularité réjouiſſante.

VIII. M. de Boiſſy, Auteur de pluſieurs Comédies, en a fait une entr'autres, intitulée : *Le Mari garçon*, en trois actes, en vers libres, & repréſentée aux

Italiens le 10 février 1742, dont il établit la Scène aux eaux de Forges. Voici comme Finette, ſuivante de la Comteſſe, fait le portrait du Médecin qui préſide à ces eaux.

L'aimable homme : c'eſt un modele
Que devroient ſuivre ſes rivaux.
Il veut que les buveurs reſpirent
Le plaiſir en tout tems, la joie à tout propos.
Plus on a ſoin, dit-il, de tracaſſer ces eaux,
Plus elles font de bien, & plus elles tranſpirent.
Comme elles font d'ailleurs naître un grand appetit,
Il les exhorte, il leur preſcrit
De faire ſur-tout bonne chere,
Et de ne dormir que de nuit.

Ce Médecin s'appelle *de la Joye ;* c'eſt, ſuivant l'Auteur, un Médecin d'une nouvelle eſpece, & ſur-tout un grand ivrogne. Il vient lui-même faire l'étalage de ſes rares qualités, & dit :

Un Médecin raſſemble
Toutes les qualités & tous les arts enſemble.
J'entends par arts ceux qui par leur gaieté
Ont mérité le nom de talens agreables,

Et concourent à la ſanté,
Comme au délaſſement de tous les gens aimables.
Il eſt tout-à-la-fois Muſicien, Gourmet,
Poëte, cuiſinier & maître de ballets.
De toute façon il s'eſcrime.
Il change comme il veut de ton & de maintien,
Tantôt vif & badin, tantôt grave & ſublime;
Tout digne enfant de Galien
Doit être né Comédien.
Notre profeſſion n'eſt qu'une pantomine;
Adieu; je ſuis forcé de finir l'entretien:
Car l'heure du dîner approche,
Et je ſuis ſur-tout ponctuel,
Quand il faut ordonner un repas ſolemnel.

Cette Comédie eut beaucoup de ſuccès; mais on peut reprocher avec raiſon à l'Auteur d'avoir trop ridiculiſé & rendu trop vil le caractere du Médecin qu'il met en ſcène; il pouvoit le rendre joyeux & comique, ſans le dégrader à ce point.

ORVIÉTAN. Un vendeur d'orviétan avoit épouſé une femme qui à un grand air de beauté ſéduiſante joignoit un fond d'eſprit très-agréable. Comme ſa conduite

n'étoit pas fort réguliere, ſon mari en porta ſes plaintes au Magiſtrat. Il étoit ſi animé en contant ſon malheur, qu'il trancha le mot, & dit que ſa femme avoit toujours été une p..... Elle étoit préſente, & répondit ſans s'émouvoir : *Rendez-vous juſtice ; ſi je n'euſſe pas été p..... eſt-ce qu'une femme comme moi eût épouſé un homme comme vous ?*

PILULES. I. *Moliere* diſoit que le mépris étoit une pilule qu'on pouvoit bien avaler, mais qu'on ne pouvoit gueres mâcher ſans faire la grimace.

II. On lit dans les Ouvrages du célebre *Pogge* le conte ſuivant. Un Charlatan n'avoit qu'une eſpece de pilules pour toutes les maladies. Un payſan vint le prier de lui faire retrouver ſon âne qu'il avoit perdu. L'empyrique voulant paroître ne rien ignorer, lui fit avaler la pilule, & l'aſſura que bientôt il retrouveroit ſa monture. Notre idiot reprend le chemin de ſa maiſon, comptant bien ſur la promeſſe du Charlatan : mais l'opé-

ration du remede ſe faiſant bientôt ſentir, il s'écarte du chemin pour en aller porter les effets dans un champ, où le hazard veut qu'il retrouve ſon âne. Voilà, s'écria-t-il, un grand Médecin.

III. Guillaume Pelliſſier, Evêque de Montpellier, mourut dans cette ville en 1568 d'un ulcere dans les entrailles, cauſé par l'ignorance d'un Apothicaire qui lui fit prendre des pilules de coloquinte mal broyées.

IV. Quelquefois, pour décider une affaire, les Siamois ont recours à des pilules faites exprès, & ſur leſquelles ils prononcent certaines imprécations. On fait avaler, aux deux parties qui conteſtent, quelques-unes de ces pilules, qui ſont de véritables vomitifs. Celui, dont l'eſtomac plus vigoureux peut conſerver plus longtems ces pilules, ſans les rejetter, a gagné ſa cauſe.

V. Au printems de l'année 1776, M. Paulin, Médecin de l'Evêque & Prince de Munſter, fut conſulté par un homme

de conſidération, qui depuis cinq à ſix jours ſouffroit des douleurs vagues à l'eſtomac & aux hypocondres. Il vouloit abſolument prendre des *pilules de Francfort*, dont on attribue la compoſition à *Beier*, perſuadé qu'il n'y avoit que ces pilules ſeules qui puſſent le guérir, en ſorte qu'il ſe refuſoit opiniâtrement à tout autre remede.

M. Paulin, ſurpris d'une fantaiſie auſſi ſinguliere, qui n'avoit nul fondement, lui promit de le ſatisfaire, & de compoſer lui-même les pilules. Mais ne les jugeant nullement convenables à l'état du malade, il fit avec de la mie de pain frais & de la ſalive dix-huit petites boules en forme de pilules, qu'il lui envoya après les avoir bien dorées. Le malade les prit avec avidité dès le point du jour, & vint ſur le ſoir trouver M. Paulin, à qui il dit qu'il avoit vomi une fois, évacué cinq fois par le bas & abondamment, qu'en un mot il étoit parfaitement guéri. Le Médecin n'ayant pas voulu croire à ces

déjections ſpontanées, qu'il ſavoit bien ne pouvoir être l'effet des pilules qu'il avoit données au malade, ſe tranſporta chez lui, où il trouva en effet une très-grande quantité de matieres pituiteuſes épaiſſies.

Attribuera-t-on cette purgation à la diſpoſition du corps du malade, ou à ſon imagination frappée? Il eſt probable qu'on la regardera plutôt comme l'effet de l'imagination, actuellement ſur-tout qu'on lui fait jouer un ſi grand rôle dans l'économie animale, & qu'on prétend qu'elle opere des cures merveilleuſes.

VI. Au ſurplus, ſi on peut attribuer à la diſpoſition du corps du malade l'effet des pilules dont il eſt parlé ci-deſſus, en voici qui ont produit leur effet par la ſeule irritation que leur vue a occaſionnée.

Un homme des plus diſtingués de Copenhague (dit *Olaus Borrichius*, dans les actes de Copenhague pour l'année 1678) que j'avois guéri & purgé après

ſa maladie, me pria d'ordonner auſſi un doux purgatif pour ſon épouſe. Je preſcrivis ſeulement cinq pilules purgatives. Cette Dame, un peu délicate, fit beaucoup de façon pour les avaler en préſence de ſon mari. Celui-ci, qui prenoit aſſez bien les médicamens liquides, avoit une eſpece d'horreur pour les pilules. Celles-ci lui frapperent tellement l'imagination, qu'il pria inſtamment ſon épouſe de les avaler promptement, ſans quoi il ſe ſentoit ſur le point de vomir : mais le coup étoit porté, & il fut purgé beaucoup plutôt que ſa femme, & même plus qu'elle ; car il vomit deux fois, outre trois ſelles abondantes qu'il rendit comme elle.

RAVE. Il n'eſt perſonne qui ne connoiſſe cette plante. *Athenée* dit que le Général Romain *Curius*, que des Ambaſſadeurs trouverent faiſant cuire des raves, ne mangea jamais d'autres racines. *Pappius* aſſure, d'après *Vincent de Beauvais*,

vais, que qui mange ſouvent des raves, court riſque que ſon eſtomac ne s'enfle. D'autres Auteurs penſent que les raves excitent à la concupiſcence. Pour ce dernier effet, s'il eſt réel, il ne pouvoit gueres embarraſſer le Général Romain, car il avoit ſa femme avec lui, puiſque Plutarque nous apprend que, tandis qu'il faiſoit cuire ſes raves, ſa femme, de ſon côté, paitriſſoit le pain.

TENDON. Rufin, Miniſtre de l'Empereur Théodoſe, ayant été tué, parce qu'il vouloit s'emparer du trône, un ſoldat coupa une de ſes mains; & comme les tendons des muſcles qui font mouvoir les doigts, étoient pendants, il s'aviſa d'aller avec cette main, dont en tirant les tendons, il ouvroit & fermoit les doigts à volonté, demander l'aumône au nom de Rufin.

TESTICULES. I. Sébaſtien Rouillard plaidant pour un Gentilhomme que ſa

femme pourſuivoit en Juſtice, à l'effet de faire caſſer ſon mariage, ſous prétexte qu'il n'avoit point de teſticules, fit imprimer un Ouvrage d'abord *in* 8°. & enſuite *in*-12. ſous ce titre : *Capitulaire auquel eſt traité qu'un homme né ſans teſticules apparens, & qui a néanmoins toutes les autres marques de virilité, eſt capable des œuvres du mariage.* L'édition *in*-12. faite à Paris en 1604, eſt beaucoup plus ample & meilleure que la premiere. M. Portal n'en parle pas dans ſon Hiſtoire de l'anatomie ; il ne cite que celle *in*-8°. Rouillard gagna ſa cauſe.

II. Cabrol, Chirurgien qui a joui d'une réputation diſtinguée dans le ſeizieme ſiecle, rapporte qu'un homme ayant été pris dans le moment qu'il vouloit violer une fille, & ayant été ſur le champ pendu, par ordre du Connétable de Montmorency, on le porta à l'amphitéâtre de Montpellier, où Cabrol le diſſéqua, & fut fort étonné de ne rencontrer aucun teſticule ni en dedans ni en dehors. Il trouva

cependant les veſſicules ſéminales remplies de ſemence. Cabrol s'appuya du témoignage de MM. *Saporta*, *Feynes*, *Joubert* & *d'Aſſas*, Médecins, qui aſſiſterent à l'ouverture, & furent témoins de ſes recherches. Quelles que ſoient ces autorités, un fait auſſi ſurprenant aura toujours des incrédules.

III. C'eſt une coutume religieuſe chez les Hottentots, ou une eſpece de circonciſion en uſage, de retrancher aux enfans mâles, vers l'âge de huit à neuf ans, le teſticule gauche. Ces peuples ont une loi très-ſévere, qui défend à tout homme d'avoir commerce avec une femme, avant qu'on lui ait fait cette opération. Quiconque violeroit cette loi, ſeroit puni de mort, & les autres femmes mettroient en pieces celle qui auroit connu cet homme, perſuadées qu'elles ſont que tout homme qui a deux teſticules, & qui voit une femme dans cet état, ne produit jamais que des enfans jumeaux ; ce qui eſt

chez ces peuples un grand deshonneur pour une femme.

Vessicule du fiel. Parmi les habitans du Royaume de Laos dans la presqu'Isle au-delà du Gange, il y en a plusieurs qui sont persuadés qu'en frottant la tête de leur éléphant avec du fiel humain, ils inspirent à cet animal une force & un courage extraordinaires, qui se transmettent jusqu'à eux, & les rendent invincibles; ce sont sur-tout les grands qui sont entêtés de cette opinion extravagante : ils donnent une somme d'argent à quelques scélérats, qui tuent dans les bois la premiere personne qu'ils rencontrent, lui ouvrent le ventre, en tirent la vessicule du fiel, & l'apportent à celui qui doit les payer, avec la tête de celui qu'ils ont tué, comme une preuve que cette vessicule vient d'un homme.

Abcès. I. Un Cardinal étoit réduit presqu'à l'extrémité par un abcès à la

gorge, qui ne pouvoit crever. Un singe qui étoit dans sa chambre se saisit de sa calotte rouge qu'il mit sur sa tête, & se présenta ainsi coeffé devant son éminence ; le Cardinal fit un si grand éclat de rire, que l'abcès creva, & qu'il guérit.

II. On raconte la même chose d'Erasme. Ce savant lisoit les petites lettres, bien connues sous le titre : *Epistolæ obscurorum virorum*, qui parurent de son temps, & où l'ignorance, la présomption des Moines & des Théologiens d'alors sont dépeintes avec beaucoup de naïveté & d'enjouement, écrites d'ailleurs dans le jargon barbare des Théologiens Scholastiques ; il prit tant de plaisir à cette lecture, qu'un éclat de rire qui lui échapa, fit crever un abcès qu'il avoit au visage. C'est à ce sujet que Bayle demande si on ne doit pas mettre cette anecdote entre les exemples du profit de la lecture.

Céphalalgie. I. Mezerai dit dans sa grande Histoire, que les Chirurgiens

qui ouvrirent le corps de la Reine Jeanne d'Albret, Mere d'Henri IV, ne toucherent point à la tête. M. de Voltaire prétend que cela n'eſt pas vrai, & dit qu'elle avoit recommandé expreſſément avant ſa mort, qu'on viſitât cette partie avec exactitude, parce qu'elle avoit été tourmentée toute ſa vie de grandes douleurs de tête : elle avoit en conſéquence ordonné qu'on cherchât ſoigneuſement la cauſe de ce mal, afin qu'on pût le guérir dans ſes enfans, s'ils en étoient atteints.

La *Chronologie novennaire* rapporte formellement que Caillard ſon Médecin & Deſnœud ſon Chirurgien diſſequerent ſon cerveau, qu'ils trouverent très-ſain, qu'ils apperçurent ſeulement des bubes d'eau logées entre le crane & la pellicule qui enveloppe le cerveau, ce qu'ils jugerent avoir été la cauſe des maux de tête dont la Reine ſe plaignoit. Ils atteſterent d'ailleurs, qu'elle étoit morte d'un abcès formé dans la poitrine.

Il eſt à remarquer que le Médecin & le

Chirurgien qui firent cette ouverture, étoient Huguenots. Desnœud écrivit même dans le tems des libelles contre la Cour.

II. Voici la cure domestique que les Arabes emploient pour appaiser le mal de téte. Ils rasent cette partie, & font plusieurs incisions autour de la future coronale, laissant couler le sang jusqu'à ce que la douleur soit appaisée. Cette saignée locale en vaut bien une autre, si elle ne vaut pas mieux.

OISEAU. *Oiseau* est un des Historiens de la Faculté de médecine à Paris. C'étoit un de ces hommes bouffons, qui se rendent fameux par de froides plaisanteries ou de prétendus bons mots. C'est aussi lui qui est Auteur de cette harangue ridicule, qu'il prétend que les Barbiers tinrent à la Faculté en 1606, & qui est telle : « On vous a rapporté que disions » par la ville de Paris que n'estions vos » escoliers ne sujets : sachez, Messieurs, » que jamais nous ne pensâmes nier que

» nous fuſſions vos eſcoliers, & ſi aviemes » ſongé le dire, nous irions coucher pour » le déſonger ». Cette plate plaiſanterie appartient de plein droit à maître Oiſeau. Car, ſi l'on en croit Bernier, Eſſais de médecine, pag. 174 & 175, édition de 1689, il étoit de ſi belle humeur, qu'on le repréſenta en ce tems-là dans une tapiſſerie avec un malade & un tiers-collocuteur, ces vers en la bouche :

Le malade. Quand je vois maître Jean Avis,
Je n'ai ni fievre ni friſſon :

Le Médecin. Guéri êtes à mon avis,
Puiſque vous trouvez le vin bon.

L'interlocuteur à J. Avis. La peinture de votre Avis
A plus coûté que la façon.

Saignée. I. Un Chirurgien, après avoir ſoigné pendant plus de deux mois, & guéri la femme d'un berger, qui avoit une maladie très-dangereuſe, n'exigea rien pour ſes ſoins, ni même pour les remedes qu'il avoit fournis, parce qu'il connoiſſoit l'état de miſere où étoit réduite cette famille : cependant le berger

deſiroit bien exprimer ſa reconnoiſſance ; il ſe rappella que ſon bienfaiteur uſoit du tabac. Il acheta une tabatiere de buis, & grava ſur le couvercle la figure d'une Demoiſelle aſſiſe, qu'un Chirurgien ſaignoit, avec cette légende autour : *Je te bleſſe pour te guérir.* Il offrit enſuite la tabatiere à ſon Eſculape, qui la reçut avec beaucoup de plaiſir. Pluſieurs perſonnes qui l'ont vu, ont jugé cet ouvrage digne de nos meilleurs Artiſtes. Affiches de Montpellier, 1774.

II. Le Maréchal de . . . . étant en voyage ſe trouva incommodé au point d'être obligé de s'arrêter dans un village pour ſe faire ſaigner : on avertit le Chirurgien du lieu, dont l'air embarraſſé n'inſpiroit pas beaucoup de confiance au malade. Cependant le Maréchal donne ſon bras, qu'il retira un peu, lorſqu'il étoit ſur le point d'être piqué. *Il me ſemble*, dit le Chirurgien, *que Monſeigneur craint la ſaignée. Non pas la ſaignée, mais le Saigneur*, répondit le Maréchal.

III. Beautru étant tombé malade, de la maladie dont il mourut, & ſes Médecins ayant opiné pour la ſaignée, il ne voulut jamais la laiſſer faire. Le Roi, qui l'aimoit, ayant appris ſa réſiſtance, lui fit dire qu'il l'exhortoit très-fort à ſe laiſſer ſaigner. Beautru répondit à celui qui étoit envoyé par le Roi : *Je n'aime pas les ſaignées de par le Roi.*

IV. Un payſan condamné à être pendu & prêt à ſubir ſa ſentence, envoya chercher un Chirurgien, à qui il dit : « Je » n'ai jamais été ſaigné, Monſieur ; mais » ayant entendu dire que la premiere » ſaignée ſauvoit la vie, je vous prie de » me la faire.

V. « Il eſt d'uſage en Savoye, dit » *Menage*, que celui qui eſt ſaigné re- » çoit des préſens. Un jeune homme qui » s'étoit fait ſaigner, en ayant reçu un de » ſa maîtreſſe, lui écrivit : *Je vous re-* » *mercie de votre préſent pour la plaie de* » *mon bras ; mais celle du cœur !* »

VI. Le Roi de Boutan, dit Voltaire

dans ſes Mélanges, chap. XIII, eut un jour beſoin d'être ſaigné. Un Chirurgien Gaſcon, qui étoit venu à ſa Cour, dans un vaiſſeau de notre Compagnie des Indes, fut nommé pour tirer cinq onces de ce ſang précieux. L'Aſtronome du quartier cria que la vie du Roi ſeroit en danger, ſi on le ſaignoit dans l'état où étoit le Ciel. Le Gaſcon pouvoit lui répondre qu'il ne s'agiſſoit que de l'état où étoit le Roi de Boutan ; mais il attendit prudemment quelques minutes, & prenant enſuite ſon almanach, *vous avez raiſon, grand homme*, dit-il à l'Aſtronome, *le Roi ſeroit mort ſi on l'avoit ſaigné dans l'inſtant où vous parliez : le Ciel a changé depuis ce tems-là, & voici le moment favorable.* L'Aſtronome en convint, & le Roi fut ſaigné & guéri. Peu à peu on s'eſt accoutumé à ſaigner les Rois comme leurs ſujets, quand ils en ont eu beſoin.

VII. Un Chirurgien, en ſaignant une Dame de qualité, eut le malheur de

piquer l'artere, d'où réſulterent des accidens qui firent périr la malade. En faiſant ſon teſtament, elle eut la généroſité de laiſſer à ce Chirurgien extrêmement affligé, comme on s'en doute bien, huit cent livres de penſion viagere, tant pour le conſoler, eſt-il dit dans le teſtament, que pour l'obliger à ne plus ſaigner de ſa vie.

VIII. Il y a un trait preſque ſemblable dans le Journal encyclopédique du 15 Janvier 1773. Une Princeſſe Polonoiſe ayant éprouvé le même malheur, deux jours avant ſa mort elle fit inſérer dans ſon teſtament ce qui ſuit : « Perſuadée » du tort que mon malheureux accident » fera au Chirurgien malheureux, qui eſt » la cauſe de ma mort, je lui legue ſur » mes biens la ſomme de deux cent ducats » de rente viagere, & lui pardonne de » tout mon cœur ſa mépriſe ; je ſouhaite » ardemment qu'il ſoit indemniſé par-là du » diſcrédit que pourra lui cauſer ma fu- » neſte cataſtrophe ».

IX. M. Theveneau, Seigneur de Palmery, Docteur en medecine, demeurant à Saint-Sauge, ville du Nivernois, traita la femme d'un Huiſſier, nommée Gignault, âgée de 24 ans, qu'il fit ſaigner depuis le 6 Septembre 1726, juſqu'au 3 Juin 1727, c'eſt-à-dire, en neuf mois, trois mille neuf cent quatre fois; au 15 Juillet de la même année, les ſaignées montoient à quatre mille cinq cent cinquante-cinq; il n'y avoit que la ſaignée qui pût ſoulager cette femme, dans la maladie dont on trouve le détail, Mercure de France, Avril 1728, & Décembre 1729. Enfin, toutes les ſaignées depuis le 6 Septembre 1726, juſqu'au premier Décembre 1729, montoient à vingt-ſix mille deux cent trente.

X. Monſieur, Frere de Louis XIV, avoit une extrême averſion pour la ſaignée. En 1701, il eut des ſaignemens de nez, qu'il cachoit aux Medecins, crainte qu'ils ne le fiſſent ſaigner. Etant un jour à Marly, à table avec le Roi, il lui prit un ſai-

gnement de nez ſi conſidérable, que toute l'aſſemblée fut alarmée. On envoya chercher M. Fagon, premier Medecin, à qui une longue expérience avoit acquis le droit de parler aux Princes avec une dureté ſalutaire. Il lui dit, après l'avoir examiné : vous êtes menacé d'apoplexie & vous ne ſçauriez vous faire ſaigner trop promptement. Le Roi ſe joignit à diverſes repriſes au Medecin, pour vaincre la réſiſtance que ſon frere oppoſoit à la ſaignée ; mais n'ayant jamais pu l'obtenir, il lui dit à la fin : vous verrez ce que votre opiniâtreté vous coutera : on nous éveillera une de ces nuits pour nous dire que vous êtes mort. La prédiction ne s'accomplit que trop bien ; car au bout de quelque temps, après avoir ſoupé très-gaiement à S. Cloud, Monſieur étoit ſur le point de ſe retirer, lorſqu'il tomba mort, en demandant à M. de Ventadour, qui étoit auprès de lui, d'une liqueur que le Duc de Savoye lui avoit envoyée.

XI. Dans un concile tenu en Dauphiné

dans le neuviéme ſiécle, il fut ordonné, ſur les repréſentations de l'Archevêque de Narbonne, que dans cette partie de la France, on obſerveroit la Loi des Viſigots, qui défend de ſaigner une femme, ſi ce n'eſt en préſence de ſes parens. *Nullus medicus, ſine præſentiâ patris vel matris... mulierem phlebotomare præſumat.*

XII. L'imbécillité déſigna, pendant plus de ſix cent ans, ſous le nom burleſque de *minution*, la ſaignée périodique que chaque religieux eſſuyoit forcement, aux quatre ſaiſons de l'année. Malade ou ſain, aucun n'étoit à l'abri du coup de lancette : le ſang devoit même couler, juſqu'à ce que le Superieur fît appliquer la compreſſe. C'eſt ainſi que du temps de St. Louis les ſaignées étoient très-fréquentes, au point que ce Prince fut obligé d'impoſer des loix aux Religieuſes de l'Hôtel-Dieu de Pontoiſe, par leſquelles il ne leur fût permis de ſe faire ſaigner dorénavant que ſix fois par an; ſçavoir, à Noël, au commencement du Carême, à Pâques, à la St.

Pierre, dans le mois d'Août & à la Touſſaint. On trouve les mêmes Ordonnances dans les Statuts des Chartreux, faits par le vénérable *Guigne*, leur cinquiéme Prieur.

Il y a encore des Ordres religieux, ſi on en croit l'Auteur des *Mélanges tirés d'une grande bibliotheque*, A a, pag. 207, dans leſquels c'eſt une regle & une diſcipline du Cloître de ſe faire ſaigner tous les ans au moins une fois ; c'eſt une fête pour le Couvent, lorſque l'époque de la ſaignée arrive. On convient du jour où l'on ſaignera la moitié de la Communauté : cette moitié eſt diſpenſée pendant trois jours de toute aſſiſtance aux Offices, & on lui donne double pitance. Les trois jours étant expirés, elle reprend ſes fonctions, & le tour de l'autre moitié arrive, dont les trois jours ſe paſſent auſſi gaiement.

Il s'en faut certainement beaucoup que les ſaignées ſoient maintenant auſſi communes dans les Communautés religieuſes : cependant l'expérience prouve qu'elles le ſont

ſont encore beaucoup trop ; ſur-tout dans les Couvens cloîtrés des Religieuſes. En-vain leur fait-on à ce ſujet des repréſentations, elles ſont en pure perte ; ces bonnes Religieuſes regardent les ſaignées comme un beſoin indiſpenſable de leur état ; au ſurplus, il y a apparence qu'elles ne leur font pas grand tort, puiſque la plûpart parviennent à une extrême vieilleſſe, ſans être ſujettes à aucune des maladies, qui ſont pour l'ordinaire la ſuite des fréquentes ſaignées.

XIII. Vers la fin du ſiécle dernier, les Médecins voulant que la chirurgie fût entiérement aſſujettie à la médecine, exigerent qu'aucun Chirurgien ne ſaignât un malade, ſans être muni de l'ordonnance d'un Médecin. Ils pourſuivirent en Juſtice les Chirurgiens, à l'effet de les ſoumettre à cette loi tyrannique. Le Sueur (1), Chirurgien, alla avec plu-

(1) Il y a apparence qu'il n'étoit que privilégié ; car *Devaux* ne fait aucune mention

ſieurs de ſes Confreres, la veille du jugement que devoit rendre à ce ſujet le Parlement, trouver M. de Novion, qui étoit alors premier Préſident; & afin que l'audience ne lui fût pas refuſée, il ſe fit annoncer comme ayant à communiquer au premier Préſident une affaire, dans laquelle il avoit lui-même le plus grand intérêt.

M. de Novion étoit encore au lit; il ſe leva promptement, & parut en robe de chambre. Lorſqu'il vit tant de monde, il dit: Qu'allez vous dire, Meſſieurs, de voir un premier Préſident donner audience en robe de chambre? Monſeigneur, répondit le Sueur, vous devez être en robe; vous y êtes; il n'y a de différence que dans la couleur; il ne nous appartient pas de chicaner notre Juge là-deſſus; daignez ſeulement nous écouter.

---

de lui dans ſon *Index funereus*; il n'eſt d'ailleurs connu que par l'anecdote que nous rapportons.

Le Sueur, après avoir expliqué ſon affaire, finit par dire : Suppoſons, Monſeigneur, que vous ſoyez ſubitement attaqué d'une apoplexie ; Dieu néanmoins vous en préſerve ; mais cet accident peut vous arriver comme à tout autre ; votre Médecin demeure au Marais, votre Chirurgien eſt dans la cour du Palais, à côté de chez vous, ne courera-t-on pas d'abord au Chirurgien ? Mais ſi la prétention des Médecins a lieu, & eſt autoriſée par un Arrêt, le Chirurgien en vain ſe préſentera ; il aura les mains liées ; il n'oſera vous ſaigner ; il faudra courir après le Médecin, & pendant ce tems-là Monſeigneur paſſera la barque à Caron.

Cet éloquent & court plaidoyer frappa vivement le Magiſtrat. Le lendemain, l'affaire fut rapportée, & d'une voix unanime la prétention des Médecins fut rejettée, & les Chirurgiens furent autoriſés à ſaigner dans les cas urgens, lorſqu'ils le jugeroient néceſſaire.

XIV. M. de Maupertuis dit dans ſes

Lettres avoir connu un Médecin fameux qui avoit calculé mathématiquement tous les effets des différentes ſortes de ſaignées, les nouvelles diſtributions du ſang qui doivent ſe faire, & les différens degrés de vîteſſe qu'il acquiert ou perd dans chaque artere & dans chaque veine; ſon Livre alloit être donné à l'Imprimeur, lorſque, ſur quelque petit ſcrupule, l'Auteur pria M. de Maupertuis de l'examiner. Celui-ci s'en excuſa, & remit la commiſſion à un grand Géometre, qui venoit de publier un Ouvrage excellent ſur le mouvement des fluides. Le Géometre lut le Livre ſur la ſaignée; il y trouva réſolus une infinité de problêmes, dont l'Auteur n'avoit pas ſoupçonné la difficulté, & démontra qu'il n'y avoit pas une propoſition qui pût ſubſiſter. Le Médecin jetta ſon manuſcrit au feu, & n'en continua pas moins de faire ſaigner ſes malades, ſuivant ſa théorie.

XV. Les ſaignées ne ſont gueres en uſage dans le Tong-King. Nos Médecins,

qui les recommandent avec tant de ſoin, ſeroient bien ſurpris, ſi on leur diſoit que dans ce pays c'eſt la derniere reſſouce de l'art. A la vérité les Tong-Kinois ne doivent pas avoir un beſoin ſi fréquent de la ſaignée, que les Européens ; leur ſang eſt naturellement plus pur, leur nourriture plus ſaine, leurs exercices plus violens & plus multipliés : d'ailleurs ils font un ſi grand uſage des racines & des ſimples, qu'ils ſont beaucoup moins ſujets aux maladies, qu'occaſionnent en Europe l'abondance & la corruption des humeurs. Outre cela, quand les Tong-Kinois ſe ſentent oppreſſés ou engourdis, ils ſe ſervent d'un remede dont l'effet eſt auſſi prompt que ſalutaire. Voici en quoi l'on ſiſte.

Il y a dans la mer qui baigne l'Iſle de Haynan une eſpece de cancre, dont la vertu eſt de purifier la maſſe du ſang. Cet animal étant jetté par les flots ſur le rivage, s'y pétrifie à la longue, ſans rien perdre de ſa figure naturelle. Lorſqu'il eſt parvenu à ce degré de du-

reté, qu'on remarque dans les pierres ordinaires, on le réduit en poudre, & on le fait prendre au malade avec de l'eau, du vin ou de l'huile, ſuivant le cas plus ou moins preſſant où il ſe trouve ; on en uſe auſſi avec ſuccès pour les bleſſures dangereuſes, pour les fievres & les dyſſenteries.

SENIERGUES, *Chirurgien*. Deux circonſtances conſerveront à la poſtérité le nom de ce Chirurgien malheureux ; la premiere eſt qu'il accompagna les Académiciens qui allerent au Pérou pour fixer la méridienne : la ſeconde eſt qu'il y finit ſa vie d'une maniere tragique. On pourroit en citer une troiſieme, ſavoir, le procès que ſoutint à ce ſujet M. de la Condamine, qui vouloit tirer vengeance de ce meurtre. Voici comme il arriva. Il y avoit à Cuença dans la place publique un combat de taureaux. M. Seniergues, qui étoit tranquillement aſſis dans une loge, fut aſſailli par une po-

pulace armée & furieuſe, animée par celui dont le devoir étoit de la réprimer. Le Chirurgien ſe voyant attaqué, deſcend de ſa loge l'épée à la main, fait face à cette multitude, la contient quelque tems, mais eſt bientôt obligé de céder au nombre qui le pourſuit, l'enveloppe, le déſarme, & le perce de mille coups. On a dit auſſi qu'une affaire de galanterie fut la cauſe de cette querelle, Seniergues ayant entrepris de défendre les droits d'une jolie femme, contre un amant qui l'avoit trompé. Quoi qu'il en ſoit, il mourut au bout de quatre jours de ſes bleſſures, dans la maiſon des Jéſuites.

Les Académiciens, pour honorer la mémoire du défunt, ſe crurent obligés d'intenter & de ſoutenir contre les meurtriers un procès qui dura plus de trois ans. Les coupables furent condamnés à un baniſſement qu'ils n'ont point gardé, à une amende qu'ils n'ont pas payée; & même après le départ des François, ayant fait entendre de nouveaux témoins, ils

furent entiérement abſous ; le plus criminel d'entr'eux ſe fit Prêtre.

VISCERES. I. Athenius, Profeſſeur de belles-lettres à Urbin, & Bibliothécaire du Duc Guido Ubaldo, ſous le Pontificat d'Alexandre VI, prétend que le cœur eſt le principe de la ſageſſe ; le poumon, le principe de la parole ; le fiel, le principe de la colere ; la ratte, le principe des ris ; & le foye, le principe de l'amour : il exprime ainſi ſa penſée dans ces deux vers ;

Cor ſapit, & pulmo loquitur : fel commovet iras,
Splen ridere facit : cogit amare jecur.

Un autre a dit : Pour moi je me contente de croire que le cœur eſt le principe & le ſiege de la chaleur naturelle, que le poumon fait reſpirer, que le fiel eſt l'excrément du ſang & du foye, que la ratte attire l'humeur mélancolique, & que le foye forme le ſang.

II. *André Lacuna*, Médecin Eſpagnol du

du ſeizieme ſiecle, a fait un Ouvrage d'anatomie rempli de réflexions morales & politiques, où il compare la plupart des viſceres aux différens Royaumes qui vivent en bonne intelligence pendant la paix, & qui tâchent de ſe détruire pendant la guerre. C'eſt ainſi, dit-il, que dans l'état de ſanté, qui eſt la paix, tous les viſceres, rempliſſant bien leurs fonctions, concourent à prolonger la vie de l'homme; au lieu que dans l'état de maladie, qui eſt la guerre, ces mêmes viſceres ne rempliſſant pas leurs fonctions, ou les rempliſſant très-mal, ils ſe détruiſent peu à peu, & font perdre la vie à la machine animale. Il compare les vaiſſeaux meſenteriques aux Iſles que la Seine forme auprès de Rouen. On m'a dit que M. *Petit*, auſſi ſavant Médecin qu'habile Anatomiſte, ſe ſervoit ſouvent de cette comparaiſon, lorſqu'il faiſoit des cours particuliers d'anatomie.

ANATOMIE. I. Le célebre Anatomiſte

Duverney venoit quelquefois voir madame la Ducheſſe du Maine à Sceaux : le bon homme cherchoit à rendre ſervice dans cette Cour à madame Staal, alors mademoiſelle de Launay, qui avoit fait ſous lui un cours d'anatomie. Sa paſſion pour cette ſcience lui perſuadant qu'elle fondoit le vrai mérite, il dit un jour en grande compagnie, croyant faire un grand éloge de ſa protégée, que *cette demoiſelle étoit la fille de France qui connoiſſoit le mieux le corps humain.*

II. L'Empereur de la Chine *Cang-hi* chargea en 1722 le P. *Perennin*, Jéſuite, de traduire en Tartare Mant-cheou une anatomie complette de quelqu'Auteur François. Le Jéſuite choiſit celle de *Dionis* : il eût ſans doute pu faire un meilleur choix. Quoi qu'il en ſoit, l'Empereur lui fit donner pour l'exécution de cet Ouvrage trois Mandarins, deux Ecrivains & deux Peintres des plus habiles pour les figures, avec des Tireurs de ligne, des Cartonniers, &c. L'Ouvrage fut exé-

cuté ; mais l'Empereur étant mort l'année ſuivante, le P. Perennin, qui demeura en poſſeſſion de l'Ouvrage, l'a envoyé à l'Académie Royale des Sciences de Paris, pour orner ſa bibliotheque. Quoique tout le travail en ce genre de l'Empereur eût conſiſté dans l'ordre qu'il avoit donné, cependant un jour qu'on lui rendoit compte d'un point d'anatomie, il dit : « J'ai tant travaillé ſur cette matiere, » que je dois bien la ſavoir ». Ce qui prouve que, lorſqu'il eſt queſtion d'Ouvrages d'eſprit, un Empereur Chinois ne met point de différence entre ce qu'il fait faire & ce qu'il fait lui-même.

III. Le Pareſſeux, ou Ai ou Hai, quadrupede de l'Amérique, & particuliérement du Ceylan, eſt remarquable par pluſieurs ſingularités anatomiques qu'on ne rencontre pas dans les autres animaux. 1°. Il eſt ſans queue, & n'a que deux doigts aux pieds de devant & trois à ceux de derriere. 2°. Les femelles ont deux mamelles entre les pieds de devant. 3°. Ses

dents ne ſont point à lobes, comme celles des autres quadrupedes, mais cylindriques, & terminées par un bout arrondi. 4°. Il a bien quatre eſtomacs, comme tous les animaux ruminans; mais ſes inteſtins, au lieu d'être longs, comme ils le ſont dans ceux-ci, ſont au contraire très-petits & plus courts que ceux des autres animaux carnivores. 5°. Au lieu de deux ouvertures au dehors, l'une pour l'urine & l'autre pour les excrémens; au lieu d'un orifice extérieur & diſtinct pour les parties de la génération, ces animaux n'en ont qu'un ſeul, au fond duquel eſt un égoût commun, un cloaque, comme dans les oiſeaux. 6°. Leur inſenſibilité eſt démontrée, en ce qu'en les ſoumettant au ſcalpel, après leur avoir arraché le cœur & les inteſtins, ils ne meurent pas à l'inſtant. Piſon, qui a fait cette cruelle expérience, dit que le cœur, ſéparé du corps, battoit encore vivement une demi-heure après, & que l'animal remuoit toujours les jambes, comme s'il n'avoit

été qu'aſſoupi. Au ſurplus, il y a pluſieurs ſortes de pareſſeux, dont chacun préſente des différences marquées. On peut conſulter à ce ſujet l'Hiſtoire naturelle de M. le Comte de Buffon.

IV. Le Cabinet d'anatomie de Leyde eſt moins remarquable par ſa ſtructure, que par les pieces qu'il renferme. Il eſt conſtruit en amphithéâtre pour donner aux ſpectateurs la facilité de voir toutes les parties de l'homme ou de l'animal, dont on fait la diſſection. Ce lieu eſt orné de ſquelettes humains de toutes les tailles, des deux ſexes, de tous les âges, qui garniſſent le tour du Cabinet. On montre dans une autre piece des ſquelettes d'animaux, mêlés avec ceux de quelques criminels punis pour leurs forfaits, la veſſie d'un homme contenant ſeize pintes d'eau, la peau d'un autre préparée en façon de parchemin, des boyaux dont on a fait une chemiſe, un Prince d'Egypte embaumé depuis deux mille ans, un ſquelette de baleinon bien entier, de vingt

pieds de long, la tête d'une baleine beaucoup plus grande, un ſinge des Indes avec des aîles, une main de Nymphe marine, & le ſquelette d'un jeune homme qui avala un couteau pour ſe défaire d'une arête de poiſſon qui l'étrangloit. On lui ouvrit, dit-on, l'eſtomac, & il vécut trois ans après l'opération. *Credat Judæus Apella, non ego.*

V. Il y a à Bologne des Profeſſeurs pour toutes les Facultés, & un théâtre d'anatomie, où parmi d'excellentes ſtatues on en voit deux qui repréſentent des hommes écorchés, qu'on regarde comme des chef-d'œuvres. On dit qu'on peut venir maſqué aux démonſtrations; cela eſt très-commode pour les femmes, qui croiroient ne pouvoir s'y montrer avec bienſéance, à viſage découvert.

VI. Le Prince-Evêque de Wilna a fondé dans cette Ville, en 1776, une chaire d'anatomie. C'eſt un Chirurgien François (M. *Regnier*) qui a été le premier Profeſſeur. Il a ouvert ſes leçons

en préſence du Prince-Evêque, d'une nombreuſe Nobleſſe, & d'une affluence extraordinaire d'auditeurs de tous les rangs, pour leſquels c'étoit un ſpectacle tout-à-fait nouveau.

ASTHME. I. L'aſthme eſt une maladie fâcheuſe, mais qui communément n'eſt pas mortelle, à moins qu'elle ne dégénere en hydropiſie de poitrine. Ses accès ſouvent ſont terribles, & ceux qui en ſont témoins pour la premiere fois, croient que le malade va être ſuffoqué : cependant avec une ſaignée ou deux, il revient promptement & aiſément à ſon premier état.

II. On ſait l'hiſtoire de cet aſthmatique que l'on crut à l'extrémité, au milieu d'un violent accès, ſi bien que l'on courut à la paroiſſe pour lui procurer les derniers ſecours ſpirituels ; l'égliſe étant aſſez éloignée, le Curé n'arriva que plus d'une heure après qu'on l'eut été chercher ; il fut fort étonné de ne plus trouver ſon

moribond. Celui-ci, revenu de ſon attaque, étoit allé prendre l'air dans ſon jardin, & étoit ſorti par une porte qui donnoit dans la campagne. La cérémonie fut renvoyée à une autre occaſion, & l'on ſe permit ſeulement de dire que le bon Dieu s'étoit fait écrire à la porte du malade.

III. Je viens vous conter mon chagrin,
Dit Perrette à ſon Médecin :
Mon mari devient aſthmatique.
Notre Eſculape lui réplique :
Raſſurez-vous : on voit cette eſpece de gens
Souffrir beaucoup, mais vivre très-long-tems.
Pour ſe débarraſſer il faut qu'on les aſſomme.
Perrette auſſi-tôt s'écrie :
Monſieur, faites que mon pauve homme
Souffre le moins qu'il ſe pourra.

THOMÉ, *Médecin.* Tel eſt le nom d'un Médecin de la Faculté de Montpellier, établi à Lyon ; il vint jouer à Paris, le ſiécle dernier, un rôle fort extraordinaire, qui lui a fait trouver place dans les Gauſes célebres. Il demanda au Parlement la

liberté d'épouſer Marie Joiſel, veuve du ſieur Gars, Procureur du Roi au ſiege de Meulan, laquelle, par Arrêt du 9 Mars 1673, avoit été condamnée, pour crime d'adultere, à être miſe dans un Couvent où elle ſeroit raſée. L'Arrêt porte encore qu'elle ſera recluſe le reſte de ſes jours. M. Fournier, Avocat du ſieur Thomé, dit à la Cour que le ſieur Thomé étoit un des Médecins les plus employés, & de l'une des meilleures familles de Lyon, qu'il ſe préſentoit pour exercer la plus haute charité chrétienne qui eût jamais paru dans un Tribunal de Juſtice, &c.&c.

Après les plaidoieries reſpectives des parties, & celle de M. *Talon*, Avocat-Général, la Cour rendit l'Arrêt qui ſuit : « Ayant égard à la requête du ſieur » Thomé, permet aux deux parties de » contracter mariage, à cet effet ordonne » que les articles du contrat de mariage » ſeront ſignés à la grille du Refuge, où » eſt Marie Joiſel, laquelle, après la » publication des trois bans, ſera con-

» duite du Refuge en la paroiſſe dudit lieu » par Dumur, Huiſſier en la Cour, qui » s'en chargera, pour en ſa préſence être » procédé à la célébration dudit mariage ; » ce fait, être remiſe entre les mains de » ſon mari ; quoi faiſant, la Supérieure » en demeurera bien & valablement dé- » chargée. Fait en Parlement le 29 Jan- » vier 1684 ».

Les parens paternels formerent oppoſition à cet Arrêt, ce qui obligea le ſieur Thomé de plaider encore contr'eux, & il gagna complettement ſon procès le 21 Juin ſuivant. Le procès-verbal qui fut fait par l'Huiſſier, en exécution des deux Arrêts, eſt ſingulier ; on n'en avoit pas encore vu d'exemple. Il paroît que M. Thomé étoit bien au-deſſus de ces diſgraces du ménage, qui brouillent ſi ſouvent les maris avec leurs femmes.

PRIX *de l'Académie de Chirurgie.* En 1744, un Médecin de Liſbonne répandit

une eſpece de manifeſte dans lequel il ſe plaignoit de l'injuſtice qu'il prétendoit lui avoir été faite par l'Académie royale de Chirurgie, dans la diſtribution du prix promis à celui qui auroit fait le meilleur mémoire *ſur la nature & la méthode de la curation du cancer.* Après avoir expoſé ſon âge de 73 ans, ſes études & ſon expérience, le nombre & la réputation de ſes Élèves, ſes titres de Docteur en l'Univerſité de Lerida, de Lecteur royal en Anatomie dans l'hôpital de tous les Saints, & de Maître en Chirurgie, Phyſique, Anatomie, Médecine, &c.; il ajoute que pour mettre le public inſtruit en état de juger ce procès, il a fait imprimer ſon diſcours rejetté par l'Académie, & il la prie de faire pareillement imprimer celui qu'elle a jugé digne du prix, & de lui en adreſſer un exemplaire. » Si l'on me refuſe cette grace, dit-il, » je proteſte que je me tiendrai pour » vainqueur, que je ne ceſſerai de de- » mander juſtice, & que je l'attendrai de

» la poſtérité ». Il eſt allé chez les morts apprendre le jugement de la poſtérité.

PURGATION. I. On dit que M. le Préſident de B... portoit à la garderobe les livres dont il ne faiſoit aucun cas. La colère, dans laquelle il entroit en les liſant, étoit chez lui un vehicule merveilleux pour la nature, lorſqu'elle avoit beſoin d'être aidée par des ſecours étrangers.

II. Un Médecin ayant ordonné à M. *Cocquard* qui étoit malade, une purgation, le diſciple d'Apollon lui envoya le ſoir une épitre, dont voici quelques fragmens :

Docteur, qu'Eſculape illumine,
Si j'ai mis en lambeaux l'ordonnance latine,
Que je t'ai vu pour moi griffonner ce matin,
Faut-il que ton courroux tonne, éclate, fulmine,
. . . . . .
A plus forte raiſon mon ame ſe mutine,
Quand le ſéné, la caſſe unis au tamarin,
A la manne, à la barbotine,
Doivent par mon goſier ſe frayer un chemin,

Au canal où du dos vient aboutir l'épine.
Toutefois, puiſqu'il faut que je m'y détermine,
Plus docile à tes loix, demain ſur mon couſſin
Je ſouleverai mon échine
Pour ſabler la boiſſon que ton art me deſtine;
Duſſai-je, empaqueté dans quatre ais de ſapin,
Devenir plutôt le butin
Du ſombre époux de Proſerpine!

. . . . . .

Si tu peux par tes ſoins empêcher ma ruine,
Je chanterai ta gloire & mon plus doux deſtin,
Tant que pour moi Clotho tournera ſa bobine,
Sera d'aimer, j'en jure, autant mon Médecin,
Que je hais une médecine.

III. On trouve dans l'hiſtoire des Ordres monaſtiques, à l'article de celle des Franciſcains, cette queſtion avec la réponſe: un Minime peut-il quelquefois ſe purger dans l'année par précaution, & pendant la purgation ſe ſervir d'alimens gras? La réponſe eſt moitié négative & moitié affirmative. Ce n'eſt pas la premiere fois qu'on s'eſt occupé dans les cloîtres des diſcuſſions auſſi minutieuſes & auſſi frivoles.

IV. *Stava béne, per eſſer meglio, ſto*

qui : j'étois bien, pour avoir voulu être mieux, je suis ici. On fit cette épitaphe à un Gentilhomme Italien qui se portant bien avoit été conduit au trépas par une purgation, qu'il avoit prise vraisemblablement par précaution. Que la liste de ceux qui sortent de ce monde par cette même porte seroit longue, si elle étoit connue !

V. Il est rapporté dans les éphémérides d'Allemagne, cent. 1 & 2, obs. 129, qu'une femme voyant apporter une médecine à son mari, elle en fut tellement frappée, qu'elle commença par vomir, puis alla à la selle si copieusement qu'elle en pensa périr, & fut très-longtems à recouvrer sa santé. ---- On lit dans le même journal, décad. 1, an. 3, obs. 234, que la fille d'un Consul d'Hanovre, âgée de dix-huit ans, ayant à prendre une médecine pour le lendemain, & cette médecine étant composée d'extrait de rhubarbe qu'elle détestoit, elle rêva qu'elle l'avoit prise. Les tranchées qu'elle

ſentit l'éveillerent & lui procurerent cinq à ſix ſelles copieuſes.

VI. M. Lebrun a adreſſé l'épigramme ſuivante à une malade qui aimoit ſon médecin, mais qui répugnoit à prendre une médecine, qu'il lui avoit ordonnée:

Pourquoi faites-vous tant la mine ?
Buvez, buvez, belle cabin :
Doit-on haïr la médecine,
Quand on aime le Médecin ?

HEMOPTYSIE, *ou crachement de ſang.*

I. C'eſt un commun proverbe, dit Albert » le grand, dans ſes *admirables ſecrets*, » que le porc n'a rien de mauvais que » ſa fiente; mais ce proverbe eſt faux, » ſi on l'expérimente, comme je l'ai fait » pluſieurs fois, puiſqu'il n'y a rien de » meilleur dans l'animal. Peut-être ne » voudra-t-on pas croire ce que j'avance, » ne l'appuyant d'aucune autorité; mais » je le montrerai par une expérience » manifeſte. Il y avoit dans cette Ville, » un homme qui crachoit continuellement

» du ſang : on appelle les Médecins &
» les Chirurgiens les plus experts qui
» employerent inutilement tous les remé-
» des qu'ils purent imaginer.

» La mere de cet homme voyant
» qu'ils n'avançoient rien, me fit prier
» de voir ſon fils ; je lui répondis qu'a-
» près tant d'habiles gens je ne pouvois
» rien faire. Cependant, j'ajoutai, en lui
» ſerrant le doigt, que tous les ſecrets
» n'étoient pas dans une tête, & que
» ſouvent Dieu donnoit aux ignorans des
» talens qu'il cachoit aux plus ſavans.
» Elle comprit d'abord ce que je voulois
» dire, & elle inſiſta davantage, en me
» promettant une grande récompenſe, ſi
» je venois à bout de cette cure. Je pré-
» parai donc auſſitôt le remède ſuivant.
» Je pris de la fiente de porc : je la fri-
» caſſai avec autant de crachats de ſang
» du malade, y ajoutant un peu de beure
» frais, & la fis manger à ſon fils. Le
» croirez-vous ? c'eſt une choſe prodi-
» gieuſe. Le lendemain les Médecins, qui

avoien

» avoient abandonné le malade, furent » fort étonnés de le voir marcher dans » les rues ſain & ſauf.

Nous ne craignons pas d'être taxé d'incrédulité, en aſſurant que le malade eût tout auſſi bien guéri, quand il n'auroit pas pris le remede preſcrit par Albert le grand. On ſait aujourd'hui à quoi s'en tenir ſur le compte de ce Moine, dont les ouvrages forment 21 gros vol. in-fol., enſorte qu'on pourroit bien lui appliquer avec juſteſſe ce que Cicéron diſoit d'un Auteur volumineux, *qu'on auroit pu brûler ſon corps avec ſes ſeuls écrits.*

II. Pline, le Naturaliſte, dit que pour ſe guérir d'un crachement de ſang, *Meliſſus*, célebre Poëte latin tragique, garda trois ans le ſilence. Peu de gens ſeroient capables d'uſer d'un tel remede.

Democides, *Médecin.* Il étoit de Crotone, fils de Calliphron & ami de Polycrate, tyran de Samos; impatient

des caprices de ſon pere, il le quitta & ſe retira dans l'Iſle d'Egine, où il donna de ſi grandes preuves de ſa ſcience, qu'on lui fit une penſion. Les Athéniens informés de ſa grande réputation, le prierent d'en accepter auſſi une de leur part. Son nom ſe répandit bientôt dans toute la Grece. Tous les Princes aſpirerent au bonheur de l'avoir à leur Cour, & lui firent les offres les plus flatteurs. Il donna la préférence à Polycrate, Souverain de l'Iſle de Samos, qui le reçut avec le plus grand accueil. Mais il ne jouit pas longtems des bienfaits de ce Prince. Oretes ayant fait une invaſion dans l'Iſle, tua Polycrate, chargea de chaînes tous ceux qui étoient à ſa Cour, & les emmena en captivité à Sardis: de ce nombre étoit Democides. Son nom, ſes talens ne lui ſervirent d'aucune recommandation auprès du barbare Oretes.

Cependant Darius, Roi de Perſe, s'étant démi un pied en deſcendant de cheval, ne trouva dans ſes vaſtes états aucun

Médecin assez habile pour le guérir. Un de ses Officiers se souvint d'avoir entendu vanter la science de Democides : il en parla à Darius qui fit aussitôt chercher ce Médecin ; on apprit bientôt qu'il étoit à Sardis. Darius le fit demander à Oretes, qui n'eut garde de le refuser.

Democides ayant guéri le Roi, il fut très-richement récompensé, acquit tout-à-fait les bonnes graces de Darius, qui le fit même manger à sa table : on ne pouvoit obtenir de grace à la Cour, que par son canal. Mais le désir de revoir sa chere patrie le tourmentoit, enforte qu'il s'ennuyoit à la plus brillante Cour; il attendoit quelqu'occasion favorable de satisfaire ses désirs, lorsqu'une nouvelle guérison la lui procura, comme on le verra dans l'article suivant, n°. IV.

Ulcere. I. Les Athéniens n'ayant point reçu avec le respect convenable les mysteres de *Bacchus*, lorqu'ils leur furent apportés de la *Beotie*, ils furent frappés

d'ulceres ſecrets. Ne trouvant aucun remede qui les ſoulageât, ils conſulterent l'oracle qui leur répondit qu'ils ne ſeroient guéris de ces ulceres, qu'après avoir conſacré à *Bacchus* les figures des parties malades. Peut-être eſt-ce-là l'origine de l'ancien uſage de couvrir les murs des Temples d'*Eſculape*, des figures des différens Membres, que la reconnoiſſance faiſoit offrir par ceux qui avoient été guéris de quelque maladie de ces membres.

II. Piurachs, un des premiers Souverains de la premiere dynaſtie des Rois de Perſe, faiſoit mettre ſur deux ulceres, qu'il avoit aux épaules, de la cervelle humaine encore chaude; pour cela on ſacrifioit journellement un grand nombre de ſes ſujets. Croyons, pour l'honneur de l'humanité & des maîtres de la terre, que cette hiſtoire n'eſt pas plus vraie, que celle qui occaſionna dans Paris il y a pluſieurs années une révolte, dont le prétexte, quoique erronné, avoit pour baſe la tendreſſe paternelle.

III. Un homme âgé de 40 ans, avoit des ulcères au front, au nez, au menton & dans la gorge, qui lui avoient fait perdre la voix. Il étoit alors en Egypte. Un Gentilhomme Anglais qui voyageoit, ayant eu occaſion de le voir & s'étant rappellé qu'on employoit avec ſuccès en pareil cas l'eau de goudron, pria M. Burton, Conſul d'Angleterre, de voir ſi l'on ne pourroit pas venir à bout de guérir ce malheureux par le même moyen. Il acheta du goudron d'un Capitaine Suédois, prépara l'eau & en fit boire au malade environ une pinte & demie par jour. Au bout d'un mois la voix lui revint & les ulceres guérirent tous en peu de tems. C'eſt M. *Halſſeſquit*, Médecin, qui rapporte ce fait, dont il a été témoin, dans ſes *Voyages au levant*, tom. 3, p. 117.

IV. Voici comme un ulcere, au ſein d'une femme, fut cauſe d'une guerre injuſte & funeſte à celui qui l'entreprit.

Atoſa, fille du grand Cyrus, femme

de Darius, Roi de Perſe, avoit depuis quelque tems un ulcere au ſein, que la pudeur l'empêchoit de montrer : elle n'oſoit même ſe plaindre. La violence des douleurs fit enfin taire le ſcrupule : elle conſulta Démocides, Médecin de ſon pere, dont il a été queſtion plus haut, & lui montra ſon ſein. Il lui promit de la guérir, & lui demanda pour prix du ſervice qu'il ſe flattoit de lui rendre, qu'elle engageât le Roi à faire la guerre aux Grecs, eſpérant par-là trouver l'occaſion de retourner dans ſa patrie, qu'il n'avoit quitté qu'à regret.

Il tint parole à la Reine, & la guérit. Elle la lui tint auſſi & détermina Darius à lever une armée de ſept cent mille hommes, & à équiper une flotte de ſix cent vaiſſeaux qu'il envoya contre les Grecs. C'eſt dans cette guerre que fut donnée la célebre bataille de Marathon, où les Perſes furent tout-à-fait mis en déroute. Quant à Démocides, ayant été envoyé comme eſpion dans la Grece, il

y fut à peine arrivé, qu'il s'enfuit à Crotone, où il épouſa une fille du fameux Lutteur *Milon*, vers l'an 520 avant J. C.

MARTEL. C'étoit un Chirurgien d'Henri IV, qui ſuivit ce Prince dans les guerres du Dauphiné, de Savoye, de Languedoc & de Normandie. Il eut le bonheur de ſauver la vie à ſon Roi à la *Mothe-Frelon*, & voici comment.

Henri avoit ſecouru une place de ſon parti, appellée la *Ganache*, que ſes ennemis aſſiégeoient; il eſſuya tant de fatigue, que le ſoir il eut une fievre, avec un point de côté, & une grande difficulté de reſpirer. Ses Médecins étoient alors éloignés de ſa perſonne. Martel ayant été appellé, le Roi lui dit: *Martel, je n'en puis plus; n'attendez point les Médecins; ouvrez-moi le côté que je ſens plein d'apoſtumes, ou tirez-moi tout-à-l'heure du ſang.* Martel ſaigna ſur le champ le Roi, ce qui le ſoulagea beaucoup. Il acheva de traiter Henri de ſa maladie, le guérit, & gagna ſa confiance.

Il étoit avec lui à la prise du Château de *Montmelian*. Il raconte lui-même cette prise avec le plus grand détail dans un Ouvrage intitulé : *Apologie pour les Chirurgiens contre ceux qui publient qu'ils ne doivent se mêler que de remettre les os rompus & démis.*

Il a écrit en outre des paradoxes sur la pratique de la Chirurgie, où l'on trouve beaucoup de choses que des Chirugiens modernes ont données comme de nouvelles découvertes, tels que les pansemens à froid, l'abus des sutures, les bandages, &c. Ses Œuvres sont imprimées avec la Chirurgie de *Philippe de Flesselles*, Médecin à Paris, *in*-12. 1635. M. *Portal* ne fait aucune mention de ce Chirurgien dans son Histoire de la Chirurgie ; il n'en parle pas même à l'article du Médecin *Flesselles*, quoiqu'il cite les Ouvrages de ce Médecin.

Begayement. I. *François d'Estampes, Marquis de Mauny*, entrant dans le

le Cabinet de Louis XIII, où étoit le Cardinal de Richelieu, le Roi lui demanda en begayant: Que voulez-vous, Marquis de Mauny? Ce Marquis, qui begayoit encore plus que le Roi, ſans que le Prince le ſçût, répondit : *Sire, je je vi viens di di dire, &c.* Louis XIII. croyant que Mauny le contrefaiſoit, entra dans une furieuſe colere, le prit rudement par le bras, & le vouloit faire tuer par ſes gardes; mais le Cardinal appaiſa le Roi, en lui diſant: Sire, Votre Majeſté ne ſçait donc pas que Mauny eſt né begue? Le Roi fut le premier à blâmer ſa vivacité, & rendit aiſément au Marquis ſes bonnes graces.

II. Voici un autre trait de ce Prince, qui a rapport au même ſujet. *Louis le Fevre de Caumartin*, qui fut Chancelier de France en 1622, n'obtint, dit-on, cette dignité, que par le crédit du Maréchal de Baſſompierre. Louis XIII. la lui accorda avec répugnance. Caumartin eſt begue, diſoit le Monarque, je le ſuis

aussi : mon Chancelier doit porter la parole pour moi, & comment le pourra-t-il faire, s'il ne peut dire quatre mots de suite sans se répéter? M. de Caumartin fut au surplus très-peu de temps en place, car il mourut l'année d'après sa nomination.

Goetre. I. Tout le monde sait qu'il y a dans les montagnes des Alpes un village, où tous les habitans sont attaqués du goëtre ou gouëtre, mot corrompu du mot latin *guttur*, gorge, maladie au surplus qui est une tumeur mobile, laquelle a son siege au devant du col, sans changer la couleur de la peau.

Un étranger entra dans l'église de ce village, lorsque le Curé faisoit le prône. Tous les paroissiens le regarderent d'abord avec étonnement, parce qu'il n'avoit point de goëtre ; ils se mirent bientôt à sourire, & même à faire du tumulte ; ce qui ne put arriver, sans que

le Curé s'en apperçût. Alors il interrompit ſon diſcours, & leur dit : « Hé ! » Meſſieurs, où eſt donc la charité chré- » tienne; croyez-vous que cet étranger, » parce qu'il lui manque un goëtre, ſoit » moins agréable que vous aux yeux de » Dieu ? Ne vaudroit-il pas mieux aller » en paradis ſans goëtre, que d'aller en » enfer avec le goëtre le plus beau ? » &c. &c. »

II. M. *le Marquis de Maugiron*, dans un mémoire lu à l'Académie de Lyon en 1750, ſur quelques découvertes faites en Suiſſe & dans le Valois, parle d'un genre de goëtre, ou plutôt d'une eſpece d'hommes fort ſinguliere qui naît à Sion, Capitale de ce dernier pays. On les appelle *Cretins*. Ils ſont ſourds, muets, imbécilles, & preſque inſenſibles. Ils ont des goëtres qui leur pendent juſqu'à la ceinture ; on n'apperçoit en eux aucune trace de raiſonnement ni d'intelligence : cependant on les regarde comme les Anges tutélaires des familles, & celles qui n'ont

pas de cretins ſe croient diſgraciées du ciel.

III. Dans la Stirie, aujourd'hui Province Allemande, qui a joué autrefois un grand rôle dans l'Hiſtoire, ſous les noms de Pannonie & de Norique, preſque tous les habitans ſont ſujets au goëtre. On eſt aſſez d'accord d'attribuer cette maladie aux neiges fondues & aux ſources froides qui ſervent de boiſſon aux montagnards. Les goëtres des Stiriens ſont très-gros, peut-être auſſi parce qu'ils font beaucoup d'uſage de graiſſe, qu'ils mêlent à tous leurs alimens.

IV. Au Nord d'Aracan, où eſt ſitué le Royaume de Tipra, les femmes y ont des goëtres qui leur pendent juſques ſur les mamelles, & les habitans ſont ſi ſujets à cette tumeur, que quelques-uns en ont juſqu'à deux, de la groſſeur du poing : mais ce qu'il y a de plus curieux, c'eſt que les femmes ſont venues à bout de faire de leurs goëtres un ſujet de coquetterie. C'eſt bien ici le cas de dire :

Où la vanité va-t-elle se nicher ? Elles disputent entr'elles de beauté, suivant la disposition plus ou moins réguliere du goëtre qu'elles portent au col, & suivant la maniere de le parer. Ce seroit leur rendre un bien mauvais service, que de chercher à les détromper sur cet objet, & de vouloir leur démontrer le ridicule de leurs prétentions.

GOMPHOSE. On appelle ainsi une articulation sans mouvement, qui a lieu, lorsqu'un os est enfoncé dans une cavité, à peu près comme un clou dans un trou. Les dents fournissent un exemple de cette articulation. On donnoit un jour une représentation *du Siége de Calais ;* on étoit fort pressé au parterre, ce qui chagrinoit beaucoup un jeune garçon, éleve en Chirurgie, qui venoit à la Comédie pour la premiere fois. La piece étoit prête à commencer, lorsqu'il apperçut, du milieu du parterre où il étoit, un de ses camarades qui faisoit tout ce qu'il pouvoit

pour le joindre. *Hé ! cadedis*, dit celui-ci à l'autre, *fais en ſorte que je parvienne juſqu'à toi. Cela ne ſe peut*, répondit l'autre ; *je ſuis articulé par gomphoſe.*

JAUNISSE. I. Une Dlle. de qualité, également recommandable par ſes vertus perſonnelles & par un nom cher à la patrie, devint, preſque dans un clin d'œil, ictérique, à l'occaſion d'une fâcheuſe nouvelle, qui l'affecta vivement ; ſon Médecin, M. *Morin*, Docteur en médecine à Avranches, lui en témoignoit ſa ſurpriſe. « Raſſurez-vous, lui dit-elle, » ce n'eſt qu'un peu de chagrin qui cher- » che à ſe diſſiper par tous mes pores ; » je ſuis accoutumée à ces eſpeces de » criſes ». En effet, au bout de quelques jours, à l'aide d'une ptiſane légere de patience ſauvage & d'un minoratif, cette jauniſſe ſe diſſipa totalement.

II. Glycere, qu'affligeoit une vieille jauniſſe,
Avec un vrai teint de ſouci,
Comptoit au Médecin ſon langoureux ſupplice,
Quand le Médecin dit ainſi :

Glycere, en pareils maux, la principale chose
C'eſt d'aller tout droit à la cauſe,
Ou ce n'eſt point guérir, ce n'eſt que pallier.
« En uſez-vous ainſi, lui répondit Glycere ?
» Allez donc tout droit à mon pere,
» Qui ne veut point me marier ».

C'eſt ce qu'expriment très-bien ces deux vers de M. de la Monnoye :

Ainſi que les épis, quand les filles jauniſſent,
c'eſt le vrai tems de la moiſſon.

INDIGESTION. I. Un particulier, après avoir mangé beaucoup d'écreviſſes, eut une très-forte indigeſtion. Lorſqu'il eut conſidérablement vomi, ſe ſentant ſoulagé, il dit à quelqu'un : Cela m'étonne bien, car je n'ai jamais eu d'indigeſtion. *Ne ſavez-vous pas*, lui répondit celui à qui il parloit, *que ces ſortes d'animaux ne vont jamais qu'à reculons ?*

II. Seroit-on aujourd'hui plus gourmand qu'on ne l'étoit autrefois ? ou nos eſtomacs ſont-ils plus délabrés que ne l'étoient ceux de nos ayeux ? L'un & l'autre eſt très-poſſible. On ne peut douter

en effet qu'on ne mange plus de nos jours qu'on n'a jamais fait, ou au moins des mets plus indigeſtes. Leur quantité, leur qualité produiſent très-certainement des excès fréquens. D'un autre côté, la différence de notre régime & de notre maniere de vivre a fait éclore des maladies ou des infirmités qui prêtent aux vices de la digeſtion. Il paroît donc qu'il doit y avoir de nos jours plus d'indigeſtions, qu'il n'y en avoit dans ces ſiécles heureux, où un exercice ſalutaire étoit joint à une honnête frugalité. Auſſi le Docteur Dumoulin diſoit-il qu'on ne l'avoit jamais appellé la nuit, pour quelqu'un qui n'eût pas ſoupé.

OCULISTE. I. Il n'étoit pas étonnant de voir autrefois les Eccléſiaſtiques ſe mêler de guérir les maladies du corps, conjointement avec celles de l'ame, parce qu'originairement les Médecins étoient Clercs. Mais aujourd'hui que chaque profeſſion a ſon diſtrict, même le Clergé, puiſqu'on dit avec raiſon que *le Prêtre vit*

de l'autel; n'eſt-il pas bien ſingulier de voir des Eccléſiaſtiques profeſſer une ſcience particuliere à des corps, & vendre des drogues, à la diſtribution deſquelles ils n'ont aucun droit? C'eſt ainſi qu'on a vu, vers 1739, un certain Abbé *Candide* courir le Royaume, à peu près comme font les charlatans de nos jours, pratiquant ſur les yeux toutes les opérations de chirurgie, aux malades qui ſe préſentoient à lui.

N'avons-nous pas encore vu tout récemment un Abbé D.... qui jouiſſoit d'une cure honnête, où il pouvoit faire beaucoup plus de bien qu'il n'en a fait ici, la quitter pour venir à Paris traiter les maladies des yeux; non par une méthode particuliere & nouvelle; (car il n'en a aucune,) mais en adminiſtrant, ſuivant les maux, tous les remedes décrits çà & là dans les livres de médecine?

Il eſt vrai qu'il a dit, dans une mauvaiſe brochure répandue avec profuſion dans le public, qu'il guérit les maladies

des yeux avec *le baume de ſa grand-maman*: mais que répondra-t-il, lorſqu'on lui prouvera, par des malades qu'il a traités, qu'il ne leur a jamais fait uſer que des remedes décrits dans les Auteurs, qui ont écrit ſur les maladies des yeux? que de choſes il y auroit encore à dire ici, s'il étoit permis de tout dire! contentons-nous de faire remarquer, que ni la religion ni la morale ne s'accordent nullement avec une pareille conduite; on ſe perſuadera aiſément de cette vérité, ſi l'on réfléchit un moment, qu'autant l'abbé D... traite des malades, autant il fait de tort à ceux qui ont acquis le droit en payant de traiter ces malades.

II. *Sigillum medici ocularii Romani nuper in agro Jenenſi repertum*, &c. c'eſt-à-dire, cachet d'un ancien Oculiſte romain, trouvé récemment dans le territoire de la ville d'Iene, avec les remarques & les obſervations de Jean-Erneſt Walch, Profeſſeur d'éloquence & de poéſie, & Directeur de l'Académie latine d'Iene.

A Iene, chez Haller 1764, ſeconde édition augmentée.

Ce cachet, qui eſt une pierre, eſt gravé au frontiſpice de l'ouvrage, dans ſa véritable forme, avec l'inſcription qu'il porte & l'explication du Profeſſeur. Les anciens avoient comme nous des Médecins pour les yeux, des Médecins pour les dents & pour les oreilles, des Médecins pour les maladies de la tête, pour celles du ventre, pour les maladies cachées &c. Il y avoit à la Cour impériale de toutes ces ſortes de Médecins, & en charge un décurion des Médecins, nommé ſur les antiques *Archiater*. Ce dernier titre fut dans la ſuite donné par honneur à quelques-uns de ceux qui embraſſoient toutes les parties de la médecine, & qu'on nommoit ſimplement *Medici*.

Mais de toutes ces claſſes de Médecins, les Oculiſtes étoient les plus conſidérés, & ce ſont ceux qui ſont nommés le plus fréquemment dans les inſcriptions. Ils n'étoient pas tous de race ſervile, com-

me l'ont prétendu bien des ſavans. Quelques-uns deſcendoient d'anciennes familles Romaines. Le médecin *Phronime*, Oculiſte, dont il eſt queſtion ci-deſſus, vivoit, comme le conjecture l'Auteur, dans les premiers ſiecles de notre ere, puiſqu'il avoit un cachet pour en appoſer l'empreinte ſur les boîtes qui contenoient ſes remedes ; ces pierres n'étoient donc pas, comme a prétendu *Spon*, des couvercles de boîtes à drogues, mais de véritables cachets. Elles étoient toutes de couleur verte & de véritables jaſpes. Le grand nombre d'abbréviations qu'on voit ſur la pierre d'Iene, prouve ſon antiquité, en ce qu'elles ſont toutes ſemblables à celles qui ſe trouvent ſur les marbres antiques.

VESSIE. I. Voici ce que dit M. l'abbé Coyer, de Foki, ſon philoſophe chinois, dans une brochure intitulée, *plaiſirs pour le peuple*. « Il donnera l'expérience des » veſſies malabares : ce ſont dix beautés » de la cour du Samorin qui les ont gon-

» flées de leur ſouffle : ces veſſies ont la
» vertu de donner une maladie précieuſe
» qui diſtingue les Sultanes en Orient.
» Il invitera les dames de Paris à pré-
» ſenter leurs bouches au tuyau placé à
» l'orifice, & par le moyen d'une clef
» mobile, on leur inſpirera de cet air
» de cour un quart, un tiers, une moitié,
» à volonté. C'eſt alors qu'on verra des
» changemens de couleur, des baillemens,
» des attitudes violentes, des ſuffocations.
» On verra des vaporeuſes, incertaines entre
» les ris & les pleurs, s'acquitter des
» deux à la fois. On avertit les bourgeoiſes
» de reſpirer une doſe plus forte, afin
» d'aider le peu de diſpoſition qu'elles ont
» aux vapeurs. On leur apprendra même
» à les placer. Il ſera libre aux jeunes Sei-
» gneurs, & à tous ceux qui viſent au
» titre d'agréables, de participer à la diſ-
» tribution «.

II. Les Hottentots ont inſtitué une eſpece de chevalerie qu'ils appellent *l'Ordre de la veſſie ou de l'urine*, & qu'ils

regardent comme très-honorable. Il n'eſt compoſé que de ceux qui, dans un combat particulier, ont tué un lion, un tigre, ou un léopard, &c. L'inſtallation du héros ſe fait en s'accroupiſſant au milieu d'un cercle d'hommes, dont le plus vieux piſſe ſur lui, depuis la tête juſqu'aux pieds, en prononçant certaines paroles. Si le vieillard eſt ami du récipiendaire, il l'inonde d'un déluge d'urine, & l'honneur augmente à proportion de la quantité qu'il en répand. Le monument de la gloire du nouveau chevalier, ou le cordon de l'ordre eſt la veſſie de l'animal qu'il a tué, & il la porte ſuſpendue à ſa chevelure comme une marque de diſtinction; *verroit-on*, dit M. l'abbé de la Porte qui rapporte cette anecdote dans ſon *voyageur François*, tom. 14, p. 87, *tant de cordons en Europe, s'ils ne ſe donnoient qu'à pareil prix ?*

GADESDEN (Jean de), Médecin Anglois & membre du College de Marton à Oxford, ſavoit flatter ſes malades, &

ne s'embarraſſoit pas que leur état devînt pire, pourvu qu'il maſquât ſon empiriſme ſous des dehors trompeurs, & qu'il ſatisfît leur goût; c'eſt ſur-tout par ſes lâches complaiſances qu'il devint le Médecin des Dames. Il avoit grand ſoin de ne leur preſcrire que des remedes agréables au goût; il leur promettoit tout ce qui pouvoit les flatter, les odeurs, les eſſences, & tous ces petits riens, dont l'interdiction eſt un chagrin véritable pour cette eſpece de femmes que l'on nomme *petites maîtreſſes*, & dont les maladies ſont ou de mode ou de bienſéance. Gadeſden faiſoit cependant ſon profit de la crédulité de ceux qui avoient recours à lui; il avoit des remedes pour chaque maladie, & comme il ne manquoit pas de les donner pour des ſecrets importans, il les vendoit auſſi fort chers. Il fit un profit immenſe en vendant aux Barbiers l'emplâtre de grenouilles. Il parloit de tout, & ſe donnoit également pour Médecin, Chirurgien, Apoticaire, homme de let-

tres, & ſur-tout bon Poëte; car dans le ſeul Ouvrage qu'on ait de lui, qui eſt intitulé, *Roſa Anglica*, & qui dans ſon tems fut auſſi célebre que le *Lilium* de Gordon, on trouve à peine une page où il n'y ait quelque citation en vers, & fort ſouvent il affecte d'y mettre les ſiens propres.

Il fut le premier, comme le remarque M. Freind, qui fut employé à la Cour d'Angleterre comme Médecin : avant lui on faiſoit venir des Médecins étrangers pour le Roi. Le fils d'Edouard II ayant été attaqué de la petite-vérole, il fit garnir le lit du jeune Prince d'écarlate, & ordonna que tout ce qui l'environnoit, fût de la même couleur. Il faiſoit auſſi le métier de ſervir les femmes enceintes : ſon ſtyle ſur ce ſujet eſt non-ſeulement libre & galant, mais même obſcene en certains endroits. Il prétendoit avoir un ſecret pour faire concevoir, & il dit dans ſon Livre qu'il étoit accablé d'une multitude de femmes de toûte eſpece, qui venoient chercher la fécondité dans la profondeur

profondeur de ſa ſcience. On ne ſera pas ſurpris d'apprendre, d'après tout ce que nous venons de dire, que ce fameux charlatan débitoit auſſi des maximes de gourmandiſe; ce fut peut-être un des meilleurs moyens qu'il imagina pour ſe faire un nom parmi les grands & les femmes du bel air. Quels rôles pour un Médecin !

FRICTIONS. Les Romains faiſoient beaucoup plus d'uſage que nous des frictions, dans les maladies tant internes qu'externes. On les faiſoit ſeches ou humides, ſelon les circonſtances. Aſclepiade, qui les avoit mis en uſage à Rome, oſoit s'en dire l'inventeur, quoique, ſuivant Celſe, il n'eût rien dit qu'Hippocrate n'eût dit avant lui en peu de mots. On y lit en effet que la friction forte durcit la peau; que la friction douce la relâche; que celle qui eſt long-tems continuée maigrit, & que celle qui dure peu engraiſſe. De-là Celſe concluoit que la friction devoit différer en raiſon de l'indication, qu'on ſe propoſoit de remplir. On faiſoit des

frictions tantôt sur l'habitude du corps, comme lorsqu'on vouloit donner de l'embonpoint à une personne maigre, tantôt sur une partie, lorsque la foiblesse de cette partie ou de quelque partie voisine l'exigeoit, tantôt sur les membres paralisés pour y rappeller la vie; mais leur usage le plus ordinaire étoit sur les parties qui n'étoient point malades : ainsi on faisoit des frictions sur les parties inférieures, lorsqu'on vouloit dégorger les parties moyennes ou supérieures. Le nombre des frictions dépendoit des forces du malade. Cinquante, suivant Celse, suffisoient à une personne foible, tandis qu'une plus forte pouvoit en supporter deux cents, &c. &c.

Fines, *Chirurgien*. On lit dans la gazette d'agriculture de l'année 1771, n°. 99, un trait qui fait beaucoup d'honneur à ce Chirurgien. » Le public, y est-il dit, a » bien regretté un ami des pauvres, » M. *Fines*, Chirurgien major du Ré- » giment de *Welsch* Irlandois. Ce généreux » citoyen se noya en passant au gué la

» riviere de Drac, afin de ſecourir » plus promptement un de ſes malades. » Ce digne homme que l'on avoit vu » en Allemagne ſe dépouiller de ſa che- » miſe, pour en revêtir un malheureux, » traitoit ici (à Grenoble,) les pauvres » *gratis*, leur donnoit même quelque » fois de l'argent, & méritoit de plus » en plus l'eſtime publique par de nou- » veaux exemples d'humanité & de bien- » faiſance. *De tels hommes*, ajoute le » Rédacteur de la gazette, *ne devroient* » *jamais mourir.*

CHIRURGIEN. I. Les Chirurgiens en Angleterre ne ſont pas, comme en France, appellés les premiers auprès des malades. Ce ſont les Apothicaires qu'on fait venir d'abord, qui ſaignent, purgent, appliquent les veſſicatoires, ſont en un mot ce que nous appellons ici aſſez improprement *la petite chirurgie*. L'uſage de l'Angleterre, dans le commerce des grandes Indes, eſt bien digne de louange. Le Chirurgien de chaque navire reçoit avec

ſes appointemens une liv. ſterling de gratification, pour chaque homme de l'équipage qu'il ramene en Europe.

II. Preſque tous les Auteurs qui ont traité de la chirurgie, ont auſſi traité des qualités qui ſont néceſſaires au Chirurgien. Il ſeroit faſtidieux de nous en occuper ici : nous nous bornerons à une ſeule, à cauſe de ſa ſingularité. Elle aura l'avantage d'apprendre quel étoit l'état de la médecine & de la chirurgie vers 1250, tems où vivoit Guillaume de Salicet qui nous fournit cette anecdote. » Le Chirurgien, dit cet Au-
„ teur, ne doit pas ſe familiariſer avec
» les Laïques; ils ont coutume de dé-
» tracter les Médecins : d'ailleurs la fa-
» miliarité engendre le mépris, & fait
» que le Chirurgien n'oſe pas demander
» avec autant de hardieſſe le prix de ſon
» travail. Il eſt néanmoins important de
» ſe bien faire payer, puiſque c'eſt un
» des meilleurs moyens pour acquérir
» de la célébrité & s'attirer la confiance
» des malades «. Aucun Chirurgien n'oſe-

roit aujourd'hui tenir un pareil langage : mais plusieurs le mettent en pratique, & ils s'en trouvent bien.

III. Il y a dans un livre intitulé : *le comte de Cabalis* ou *entretiens sur les sciences secrettes*, 2e. partie, p. 136, une conversation singulière d'un Chirurgien, avec un cabaliste. Cette conversation roule sur l'ame des bêtes & sur la philosophie de Descartes : l'Auteur, que tout le monde sait être l'abbé *de Villars*, eût dû prêter au Chirurgien, qu'il fait parler, des raisonnemens plus méthodiques & mieux suivis.

IV. Hauteroche a peint dans sa comédie des *Nobles de Province*, acte 2, scene 10, un Chirurgien de campagne, qui fait le docteur & qui étant le seul de sa profession, dans le village où il demeure, devient facilement pédant & charlatan. Il lui donne le nom de *Chiros*. Cela me rappelle une belle estampe de M. Lebas, graveur du cabinet du Roi, intitulée *le Chirurgien de campagne*, & qu'il dédia en 1747 à M. le comte d'*Ar-*

genſon, Miniſtre d'état. On voit dans la ſalle d'une vieille mazure le Chirurgien qui panſe un payſan d'une bleſſure au pied : dans cette chambre très-mal meublée, on aperçoit par terre des vaſes d'argile & des inſtrumens de chirurgie, un baſſin à barbe ſur un banc, des bouteilles ſur des planches, un ſinge ſur le haut d'une ſéparation de boiſerie, un hibou perché ſur un bout de bois, un monſtre marin ſuſpendu au plancher, un ſquelette à côté, enfin tout ce qui peut donner une idée convenable du maître de la maiſon. Cette eſtampe fait pendant à une autre intitulée le *chymiſte*.

V. Un homme de condition étoit tombé malade en Auvergne, dans une terre éloignée de tout ſecours : on lui propoſa d'envoyer chercher le Médecin de Clermont. Je n'en veux point, répondit-il, qu'on aille plutôt chercher le Chirurgien du village; il n'aura peut-être pas la hardieſſe de me tuer.

VI. C'eſt à Jacques Cretenet, Chirurgien de Champhite en Bourgogne, que les Prêtres-miſſionnaires de S. Joſeph de

Lyon doivent leur inſtitution. Il conſacra à leur fondation le bien qu'il avoit gagné à la chirurgie ; il la quitta, pour entrer dans l'état eccléſiaſtique, lorſqu'il eut perdu ſa femme. Il eſt mort âgé de 63 ans, le 3 ſeptembre 1666 ; ſa Congrégation eſt peu répandue.

VII. L'Opéra-comique a joué en 1736 une piece intitulée *Arlequin, Chirurgien de Barbarie*, dont voici le canevas : deux hommes amenent Scaramouche, officier françois, bleſſé à la bataille de Parme d'un coup de fuſil, dont la balle eſt reſtée dans le corps. Dans quel endroit, demande Arlequin ? dans le bras droit, répond Scaramouche. Arlequin, ſans héſiter, lui coupe entierement le bras droit *pour extirper*, dit-il, *la cauſe du mal.* Scaramouche ſe plaint alors que la bale eſt paſſée dans le bras gauche : Arlequin ne balance pas & fait une nouvelle amputation : enfin, il lui coupe ſucceſſivement les deux cuiſſes, où la balle s'étoit réfugiée. Lorſque Scaramouche eſt ainſi mutilé, on l'emporte & la parade finit.

Si la bale ſe fût aviſée de ſe refugier dans la tête, ſans doute qu'Arlequin l'auroit auſſi amputée.

VIII. Dans une épitre adreſſée à un Chirurgien par *Habicot*, il raconte la converſation qu'il eut devant la Reine mere avec la ducheſſe de Nemours. Cette dame lui demanda un jour quel étoit le meilleur Chirurgien de Paris. La queſtion étoit embaraſſante. Habicot y répondit avec eſprit, en diſant qu'il n'y en avoit qu'un, ſavoir celui qu'on affectionnoit.

IX. On liſoit chez madame de Mazarin un libelle en vers, où les courtiſans étoient turlupinés. Le cercle étoit compoſé de pluſieurs perſonnes, tant Seigneurs qu'autres, parmi leſquelles étoit un Chirurgien. On lut un trait contre le Duc de Candale, exprimé ainſi :

Le vieux Duc de Candale au teint havre & plombé.

Le Chirurgien interrompit le lecteur pour dire que le teint de M. le Duc de Candale prendroit une autre forme, quand on auroit ſaigné & purgé ſa perſonne, ce

ce qui fit rire tout le monde. C'eſt M. de S. Evremont qui rapporte cette anecdote.

X. Les Rois de France ne ſont pas les ſeuls qui honorent de lettres de nobleſſe les Chirurgiens qui ſe diſtinguent dans leur profeſſion. En 1729, *Dom Jérôme-Simon de Cœur*, Chirurgien-Accoucheur, obtint du Roi d'Eſpagne des lettres de nobleſſe pour lui & ſes deſcendans avec les mêmes honneurs & prérogatives, dont jouiſſent les titrés de Caſtille.

X. M. Petit, un des plus fameux Chirurgien de ce ſiecle, fut mandé en 1734, pour faire une opération au Prince des Aſturies. Lorſqu'il fut guéri, le Roi, la Reine, le Prince & la Princeſſe le comblerent de préſens. Ils lui donnerent 40000 liv., outre 800 l. qu'il avoit reçus en partant de Paris : la Reine lui fit préſent en outre d'une montre d'or à répétition garnie de diamans & de deux beaux cachets; le Prince des Aſturies, d'une autre montre d'or qui répétoit les heures, les quarts & les minutes, & de la chaîne d'or, à laquelle pendoit un

brillant eſtimé 12000 liv., avec un cachet d'une belle caroline ſur laquelle étoit gravée une tête antique ; la Princeſſe des Aſturies, d'une canne à pomme d'or garnie de diamans & d'un ruban auquel étoit attaché un brillant, pareillement eſtimé 12000 liv.

XI. M. le Marquis de Gontaut ayant été guéri en 1749, d'une bleſſure dangereuſe par les ſoins de M. *Taranger*, Chirurgien en chef des hôpitaux de Tournay, le chevalier de C.... s'exprima ainſi ſur ce Chirurgien dans une piece de vers qu'il adreſſa au marquis de Gontaut :

Le ſavant *Taranger* t'a rendu la ſanté :
Tes jours ſont un préſent de ſon art ſalutaire,
Et par lui de nouveau ton bras ſi néceſſaire
Va t'ouvrir un chemin à l'immortalité.

XII. Il y a quelques années qu'un Chirurgien vint à une thèſe qui étoit ſoutenue aux Ecoles de médecine ; il monta aux dégrés où ſe placent les Docteurs Régens de la Faculté. Un Médecin lui dit : vous ne pouvez reſter là, Monſieur, c'eſt la place des Docteurs. --- Où donc eſt la

place des doctes, répondit le Chirurgien ---Si vous l'eussiez demandé d'abord, on vous auroit montré les anneaux où jadis on les attachoit. On sait qu'autrefois les Médecins faisoient leurs visites montés sur des mules, & l'on voit encore aux anciennes Ecoles l'anneau qui servoit à attacher la monture du fameux docteur *Hamon*.

XIII. Des François & des Hollandois s'étant établis dans la petite isle de S. Martin, aux Antilles, les premiers choisirent parmi eux, pour leur Commandant, un Chirurgien de profession, qui faisoit aussi l'office de Curé. C'étoit lui qui assembloit le peuple à l'Eglise, qui faisoit le prône, récitoit les prieres, donnoit avis des Fêtes & des jeûnes. Aux fonctions de Chirurgien, de Pasteur & de Commandant, il joignoit aussi celle de Juge, assisté du Maître d'Ecole & de son Frater, qui lui tenoient lieu, l'un d'Assesseur, l'autre de Greffier.

XIV. Il y a un oiseau qu'on appelle le Chirurgien ou *le Jacana armé*; pour le

diſtinguer des deux autres eſpeces, qui toutes fréquentent les marais du nouveau continent. Celui dont il eſt ici queſtion, eſt ainſi nommé, parce qu'il porte à la partie antérieure de chaque aîle, une maniere de lancette ou d'éperon jaunâtre, griſâtr , fort aigue, d'une ſubſtance de corne, & dont il ſe ſert pour ſe défendre. Il ſe trouve au Breſil. Le Chirurgien brun armé, ou le Jacana brun armé, autre eſpece qui ne differe guères de celle-ci, ſe trouve au Mexique, à Cayenne & à Saint-Domingue. Il y en a encore une troiſieme eſpece qui eſt le Chirurgien varié, ou la Foulque épineuſe, *Fulca ſpinoſa* de Linnœus. On trouve cet oiſeau dans le pays de la nouvelle Carthagene, dans l'Amérique méridionale. Il faut obſerver qu'on voit quelquefois auſſi des Jacanas armés en Afrique.

Il y a encore un poiſſon qu'on appelle *Chirurgien*, & qu'on rencontre à la Martinique. Il eſt ainſi nommé, parce qu'il porte vers ſa queue deux petites pointes fermées & aigues comme une lancette.

Le *Thalitron*, plante qui croît sur les vieux murs & parmi les décombres des bâtimens, est appellé *Sophia Chirurgorum, la science des Chirurgiens*, parce qu'étant pilée & appliquée sur les blessures & les ulceres, elle les guérit en très peu de tems.

XV. Un Chirurgien de Syracuse avoit épousé à l'âge de vingt-cinq ans une femme qui lui avoit apporté une dot assez considérable; après être resté trois ans avec elle, il s'en alla à Naples où il se maria avec une courtisane, qui lui donna dix mille écus. Le Chirurgien passa quelques années avec elle. Après avoir dissipé sa fortune, il fut à Venise, où il eut l'adresse de se faire aimer de la veuve d'un Tailleur riche, de lui voler son argent, & de se retirer à Rome, où régnoit alors le Pape Sixte V. Il se fit passer pour un empirique célebre: il changea de nom & épousa une quatriéme femme qui lui apporta une dot de vingt mille livres; mais lorsqu'il étoit sur le point de recevoir la bénédiction nuptiale, il fut reconnu par

un frere de ſa femme de Veniſe, qui ſur le champ porta ſa plainte au Gouverneur de Rome. Le Pape ayant été inſtruit de cette avanture, fit arrêter le Chirurgien & voulut l'interroger lui-même. « Sçachez, » T. S. P. répondit le coupable, qu'ayant » pris ma premiere femme à Syracuſe, » ſans la bien connoître, je l'abandonnai » à cauſe de ſon humeur : celle que je pris » à Naples, me deshonorant par ſes dé- » bauches, je la quittai pareillement ; » le haſard m'en fit prendre une autre à » Veniſe, dont les caprices m'ont fait » déſerter : je viens d'en épouſer une » quatriéme que je connois fort peu & » que je ne crois pas garder longtems ».

Le Pontife lui répondit en plaiſantant : « puiſque vous ne pouvez trouver en ce » monde de femme qui vous accommode, » il faut eſpérer que vous en trouverez » dans l'autre. Auſſi-tôt il ordonna au » Gouverneur de Rome de le faire pendre, » ce qui fut exécuté ſur le champ ».

Dict. des Tribunaux, tom. VI, p. 211.

VANS-WIETEN. I. La mémoire du

célebre Baron Wanſ-wieten, premier Médecin de leurs Majeſtés Impériales, eſt encore trop récente dans l'hiſtoire de la médecine, pour que nous croyons devoir entrer dans de grands détails ſur cet illuſtre Médecin. Nous nous contenterons de rapporter ici un ſervice qu'il a rendu aux Lettres & que bien des gens ignorent. C'eſt à lui que les Libraires de Vienne ont dû la liberté de vendre l'eſprit des Loix, dont l'introduction avoit été défendue à Vienne. C'eſt auſſi à lui que M. de Voltaire a dû que ſon hiſtoire univerſelle fût, contre toute attente, entre les mains de tout le monde dans ce pays là. Il eſt étonnant après cela que ce Poëte célebre ait fait contre M. Wanſ-wieten, une Satyre dans *ſes dialogues*, où il le badine ſur ce qu'il étoit en même tems premier Médecin de la Cour & Préſident de la cenſure des livres & des études du pays.

En 1763, L. M. I. ont fait mettre dans une des Salles de l'Univerſité de Vienne ſon portrait, avec cette inſcription au bas :

Franciſcus I. & Maria-Thereſia Augg.
Hanc effigiem
Gerardi L. B. Van-Swieten,
Ob ſtudium Medicum ab ipſo
Feliciter emendatum
In auditorio hujus Facultatis publico,
Appendi juſſerunt,
Die XXX. Decemb. M. DCC. LXIII.

II. Dix ans après, en 1773, on adécouvert le mauſolée que l'Impératrice Reine lui a fait élever dans l'Egliſe des Auguſtins de Vienne, qui eſt celle de la Cour. Le buſte en marbre de carrare eſt placé dans une grande niche de marbre noir, ſur un piédeſtal à la grecque, aux côtés duquel ſont en bronze doré des livres, des plantes, &c. & la maſſe de la Faculté de Médecine. A la droite de la niche eſt un génie tenant d'une main la baguette d'Eſculape entortillée d'un ſerpent, & montrant de l'autre le buſte. A la gauche eſt un autre génie repréſentant la botanique. Le monument eſt couronné par une corne de bronze dorée, ſurmontée d'un

ſerpent. On lit au bas de la niche, qui poſe ſur ſon ſocle de marbre gris, l'épitaphe ſuivante.

Maria-Thereſia
Aug. memoriæ
Gerard. L. B. Van-Swieten
Or. S. Step. Comment. Conſiliar. Aul. Archiatrorum,
Comitis ſtudii reſtauratoris,
Rei med. bibliot. Palat. ac lib. cenſ. præſid.
Paris. Petrop. variarumque Academ. membri,
Nat. VII. Maii M. DCC.
Chriſtianè & heroicè
Vitâ funct. XVIII. Jun. M. DCC. LXXII.
Ob laborem indefeſſum, eminentem doctrinam,
Integritatem, ſinceritatem, conſtantiam,
Poni juſſit.

COCHEMAR. I. On appelle ainſi un embarras dans la poitrine & une difficulté de reſpirer qui attaquent ceux qui dorment, ſur-tout pendant la nuit, & ſont accompagnés de rêves fatiguans. Dans les ſiecles d'ignorance, le peuple croyoit qu'*Incube*, démon familier, s'emparoit du corps d'une femme pour jouir avec

elle des plaiſirs de l'amour. Les plus adroites, entre les femmes, profiterent de l'opinion populaire pour vivre avec d'autres incubes que ceux de l'autre monde. On a depuis reconnu que l'incube des anciens n'étoit rien autre choſe que le cochemar. On eſt en vérité devenu trop ſavant.

II. Dans la parodie de Médée & Jaſon, jouée aux Italiens le 28 Mai 1727, *Creuſe* apprend à *Cleone* ſa confidente, qu'elle eſt toute épouvantée d'un rêve qu'elle a fait, & elle chante ſur cet air : *ma mere, mariez-moi, &c.*

J'ai rêvé toute la nuit
Qu'on faiſoit trembler mon lit.
J'ai vu luire des flambeaux.
Médée en fureur tiroit mes rideaux,
Tenant en main un poignard.

Cléone lui répond. --- *Bon, c'étoit le cochemar.*

COLIQUE. I. Bouſquet qui ſe ſignala dans l'emploi de *fou du Roi*, ſous les regnes de Henri II, François II, & Charles IX, ſe méloit auſſi de faire la médecine. Etant allé voir par l'ordre de

François II, un Ambaſſadeur qui avoit une violente colique, il lui dit, qu'étant lui-même fort ſujet à cette maladie, il uſoit alors d'un remede qui le ſoulageoit très-promptement. « Quand la colique me » tient, dit-il, je mets le doigt d'une » main par le bas, & le doigt de l'autre » main par le haut, c'eſt-à-dire, l'un » dans la bouche, & l'autre dans l'endroit » oppoſé, & les changeant de tems en » temps pendant l'eſpace d'une demi- » heure, les vents ſe diſſipent par les deux » endroits, & je ſuis ſoulagé ».

Brantome, qui a donné ſur ce fou un Mémoire fort étendu, dans la ſeconde partie de ſes *capitaines étrangers*, dit que l'Ambaſſadeur le crut, & en fit l'eſſai une bonne demi-heure à bon eſcient, & qu'il en fit le conte dans la chambre du Roi où il en fut ri.

II. Le même Auteur rapporte que M. d'Imbercourt, de la famille de Brimeu, dans les pays bas, étoit attaqué, dès qu'il ſe voyoit ſur le point de com-

battre, d'une violente colique d'entrailles, qui le forçoit de descendre de cheval, pour aller dans un coin satisfaire un besoin naturel. Il ne faut pas, dit Brantome, inférer de-là, que M. d'Imbercourt eût quelque crainte : il étoit très-brave ; mais l'ardeur avec laquelle il se portoit à combattre, occasionnoit en lui cette révolution, dont les Médecins peuvent rechercher la cause.

III. Il y a dans le Mercure de France, Juillet 1727, une Ode sur la colique : une chose bien étonnante, c'est que la même Ode se trouve répétée mot pour mot dans le Mercure de France, Octobre 1738. Ainsi le même Auteur ou un autre n'a pas craint, au bout de douze ans, de faire reparoître le même Ouvrage sous la même forme, & le rédacteur du Mercure ne s'est pas apperçu du plagiat. Quoi qu'il en soit, voici quelques vers de cette Ode, qui nous ont paru pouvoir trouver place ici :

Cruel bourreau de ma famille,
Tyran fougueux, hydre intestin ;

Colique, inexorable fille
De la triſteſſe & du chagrin,
Faut-il qu'une innocente vie,
Sans ceſſe à ta rage aſſervie,
Succombe enfin ſous tes efforts?

. . . . . .

A peine je vis la lumiere,
Que j'éprouvai tes traits perçans :
Barbare, tu fus la premiere
Pour qui j'eus un corps & des ſens.

. . . . . .

Quel bras contre moi ſe déploie ?
Quel Dieu s'arme contre mes jours ?
Mes flancs deviennent-ils la proie
Ou des corbeaux ou des vautours, &c. &c.

QUEUE HUMAINE. Eſt-il bien vrai, demande M. de Voltaire, *ſingularités de la nature*, *pag. 108*, que dans quelques Iſles des Philippines & Mariannes, il y a des familles qui ont des queues, comme on peint les ſatyres & les faunes ? Des Miſſionnaires Jéſuites l'ont aſſuré. Pluſieurs voyageurs n'en doutent pas. *Maillet* dit qu'il en a vu. Des Domeſtiques Negres de feu M. de la Bourdonnois, le vainqueur

de Madras & la victime de ſes ſervices, m'ont juré qu'ils en avoient vu pluſieurs. Dans le fait, il ne ſeroit pas plus étrange que le croupion ſe fût allongé & relevé dans quelques familles, qu'il ne l'eſt d'en voir qui ont ſix doigts aux mains ou aux pieds. Au ſurplus, qu'il y ait eu, qu'il y ait encore, ou qu'il n'y ait jamais eu des hommes à queue, cela eſt fort peu important : il faudra toujours ranger ces queues dans la claſſe des monſtruoſités.

RAGE. I. Voici un avis ſur la rage du fameux M. *Petit*, Chirurgien. Lorſqu'on aura été mordu, dit-il, d'un chien qu'on ſoupçonnera être enragé, comme il arrive ſouvent que le chien eſt tué, avant qu'on ſe ſoit aſſuré de ſon état, il faut, pour ne pas reſter dans l'incertitude, frotter la gueule, les dents, les gencives du chien mort avec un morceau de viande que l'on jettera enſuite à un chien vivant. Si celui-ci refuſe de le manger, criant & heurlant, ce ſera une preuve que le chien mort étoit

enragé, pourvu cependant qu'il n'y eût point de ſang à ſa gueule. Si la viande eſt bien reçue & mangée, il n'y a rien à craindre, & le chien mort n'eſt pas enragé.

II. Après cette remarque utile, dont on fera le cas que l'on jugera convenable, nous allons récréer l'eſprit de nos lecteurs par l'extrait d'une piece de l'Opéra comique intitulée : *les Enragés*. La ſcene ſe paſſe à Dieppe, & le théâtre repréſente la Mer dans le fond, & ſur le devant, une hôtellerie qui a pour enſeigne *le chien verd*. M. *Gabbanon*, célebre Médecin Anglois, qui vient s'y établir, ſe donne pour très-habile à guérir toutes les rages du corps & d'eſprit. On lui amene des filles poſſédées de la rage d'amour, & des maris attaqués de celle de la jalouſie : il guérit les derniers avec du vin, & les premieres en les mariant. On amene dans une cage de fer un Poëte furieux qu'on a été obligé d'enfermer ainſi, parce qu'il mordoit tout le monde. M. Gabbanon, qui déſeſpere de le guérir, dit qu'il n'y a pas d'autre remede

que de l'étouffer : le Poëte qui entend cette Sentence, briſe les barreaux de ſa cage & ſe ſauve. Une fille que ſon pere refuſe de marier, feint auſſi d'être enragée, & le Médecin qui eſt d'intelligence avec elle, trouve le moyen de lui faire épouſer celui qu'elle aime. Cette piece eſt terminée par une danſe de matelots & par un vaudeville, ſur ce que chacun a ſa rage.

III. Un Particulier que des affaires importantes appelloient à Verſailles, prit une voiture de la Cour & ſe trouva à côté d'un Chanoine, dont l'embonpoint étoit énorme, & qui l'enveloppoit, pour ainſi dire, dans ſa vaſte rotondité; ne ſçachant comment ſe délivrer de cet incommode voiſin, le Particulier, homme d'eſprit, s'aviſa d'amener la converſation ſur le motif qui conduiſoit les deux voyageurs. --- Pour moi, dit le gros Chanoine, en prenant de plus en plus ſes aiſes, au riſque d'étouffer ſon malheureux compagnon; je vais paſſer une quinzaine de jours chez un

un Prieur de mes amis, où je compte m'amuſer délicieuſement..... Helas ! reprit le Particulier, en pouſſant un profond ſoupir, on m'a conſeillé les bains de mer pour achever de me guerir, des attaques de rage, qui me prennent encore quelquefois, malgré tout ce qu'ont pu faire les plus habiles Médecins de Paris. Dès que je ſerai à Verſailles, je louerai une voiture pour gagner le premier port de Normandie. --- O ciel ! vous êtes enragé, s'écria le Chanoine. Cocher, arrête, arrête, que je deſcende. On eut beau dire, il voulut abſolument deſcendre, & fit le réſte de la route à pied, laiſſant ſon compagnon de voyage fort à l'aiſe dans la voiture, & ſe félicitant beaucoup de ſa ruſe.

IV. Boerrhaave parle d'un Médecin Hollandois qui gueriſſoit ceux qui avoient été mordus par un chien enragé, en appliquant ſur la morſure, pendant vingt-quatre heures, des harengs ſalés, qu'il faiſoit renouveller, lorſqu'ils commen-

çoient à ſe corrompre. Quelle explication ſatisfaiſante peut-on donner d'un pareil fait, qui n'eſt rien moins que vraiſemblable ?

Régime. I. On peut aſſurer que le régime a plus gueri de malade, que toutes les Médecines. Un fameux Médecin ayant demandé au pere Bourdaloue quel régime de vie il ſuivoit. Ce pere lui répondit qu'il ne faiſoit qu'un repas dans la journée. Gardez-vous, lui dit le Médecin, de rendre public votre ſecret ; car vous nous ôteriez toutes nos pratiques.

II. Le bon régime de vivre eſt bien décrit dans les vers ſuivans :

Quiconque a tant ſoit peu d'envie
De régler comme il faut le cours de ſa vie,
Doit fort exactement cet ordre bien garder,
Une fois tous les jours le ventre ſe vuider,
Ainſi qu'une fois la ſemaine
Faire débauche à panſe pleine ;
Une fois chaque mois ſa femme careſſer,
Dût-elle du trop peu ſe plaindre & s'offenſer,
Une fois tous les ans purger ſa conſcience
Par la confeſſion & par la pénitence,

Après un fort long-tems enfin ſe ſouvenir
Qu'une fois en ſa vie il faut auſſi mourir.

Il y a bien des articles de cette recette qui ne ſeroient pas du goût de tout le monde, ſur-tout le deuxiéme.

III. L'Idée du Madrigal ſuivant, intitulé : *les deux régimes*, eſt aſſez ingénieuſe : c'eſt dommage que la chûte en ſoit un peu Proſaïque. Il eſt de M. de Marvielles.

Le Dieu du vin, le Dieu des vers
Ont par deux régimes divers
Conſervé leur teint frais & leur air de jeuneſſe,
Phébus en barbotant dans les eaux du Permeſſe,
Bacchus en buvant ſon vin pur :
Du premier le ſyſtême eſt fort ſage ;
Mais l'autre me plaît davantage,
Et je le crois beaucoup plus sûr.

RENOUEUR. Il n'eſt point d'art dans la ſociété, qui ne dégenere quelquefois en pur métier. L'homme du peuple, ſans s'embaraſſer de la théorie, débute hardiment par la pratique. Cette audace préſomptueuſe eſt le premier caractere des

charlatans: il n'eſt guere de village qui n'ait ſon payſan empirique, ſon docteur, &c. La Chirurgie n'eſt point à l'abri de ce brigandage, elle regarde avec raiſon, comme de ſon reſſort, les fractures, & le talent de rétablir les os dans leur poſition naturelle, paroît, aux yeux de tout homme ſenſé, inſéparable des connoiſſances les plus exactes & les plus sûres en anatomie. Cependant il eſt rare que chaque village n'ait pas ſon Renoueur ou Rebouteur, & c'eſt à lui, à un homme groſſier, ſans lumieres, ſans jugement même, que le payſan confie le ſort d'un membre eſtropié, plutôt qu'à l'homme de l'art, qui a fait des études ſuivies & poſitives ſur cet objet.

Il faut pourtant convenir que, ſi le plus ſouvent le peuple eſt dupe de ſon aveugle confiance & en reſte puni, quelquefois auſſi ces artiſtes groſſiers, à force de menſonge, de hardieſſe, de bonheur même, viennent à bout de guerir les bleſſés qu'ils traitent. Un cas ſemblable a donné lieu

à un procès, dont on lit le précis dans le troiſiéme volume du *Journal des Cauſes Célèbres*, *p. 106*, & dont voici le ſujet.

Un ſieur *Objois* exerçoit dans la province de Mons-en-Chauſſée le talent de Renoueur, pour lequel même il avoit été reçu maître, par lettres du 5 Janvier 1747, à la charge de garder les ſtatuts de la chirurgie. On l'accuſa d'avoir violé cette condition, & d'être contrevenu aux ſtatuts dans une guériſon, qui, d'un côté, ajouta à ſa réputation, & de l'autre, lui valut un procès.

Un Laboureur d'une paroiſſe voiſine reçoit un coup de pied de cheval dans les côtes. Il appelle deux Chirurgiens, qui, après avoir viſité ſa bleſſure, décident qu'il a deux côtes caſſées, le traitent en conſéquence & appliquent un appareil convenable. Au bout de quelques jours le malade ſouffrant toujours, s'adreſſe au Renoueur du village de Mons. Preſſé par les inſtances du malade & de ſa famille, le Renoueur leve l'appareil appliqué par

les Chirurgiens, dont il dit avoir avant fait avertir un, qui ne se trouva pas chez lui; il leve donc seul l'appareil, reconnoît que les Chirurgiens se sont trompés, dit qu'il n'y a point de fracture aux côtes, mais seulement une dislocation, ôte les bandages comme inutiles & même dangereux, & les remplace par un autre procédé, qui fut suivi d'une prompte guérison.

Cependant les deux Chirurgiens font assigner le Renoueur au Bailliage de Perronne, en condamnation de l'amende portée par leurs statuts, contre ceux qui levent un appareil, sans avoir appellé leur confrere, même par sommation judiciaire. Le Bailliage rendit une Sentence, qui déchargea le Renoueur de l'accusation, & débouta les deux Chirurgiens de leurs demandes. Il y eut appel au Parlement, qui confirma la Sentence. Cependant le Renoueur étoit dans son tort, puisqu'il étoit soumis aux statuts de Chirurgie, & qu'il les avoit violés en levant l'appareil

des deux Chirurgiens, ſans la préſence au moins d'un : il ne ſuffiſoit pas de l'avoir averti : il falloit attendre qu'il vînt.

Rétention d'urine. I. Une des cruautés de *Tibere* étoit de faire boire abondamment ceux qu'il vouloit faire mourir, & quand ils avoient bien bu, il leur faiſoit lier étroitement la verge, & les laiſſoit ainſi, juſqu'à ce que des douleurs cruelles les euſſent fait mourir.

II. Un malade étoit réduit à la derniere extrêmité, par une rétention d'urine. Il fit appeller deux Médecins en conſultation. Après avoir délibéré enſemble ſur la maladie, l'un des deux approche gravement du lit du malade, & lui dit : « Monſieur, nous avons murement réfléchi ſur les cauſes de votre maladie : » nous avons trouvé qu'il faut vous comparer à un tonneau. Tant qu'il eſt » exactement plein, la liqueur ne coule » jamais par en bas, & il faut de néceſſité lui donner de l'air par en haut, pour

» qu'elle ſorte enſuite par la route ordi-
» naire. Cela poſé, il eſt démontré que
» la ſaignée ſeule pourra vous tirer d'af-
» faire, & que vous urinerez, dès que
» par ce moyen nous aurons donné de
» l'air à votre corps. Ce qui fut dit fut
» fait ». Mais le ſang eut beau couler, la nature ſe mocqua de la démonſtration du Médecin, qui vit avec étonnement partir ſon malade pour l'autre monde, &, qui pis eſt, ſans avoir uriné.

ACHE. I. Cette ſorte d'herbe, qui eſt aſſez mépriſée parmi nous, étoit fort eſtimée des anciens. Ils s'en ſervoient pour faire des couronnes, non-ſeulement dans leurs cérémonies religieuſes, & dans leurs jeux ſolemnels, comme le prouve une ode de *Pindare* à *Xenocrate d'Agrigente*, vainqueur à la courſe des chars; mais encore dans leurs repas de plaiſir & dans leurs fêtes galantes. Horace, préparant un feſtin pour l'heureux retour d'un

de

de ſes amis, ordonne que les roſes, l'ache & les lys n'y manquent pas :

Neu deſint epulis roſæ,
Neu vivax apium, &c.

Le même Poëte, dans une occaſion à peu près ſemblable, s'écrie, tranſporté de joie, qu'on lui faſſe au plus vite des couronnes d'Ache ou de Myrthe.

Quis udo
Deproperare apio coronas
Curat-ve myrtho ?

II. Les anciens employoient encore l'Ache à des uſages fort différens : Suidas nous apprend qu'ils s'en ſervoient dans les obſeques, qu'ils en répandoient ſur les tombeaux, & qu'ils croyoient qu'elle étoit extrêmement du goût des morts ; juſques-là, qu'au rapport de Plutarque, on diſoit proverbialement : δεῖσθαι σελίνου *avoir beſoin d'Ache*, à peu près dans le ſens que nous diſons, *ſentir le ſapin*, ou *avoir un pied dans la foſſe*.

AMPUTATION. I. M. Sabatier, Professeur Royal des Ecoles de Chirurgie, Chirurgien Major de l'Hôpital Royal des Invalides, &c. fit l'amputation de la cuisse à un Soldat, qui depuis long-temps demandoit qu'on lui donnât une peau de mouton, ainsi qu'on a coutume d'en accorder l'hiver dans cet hôtel à ceux qui ont eu un membre coupé, pour envelopper leur moignon. Aussi-tôt que sa jambe fut coupée, pendant laquelle opération ce Soldat ne dit pas un mot, il s'écria: *j'aurai donc enfin une peau de mouton.*

II. M. *Faber*, Maréchal de France, ayant été grievement blessé à la cuisse, au siége de Turin, tous les Chirurgiens conclurent à faire sur le champ l'Amputation: mais il ne voulut jamais y consentir, malgré les pressantes sollicitations de M. de Turenne & du Cardinal de la Vallette, il leur dit pour toute réponse: *je ne veux pas mourir par piece; la mort m'aura tout entier, ou elle n'aura rien.* Elle n'eut effectivement rien, car il guérit

de ſa bleſſure, contre toute eſpérance. Si M. *Bilguer*, qui a fait une diſſertation ſur l'inutilité des Amputations, & ſon Traducteur, M. *Tiſſot*, euſſent connu ce fait, ils en euſſent ſans doute tiré bon parti en faveur de leur opinion.

III. *Dominique de Vic*, Gouverneur d'Amiens & de Calais, & Vice-Amiral de France, ayant eu, en 1586, tout le mollet de la jambe droite emporté d'un coup de fauconneau, & ne pouvant plus monter à cheval, ſans reſſentir les plus vives douleurs, fut obligé de quitter le ſervice; il vivoit dans ſes terres, en Guyenne, depuis trois ans, lorſqu'apprenant la mort d'Henri III, les embarras où ſe trouve Henri IV, il prend auſſi-tôt la réſolution de ſe faire couper la jambe, ce qu'il exécute, vend une partie de ſon bien, & va trouver ſon Roi, auquel il rendit des ſervices ſignalés en pluſieurs occaſions; c'eſt le même, qui, deux jours après l'aſſaſſinat de ce bon Roi, paſſant dans la rue de la Feronnerie, & regardant l'endroit où

avoit été commis cet horrible crime, fut ſi ſaiſi de douleur, qu'il tomba ſur le champ preſque mort, & mourut effectivement le lendemain.

IV. Un Créole habitant au loin dans les terres, auprès du Cap-de-bonne-Eſpérance, avoit la gangrene à une main, par la ſuite d'une bleſſure négligée ; ayant jugé qu'il n'y avoit pour lui d'autre reſſource que l'Amputation, & étant trop éloigné de la Ville, pour faire venir ou aller trouver un Chirurgien, il ſe décida à ſe faire lui-même l'Amputation. Après avoir préparé en conſéquence des herbes & des remedes pour la ſuite de l'opération, d'un coup de hache il amputa ſa main, au-deſſus du poignet. Il ne prit d'autre précaution, que celle de faire tenir ſon bras fixe par un aide; il appliqua enſuite les remedes qu'il avoit préparés & guérit parfaitement. Je l'ai vu, dit M. *de Pages*, qui rapporte ce fait dans ſon voyage autour du monde, tom. II, p. 31. Je l'ai vu très-bien portant à Simons-Bay, où il

étoit venu avec ſes Eſclaves & des chariots chargés du beurre qu'il retiroit de ſes troupeaux.

V. Le trait ſuivant n'eſt pas moins courageux. A la bataille d'Aberdeen en Ecoſſe, en 1644, où commandoit le Marquis de Montroſe, un Irlandois eut la jambe preſque entierement emportée par un boulet de canon, enſorte qu'elle ne tenoit plus que par un reſte de chair; il prend ſon couteau, ſe coupe lui-même ce reſte de chair, puis donne ſa jambe à un de ſes camarades pour la faire enterrer. Il guérit de ſa bleſſure & fut fait cavalier.

VI. En 1781 ou 82, un Anglois va trouver un Chirurgien habile de cette ville, dont le nom ne nous eſt pas parvenu. --- Monſieur, vous voyez cette bourſe; elle contient cent guinées, & ſera le ſalaire de l'opération dont je vais vous charger, ſi vous la faites avec ſuccès: dans le cas contraire, ce piſtolet punira votre refus ou votre maladreſſe.

--- De quoi s'agit-il ? --- Il me faut couper cette jambe. --- Mais, Monſieur, elle eſt ſaine, dans le meilleur état : je ne puis ni ne veux vous faire, ſans néceſſité quelconque, une opération auſſi cruelle. --- Ne balancez pas un inſtant à me ſatisfaire, ou votre vie..... Je n'ai ni inſtrumens ni bandages préparés. --- J'ai prévu cette objection, & je me ſuis muni de tout ce qui eſt néceſſaire : vous n'avez donc point de prétexte ; operez..... Il fallut que, malgré lui, le Chirurgien ſéparât du corps, une jambe qui y convenoit très-bien ; mais qu'une fantaiſie ſinguliere avoit proſcrite. L'Anglois guérit & retourna dans ſa patrie avec une jambe de bois.

On aſſure que le Chirurgien, quelques temps après, reçut de cet original une lettre conçue en ces termes : « recevez, » Monſieur, pour témoignage de ma vive » reconnoiſſance, la lettre de change » incluſe de deux cent cinquante guinées, » ſur M. Ponchaud ; vous m'avez rendu

» le plus heureux de tous les hommes,
» en m'ôtant un membre qui mettoit à
» mon bonheur un obſtacle invincible.
» Ce langage vous paroîtra celui d'un fou,
» & vous aurez raiſon de me juger tel, ſi
» l'homme le plus paſſionné mérite cette
» épithete. J'aime, que dis-je? j'adore
» une femme charmante, ſans laquelle
» l'exiſtence m'étoit à charge, & dont
» le ſacrifice d'une jambe pouvoit ſeul
» m'obtenir la main. Je m'y ſuis déter-
» miné, dès le moment que j'ai ſçu le
» motif de ſa réſiſtance. Elle n'avoit qu'une
» jambe, & ne vouloit pas que j'euſſe de
» ce côté ſur elle une ſupériorité, qu'elle
» croyoit me mettre dans le cas de lui
» faire des reproches. Injuſte qu'elle étoit!
» tant d'autres avantages aſſuroient ſon
» empire ſur l'amant le plus tendre!
» Enfin, Monſieur, de retour à Lon-
» dres, ma ſituation l'a ſubjuguée: nous
» nous ſommes unis, & je trouve une
» conſolation bien puiſſante, de la priva-
» tion à laquelle j'ai conſenti, par la reſ-

» ſemblance qu'elle me donne avec l'objet » de tous mes vœux. Qu'eſt-ce, après » tout, que cette privation, au prix de » la jouiſſance qu'elle m'a procurée, & » quel eſt l'homme qui ne s'y réſoudroit » pas, pour la poſſeſſion d'une épouſe, » qui doit faire ſon bonheur » !

VII. Il y avoit autrefois à S. Péterſbourg une ſorte d'accuſation, que l'on appelloit *crier le mot*; elle conſiſtoit à prononcer quelques paroles qu'on ne peut traduire que par ceux de *paroles & faits*, & qui ont à peu près cette ſignification : *J'ai à porter quelque plainte contre tel & tel, il a commis des crimes capitaux.* Ces cris étoient autrefois ſi ſacrés & ſi effrayans, que quand ils ſe faiſoient, on voyoit pâlir ceux qui étoient préſens, & ſe retirer en faiſant des ſignes de croix. Voici à ce ſujet une anecdote qui doit trouver place ici.

Un Chirurgien major d'hôpital trouva néceſſaire de faire l'amputation du bras à un malade: celui-ci proteſta long-tems contre cette opération, & dit qu'il ne la

ſouffriroit pas. Le Chirurgien, qui ne l'écoutoit pas, ordonna de le tenir, & ſe mit en devoir d'opérer. Le patient, parmi les cris horribles qu'il faiſoit, menaçoit le Chirurgien de *crier le mot*, ſi on ne le lâchoit pas. Ceux qui étoient préſens, pâliſſoient, & vouloient quitter priſe. Le Chirurgien, qui ignoroit la langue Ruſſe, & en conſéquence ce que diſoit le malade, alloit toujours ſon train, & finit l'opération, pendant laquelle celui-ci cria effectivement le mot. On mit au fait du mot le Chirurgien, qui, ſans l'intervention du corps des Médecins, eût été mis en priſon, & eſſuyé un procès très-fâcheux & très-diſpendieux.

VERRUE. I. Les Anglois du commun prétendent que c'eſt un ſigne heureux d'avoir une verrue au viſage, & attachent beaucoup d'importance à la conſervation des poils qui naiſſent ordinairement ſur ces ſortes d'excroiſſances.

II. Dans une certaine ville de Province aſſez conſidérable, l'uſage eſt de dire que l'on guérit les verrues, en les frottant à l'habit d'un cocu. Un étranger qui paſſoit par cette ville ſe plaignoit à un habitant de pluſieurs verrues qu'il avoit aux mains : l'habitant lui conſeilla de les frotter à l'habit du Marquis de.... dont la femme étoit une célebre coquette, lui faiſant entendre que ce Marquis avoit une vertu particuliere pour guérir les verrues. L'étranger croit ce qu'on lui dit, & exécute de bonne foi le conſeil qu'on lui a donné. *Que faites-vous là*, lui dit en ſe tournant le Marquis ? *Ce n'eſt rien*, répondit l'étranger : *je veux ſeulement faire paſſer mes verrues.* Le Marquis, piqué, lui réplique par un ſoufflet. Les deux champions mettent l'épée à la main, ſe battent, & après que l'un des deux a été bleſſé, ils s'expliquent mutuellement.

VÉROLE. I. Qui n'a pas lu l'ingénieux badinage de M. *Linguet* ſur cette hon-

teuſe maladie? La brochure qu'il a compoſée à ce ſujet, eſt intitulée: *La Cacomonade*, dans laquelle l'Auteur examine la nature du mal vénérien, ſes principes, les maux qu'il cauſe, ſi les anciens l'ont connu, ſi *Job* en a été attaqué, ſi la lepre étoit la même maladie, ſes différens voyages, ſes préſervatifs, ſes remedes, &c. &c. Cet Ouvrage eſt plein d'eſprit & de ſel, & il a dans ſon genre cet aſcendant ſupérieur, qui caractériſe tout ce qui ſort de la plume de M. *Linguet*.

II. Un autre Ecrivain, recommandable ſur-tout par les agrémens de ſon ſtyle & par ſa maniere intéreſſante de raconter les faits, M. l'Abbé de la Porte, a très-bien décrit l'origine & les progrès de ce mal funeſte dans le tome XI de ſon *Voyageur François*, à l'article de S. Domingue. Il nous apprend, tome XII, que les maladies vénériennes ſont ſi communes au Pérou, que très-peu de perſonnes en ſont exemptes, & qu'à *Lima*, la Capitale, le libertinage eſt porté à un tel excès,

qu'on ne voit ſouvent par-tout que des vérolés. Le mal eſt d'autant plus difficile à déraciner, qu'il y a peu de Médecins pour le traiter ; que l'unique reſſource eſt dans le ſecours de quelques vieilles femmes, qui traitent ces maladies avec des ptiſannes & par des cauteres, que portent également preſque toutes les perſonnes des deux ſexes. M. l'Abbé de la Porte ajoute que les Dames font ſi peu de myſtere de cette maladie, que dans leurs viſites elles ſe demandent des nouvelles de leurs véroles, & ſe panſent réciproquement leurs ulceres.

III. Le trait ſuivant eſt tiré d'Emile, édit. *in*-12. tom. II, pag. 163. Un vieux militaire, dit J. J. Rouſſeau, qui s'eſt diſtingué par ſes mœurs autant que par ſon courage, m'a raconté que dès ſa premiere jeuneſſe, ſon pere, homme de ſens, mais très-devot, voyant ſon tempéramment naiſſant le livrer aux femmes, n'épargna rien pour le contenir ; mais enfin, malgré tous ſes ſoins, le ſentant

prêt à lui échaper, il s'aviſa de le mener dans un Hôpital de vérolés, &, ſans le prévenir de rien, le fit entrer dans une ſalle, où une troupe de ces malheureux expioit, par un traitement effroyable, le déſordre qui les y avoit expoſé. A cet hideux aſpect qui révoltoit tous les ſens à la fois, le jeune homme faillit à ſe trouver mal: va, miſérable débauché, lui dit-il alors d'un ton véhément, ſuis le vil penchant qui t'entraîne : bientôt tu ſeras trop heureux d'être admis dans cette ſalle, où, victime des plus infâmes douleurs, tu forceras ton pere à remercier Dieu de ta mort. Ce peu de mots, joints à l'énergique tableau qui frappoit le jeune homme, lui firent une impreſſion qui ne s'effaça jamais. Condamné par ſon état à paſſer ſa jeuneſſe dans des garniſons, il aima mieux eſſuyer toutes les railleries de ſes camarades, que d'imiter leur libertinage. J'ai été homme, me dit-il, j'ai eu des foibleſſes; mais, parvenu

juſques à mon âge, je n'ai jamais pu voir une fille publique ſans horreur.

IV. On trouve dans un Ouvrage moderne ce diſtique latin ſur la paſſion des François pour les voyages, comparée à celle qu'ils ont, pour les voyages dans l'iſle de Cythere.

Nullibi ſtat Gallus, totidem percurrere gaudet
Quot peragrat morbus gallicus ipſe plagas.

Voici la traduction: c'eſt le mot *plagas* qui en fait tout le ſel : le François n'eſt ſtable nulle part. Il aime à parcourir autant *de pays* qu'en parcourt le mal françois.

V. L'épigrame ſuivante ne ſera pas déplacée ici.

Pendant le Jubilé Lyſandre fit deſſein
De quitter le péché, d'en faire pénitence :
Il avoit réſolu de vivre comme un Saint,
Et commençoit déja d'entrer dans la ſouffrance.
Pour gagner les pardons, il hantoit les ſaints lieux :
Il viſitoit déja la quatrieme égliſe :
Il rencontre Phylis : quelle fut ſa ſurpriſe !

Il ne peut réſiſter au pouvoir de ſes yeux.
Il quitte ſon ſalut pour ſuivre ſon idole,
Il perd ſon jubilé, & gagne la vérole.

VI. On lit dans Horace, Juvenal, Martial, Petrone, &c. une infinité de paſſages, qui ſous différens noms, font connoître que la maladie vénérienne n'eſt pas ſi nouvelle qu'on le croit; combien de gens dont on peut dire ce que diſoit Juvenal de ceux de ſon tems, *morbum vultu inceſſuque fatentur, ils font voir ſur leur viſage & dans leur marche la maladie!* Les bains particuliers qu'on apprêtoit à Auguſte, la retraite de Tibere dans l'Iſle de Caprée, ne prouvent-ils pas de reſte que la débauche étoit ſuivie de maladies, ſi non pareilles à celles de nos jours, au moins auſſi cruelles & auſſi rébelles à traiter? Un Auteur dans les vers ſuivans, inſéré dans le Mercure de France, Août 1729, fait remonter encore plus haut l'origine du mal vénérien :

Que maudit ſoit preſqu'autant que Pandore,
Diomedes qui put bleſſer Vénus!

Elle éprouva l'art du Dieu d'Epidaure ;
Et maux cuisans de-là nous sont venus ;
Car Vénus est Déesse rancuniere.
Elle jura, prenant Stix à témoin,
Que nul mortel ne suivroit sa baniere,
Qui d'Esculape à son tour n'eût besoin.

VII. Ce que nous appellons mal Napolitain, les Italiens l'appellent mal François. Avons-nous raison ? Ont-ils tort ? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que ce mal, qu'on regardoit autrefois comme une infamie, est presque devenu à la mode, malgré qu'il y ait beaucoup à perdre & rien à gagner. Quand on y a été pris, on en est quitte pour s'excuser, comme le Cardinal *Cascia*, qui vint un jour trouver le Pape Benoît XIII, & lui dit qu'il avoit gagné le mal françois pour s'être essuyé les mains avec une serviette, dont s'étoit servie avant lui une personne vérolée. Le bon Pape le crut, & tous ceux qu'il voyoit, il les avertissoit charitablement de bien prendre garde de gagner de la même maniere le même mal, leur

leur citant pour exemple le Cardinal *Cascia.*

VIII. Ce mal terrible, dit M. de Saint-Foix, *essais historiques sur Paris, tom. 4, pag. 184*, dont notre bon Roi François I, auroit pu dire,

Et la garde qui veille aux barrieres du Louvre,
N'en défend pas les Rois,

lui fut donné par la femme d'un Marchand de fer nommé *Lunel.* Un Moine, Aumônier dans les troupes de *Charles Quint*, passant par Paris pour se rendre en Flandres, se trouva plusieurs fois avec ce Lunel, & à force de le prêcher, il parvint enfin à en faire un fanatique. Votre Roi, lui disoit-il, protege le Luthéranisme en Allemagne, & il ne tardera pas à l'introduire en France: servez, en vous vengeant de lui & de votre femme dont vous vous plaignez, servez la Religion: communiquez à votre femme ce mal auquel on n'a pas encore trouvé de remede véritable. *Louis Guyot*, *Mezeray*, Legendre, & autres Historiens disent que Lunel alla lui-même

s'infecter dans un mauvais lieu, qu'il communiqua ſon mal à ſa femme, laquelle le rendit à François I, qui l'aimoit.

IX. Il y a eu dans le ſeizieme ſiecle un certain *Maynard* de Verone, qui a écrit ſur la maladie vénérienne : il la faiſoit venir d'une conſtellation particuliere, qui avoit fait depuis peu une révolution dans l'orbe céleſte, & il prétendoit que lorſque cette conſtellation s'éloigneroit du globe de la terre, la vérole diſparoîtroit avec elle : il prédit même que ce changement, utile & agréable à l'un & l'autre ſexe, ne tarderoit pas à arriver. Mais il mourut ſans avoir vu accomplir ſa prophétie, qui ne l'eſt pas encore depuis deux ſiécles, & qui probablement ne le ſera jamais.

X. Thierry de Hery, Chirurgien de Paris, mort en 1599, dans un âge fort avancé, étudia à fond les maladies vénériennes : il traita à Rome, dans l'Hôpital S. Jacques-le-Majeur, par la méthode des frictions, beaucoup de perſonnes attaquées de cette maladie, & on aſſure qu'il y gagna plus

de 50000 écus. Il eut ſans doute pu, à plus juſte titre, faire devant la ſtatue de Charles VIII, la même priere que faiſoit à genoux un Chirurgien du dernier ſiécle. Comme on lui faiſoit remarquer qu'il ſe méprenoit, & que ce n'étoit point là une ſtatue de Saint, je ne me méprends pas, répondit-il, c'eſt bien là le moindre hommage, que je puiſſe rendre à celui qui a apporté en France un mal, dont le traitement a guéri & guérira éternellement les Chirurgiens de la pauvreté.

XI. Un particulier, dont le corps étoit abîmé de vérole & prêt à ſe ſéparer de l'ame, répétoit ſouvent dans les dernieres heures de ſa vie, ces paroles tirées du premier livre des Rois : *guſtans, guſtavi parumper mellis in ſummitate virgæ, & ecce ego morior. J'ai goûté en goûtant un peu de miel ſur l'extrémité de ma verge, & voilà que je meurs.*

XII. Un jeune homme, nommé *Adam*, venu à Paris pour étudier, eut le malheur de gagner la vérole. Un de ſes amis le

plaça chez un Chirurgien célebre, qui faiſoit ſa principale occupation de retirer chez lui en penſion, pendant quelque temps, les martyrs de Vénus, & qui en conſéquence avoit dans ſa maiſon pluſieurs chambres ſéparées, donnant toutes ſur le même corridor, & numérotées comme celles des auberges. L'ami d'Adam l'étant venu voir un jour dans ce réduit, & ne ſachant pas quel étoit le n°. de ſa chambre, cria de loin : *Adam, ubi es ? Adam, où êtes-vous ?* Celui-ci, qui reconnut la voix de ſon ami, lui répondit : *Domine, mulier quam dediſti mihi ſociam, peccare me fecit : Seigneur, la femme que vous m'avez donné pour compagne, m'a fait pécher.* Cette réponſe convenoit d'autant mieux dans ce cas, que c'étoit cet ami qui avoit conduit Adam chez les filles.

XIII. Lors du ſiege de la ville de Madrid par les Portugais, ſous le regne de Philippe IV, les filles publiques, qui étoient en grand nombre dans cette Ville,

arrêterent, après avoir tenu conseil ensemble, que toutes celles d'entr'elles qui étoient le plus affectées du mal vénérien, passeroient pendant la nuit dans le camp des Portugais, & feroient tout ce qu'elles pourroient pour leur communiquer leur mal; ce qui fut exécuté avec autant d'exactitude que de succès : bientôt toute l'armée Portugaise fut infectée, & en conséquence presque tous les soldats & même les Officiers hors d'état de continuer le siege; ce qui obligea de le lever.

XIV. Croiroit-on qu'un des chefs d'accusation intentés contre le Cardinal Wolse Ministre d'Henri VIII, Roi d'Angleterre, & mort dans les fers en 1533, fut de ce qu'ayant le mal de Naples, ainsi qu'on s'exprimoit alors, il avoit eu l'insolence de prendre son haleine trop près du Roi?

XV. Lorsque M. de Crebillon donna en 1715 sa Tragédie de Xerxès, elle fut mal reçue, & n'eut qu'une représentation, ce qui décida l'Auteur à retirer aux Acteurs leurs rôles, & à les jetter au feu.

Comme dans ſa Tragédie il faiſoit mourir preſque tous ſes perſonnages, une Actrice, qui avoit la réputation d'avoir empoiſonné pluſieurs perſonnes de ſes faveurs, voulant ſe moquer de notre Poëte, lui demanda la liſte des morts. Et vous, mademoiſelle, reprit Crebillon, donnez-moi la liſte de tous ceux que vous avez bleſſés.

XVI. On parloit devant Monſieur A. M. P. d'un méchant homme qui avoit la vérole. *Ah !* dit-il, *ſon ſang circule dans ſoname*.

XVII. *Raoul Spifame*, Avocat, mort en 1563, eſt Auteur d'un Ouvrage devenu aſſez rare, intitulé : *Dicrarchiæ Henrici Regis chriſtianiſſimi, Progymnaſmata*, *in*-8°. M. Auffray a publié en 1775 auſſi *in*-8°. un Ouvrage intitulé : *Vues d'un Politique du XVIe. ſiecle.* Ce n'eſt, pour ainſi dire, qu'un extrait de celui de Spifame, auquel M. Auffray a ajouté des réflexions très-judicieuſes. C'eſt ainſi que Spifame ayant dit que les femmes

vérolées doivent être pourſuivies comme meurtrieres, « qu'il doit être enquis & » informé contre toutes femmes véro- » lées, andables & infectées de ladite » maladie de groſſe galle de Naples, & » toutes celles qui auront par telle voie » de rencontre charnelle infecté aucune » perſonne, ſoit en Bourdeau ou ailleurs, » ſeront conſtituées priſonnieres, & leur » procès criminel fait & parfait comme » à meurtrieres & homicides ; & celles » qui ſeront trouvées auxdicts Bourdeaux » jurés, malades de telles maladies, ſe- » ront à préſumer ainſi criminelles, veu » qu'elles ſe ſont expoſées à congreſſion » depuis la cognoiſſance qu'elles ont de » leur ditte maladie contagieuſe ». Si cette loi, dit à ce ſujet M. Auſtray, eſt beaucoup trop ſévere, elle préſente auſſi des vûes de la plus grande ſageſſe. Il eſt certain que l'on ne devroit pas attendre que ces femmes ſe préſentaſſent à la guériſon, parce qu'elles ne le font, qu'après avoir infecté un grand nombre d'hommes,

& qu'elles ſont dans un état déplorable. En informant contre celles qui ſeroient tarées, juſques dans leur domicile, & en leur infligeant des peines ſéveres, lorſqu'elles ſeroient trouvées gâtées, on étoufferoit dans ſon berceau un monſtre bien nuiſible à la population, puiſqu'on les forceroit à ſe préſenter auſſi-tôt qu'elles ſeroient infectées. C'eſt peut-être, ajoute M. Auffray, un des moyens les plus efficaces pour détruire cette affreuſe maladie, bien digne de l'attention de tout bon gouvernement.

XVIII. M. Mercier a fait dans ſon *Tableau de Paris*, tom. VIII, pag. 18, une peinture affreuſe, mais vraie à bien des égards, du traitement des vérolés à Bicêtre. Il a trempé ſa plume dans les couleurs les plus noires & les plus infectes. Mais ceux qui ont parcouru cette maiſon, ceux ſur-tout qui ont aſſiſté à ce qu'on appelle *la coupe*, les jours marqués pour cette cruelle & horrible cérémonie,

monie, avoueront que le tableau de M. Mercier eſt deſſiné d'après nature.

XIX. L'établiſſement formé à Vaugirard d'un Hôpital, où tous les enfans attaqués du mal vénérien ſont traités avec leurs meres, ainſi que les nourrices trompées, & qui, pour prix d'une fonction naturelle, ont reçu dans leurs veines un trépas commencé; cet établiſſement, dis-je, qui ſuffiroit ſeul pour immortaliſer le nom de ſon Fondateur, eſt dû à l'Adminiſtration toujours attentive & vigilante de M. Lenoir. Chez les Romains, tout citoyen qui avoit ſauvé du trépas ſon ſemblable, recevoit pour récompenſe une couronne civique : ſi avoir formé un établiſſement, tel que celui dont nous venons de parler, c'eſt réellement avoir rendu la vie à une multitude d'infortunés, qui ſans lui ſeroient péris; que de couronnes civiques il faudroit donner à ſon Auteur !

PETITE VÉROLE. I. Le jeune Duc d'Antin ſe rendoit à Brême, qui venoit

d'être prise par nos troupes. Il rencontre sur la route un Médecin de sa connoissance, auquel il demande d'où il venoit: celui-ci lui répond ingénument qu'il vient de donner ses soins à un malade du voisinage, attaqué de la petite Vérole. Cette parole fut un coup de foudre pour le jeune Duc. Il quitte brusquement le Médecin, l'imagination frappée que le mal va s'emparer de lui, il arrive en hâte à Brême, se met au lit & dit à tout le monde qu'il a la petite Vérole. La suite ne justifia que trop bien son pressentiment; car dès le lendemain l'éruption se fit: mais la mort enleva en peu de jours ce jeune Seigneur. Cette histoire tragique est arrivée en 1759 à l'armée d'Hanovre.

II. Madame *Dumontier*, écrivant à sa fille, rapporte un fait singulier sur la petite Vérole, dont elle a été témoin. Elle dit qu'une Jardiniere fut prise de cette maladie le lendemain de ses couches. Elle étoit toute couverte de boutons, lorsque s'étant échapée des mains de ceux qui la

gardoient, elle courut au bout du jardin & fut se jetter dans un puits, où elle resta assez long-temps ; on l'en retira sans connoissance : une Sœur Grise qui se trouva-là fit venir deux seaux d'eau-de-vie, dans lesquels elle mit tremper deux draps, dont elle fit envelopper la Jardiniere. Peu de temps après elle reprit ses sens, en disant qu'elle étoit dans un feu. Au bout d'une demi-heure la petite Vérole reparut, & trois heures après cette femme se trouva dans la même situation où elle étoit avant de se jetter dans le puits.

III. Une dame de la Cour venoit de mourir ; quelqu'un dans une compagnie dit qu'elle étoit morte de la petite vérole. *Pas tant petite*, reprit un particulier qui avoit connu cette dame. C'est à peu-près dans le même sens que quelqu'un disant à M. de Fontenelle, qu'une femme de théâtre venoit mourir de la petite vérole, il répondit : *cela est bien modeste.*

IV. On a cru très-longtems qu'il n'y avoit que l'homme parmi les animaux qui

fut réellement ſuſceptible de la petite vérole & de la rougeole ; mais depuis que nous avons élevés des ſinges dans nos foyers, l'expérience a prouvé le contraire. Tous les habitans de S. Germain en Laye, près Paris, furent témoins qu'en 1767, un ſinge prit la petite vérole en jouant avec des enfans, & en a toujours depuis porté les marques.

M. Paulet, Médecin de la faculté, ayant été appellé au mois de mars 1770, dans une maiſon où une jeune fille avoit la rougeole, il eut grand ſoin de prévenir les perſonnes de la maiſon du danger de la communication, même pour le ſinge qu'on y élevoit. Mais il n'étoit plus tems ; car, une des ſœurs de la malade, & le ſinge qui couchoit régulierement tous les ſoirs ſur les pieds du lit de la malade, furent l'un & l'autre attaqués de la rougeole avec preſque tous les mêmes ſymptômes, & traités & guéris par les mêmes remedes.

Mais l'homme & le ſinge ne ſont pas encore les ſeuls individus ſuſceptibles de

gagner le virus vériolique. Nombre d'exemples prouvent que cette maladie ſe communique à d'autres êtres, d'un ſujet à un autre, & par le ſeul contact. Des bergers infectés de la petite vérole, l'ont communiquée à une brebis, à un troupeau, & celui-ci à un autre. C'eſt ce qu'on appelle *le claveau*. Un Auteur, (*Roder. à Caſtr. lib. 4. de Meteor. Microſc. cap. 6.*) rapporte avoir vu un cheval couvert de puſtules de petite vérole. Il n'eſt pas rare que les chevres en ſoient attaquées & qu'un grand nombre en périſſe. On prétend que c'eſt la même contagion qui s'eſt étendue juſqu'en Laponie, (*Joan. Lindeſlope, lib. de venen. Lipſiæ 1739, pag. 311.*) & qui a infecté les Rennes. C'eſt même la ſeule peſte que les Lapons craignent pour ces animaux.

V. *Jean Schmid*, Profeſſeur de phyſique à Dantzick, rapporte que le fils de M. *Michel Ouſel*, bourgeois de cette Ville, eut à l'âge de trois ans une petite

vérole, accompagnée d'une grande démangeaiſon au cou, & que cette démangeaiſon l'obligeant de ſe gratter violemment, il ſortit de cet endroit plus de cinquante vers, qui reſſembloient à des teignes, & étoient de la longueur d'une des phalanges du doigt. L'enfant fut guéri après cette éruption.

VI. M. *Chrétien-François Paulini*, Médecin de l'Evêque & Prince de Munſter, nous a communiqué le fait ſuivant, qui eſt encore plus frappant. Le fils d'une femme veuve, d'un village de Poméranie, fut attaqué de la petite vérole; comme la pauvreté de cette femme ne lui permettoit pas d'appeller un Médecin, elle conſulta une vieille femme de ſa connoiſſance. Celle-ci lui conſeilla de faire prendre à ſon enfant de la thériaque dans de l'eau de chardon beni: l'ayant couvert, dans la vue de le faire ſuer, peu de tems après cet enfant reſſentit par-tout le corps une démangeaiſon inſupportable, & pria ſa mere de lui faire par-tout des frictions,

le plus rudement qu'elle pourroit. La démangeaiſon augmentant au lieu de diminuer, la mere voulut voir d'où elle venoit. Quelle fut ſa ſurpriſe, lorſqu'elle vit ſon fils tout couvert de vers blancs extrêmement petits, qui avoient à la tête deux petits points noirs, & qui faiſoient effort pour ſe faire jour à travers les pores de la peau; les uns étoient déja dehors & les autres prêts à ſortir; elle fut ſi effrayée, qu'elle alla ſur le champ appeller ſes voiſines, ſans penſer même à recouvrir ſon enfant, qu'elle trouva à ſon retour preſqu'expirant, & qui mourut en effet le même jour dans une ſyncope.

QUINQUINA. Voici l'abrégé hiſtorique de cette plante: il y avoit longtems que le haſard avoit procuré aux Indiens la découverte de la vertu febrifuge de l'écorce de quinquina, lorſque les Européens arriverent dans leur pays. Ils la cacherent longtems aux Eſpagnols, leurs vainqueurs, qu'ils déteſtoient alors. Ce

ne fut qu'en 1640 que les Eſpagnols en apporterent en Europe. Ce remede, quoique certain, fut quelque tems ſans avoir grande vogue. La vice-Reine ayant été attaquée d'une fievre opiniâtre, le Corrégidor de Loxa lui en envoya. Elle en fut guérie & en diſtribua beaucoup. On nomma alors le quinquina, *la poudre de la Comteſſe.*

Vers l'année 1649, le Procureur-général des Jéſuites de l'Amérique paſſa en Europe & ſe rendit à Rome, où il invita tout ſon Ordre à donner de la réputation à ce remede, dont il avoit apporté une proviſion. Chacun d'eux guériſſoit les fievres comme par enchantement. Dès-lors le quinquina changea de nom : on l'appella *la poudre des Peres.* Les Anglois l'appellent encore aujourd'hui *la poudre Jéſuitique*, THE JESUIT'S POWDER.

Quelques Médecins ne connoiſſant pas ſuffiſamment la vertu de ce nouveau remede, s'éleverent contre ſon uſage ; on

en fut encore dégoûté par ſon prix exceſſif, car les Jéſuites le vendoient fort cher. Ce fut alors qu'on vit paroître les brochures intitulées, *funérailles du quinquina*, *réſurrection du quinquina*.

En 1679, le Chevalier *Tallot*, Anglois, à force de prêcher l'utilité de ce ſpécifique, & même d'exagérer ſes vertus, en fit revivre l'uſage. L'année ſuivante on joua ſur l'ancien théâtre Italien une comédie en trois actes & en proſe, intitulée : *le remede Anglois ou Arlequin, Prince du Quinquina*. On en fit alors un nouveau ſecret que l'on vendit une groſſe ſomme à Louis XIV. Tout le monde depuis en a eu connoiſſance & en a fait uſage.

VAN-RIEBECK. Tel eſt le nom d'un Chirurgien qui ſervoit ſur un vaiſſeau des Etats généraux, & qui fut le principal fondateur de la Colonie hollandoiſe du Cap de bonne-Eſpérance. Il eut le commandement de trois navires pour en prendre poſſeſſion, & fut auſſi nommé

Gouverneur de la nouvelle Colonie. Il attira au Cap, par la fidélité avec laquelle il remplit ſes engagemens, un grand nombre de cultivateurs, & rendit en peu d'années cet établiſſement très-floriſſant.

DAQUIN. Un quart d'heure après la mort de la Reine Marie de Medicis, M. de Villacerf rencontrant dans la gallerie de Verſailles M. Daquin, alors premier Médecin, lui donna un ſoufflet, en lui reprochant d'avoir tué la Reine, par la ſaignée qu'il avoit fait faire contre l'avis de M. Fagon. Ce ſoufflet, dit *Amelot de la Houſſaye*, fut le premier avertiſſement de celui que la fortune lui devoit donner quelques années après, lorſqu'il fut chaſſé honteuſement de la Cour. On croit que la véritable cauſe de l'exil de Daquin fut des propos un peu haſardées qu'il tînt à madame de Maintenon, un jour qu'elle étoit malade.

L'Auteur du livre intitulé : *Annales de la Cour & de Paris*, dit que cet am-

bitieux Médecin, non content de la fortune qu'il avoit faite, ſe rendoit tous les jours de plus en plus importun par ſes demandes ; qu'il oſa même dire un jour à Louis XIV. que ſes ſervices alloient de pair avec tous ceux que ſes ſujets pouvoient lui rendre, & que la vie étant la choſe du monde qui devoit lui être la plus précieuſe, celui qui la lui conſervoit devoit avoir toute ſon eſtime. Il pouvoit avoir raiſon dans le fond; mais comme on ne parle pas toujours aux Rois comme aux autres hommes, ce propos, s'il l'a tenu, a dû déplaire à un Prince qui ne ſouffroit pas impunément qu'on lui manquât.

ABSTINENCE. I. Un certain frere Jean, Hermite de Lorraine, ayant appris que J. C. avoit été quarante jours ſans prendre nourriture, le bon homme réſolut de l'imiter au pied de la lettre. Pour cet effet il alla ſe blotir dans le cœur d'un vieux chêne de la forêt voiſine de ſa

retraite, au pied duquel étoit une fontaine. On assure qu'effectivement il y passa un carême tout entier sans autre aliment que de la belle eau claire, qu'il buvoit à longs traits, pour empêcher ses entrailles de se rétrécir.

Au bout de quarante jours l'anachorete, se croyant confirmé en grace, quitte sa caverne, retourne au village, va se placer dans le confessionnal de l'Église paroissiale, & invite les paroissiens à s'approcher de lui pour recevoir l'absolution de leurs péchés. Le Curé du lieu ne sachant ce que cela signifioit & ne devinant point que le prétendu confesseur étoit devenu fou, envoya son maître d'école pour le tirer du confessionnal. Le saint Hermite refusa d'en sortir, & pour se débarrasser de l'importun qui le tiroit par sa robe, il le tua d'un seul coup de couteau.

On saisit d'abord l'assassin, & comme dans ce pays-là les loix penales sont assez expéditives, le coupable fut con-

damné à mort & conduit à Nancy, pour y être exécuté. Là, des Juges plus éclairés & moins bruſques que les premiers, s'apperçurent que le criminel étoit abſolument inſenſé, de ſorte qu'ils ſe virent obligés de commuer ſon ſupplice en une priſon perpétuelle. C'eſt-là où je l'ai vu de mes propres yeux, dit M. *Duval*, qui rapporte ce fait dans ſes œuvres, tom. II. p. 112., & où il lui eſt arrivé la ſinguliere aventure que vous allez lire.

Après avoir croupi dans cette priſon pendant dix à douze ans, le démon de l'oiſiveté & de l'ennui lui ſuggéra le déſir de vouloir connoître la conformation intérieure de ſon corps, & ſur-tout ce qu'il avoit dans le ventre. Muni d'un fragment de vitre qu'il s'étoit procuré, on ne ſçait comment, après s'être dépouillé plus qu'à demi & aſſis par terre, il ſe fendit le ventre de haut en bas, & en tira les inteſtins, qu'il étendit ſur ſes genoux, pour mieux les examiner. Là, tandis qu'il contemploit ce merveilleux

labyrinthe ; le Geolier étant venu lui apporter ſa nourriture ordinaire, & voyant cet étrange étalage, ſe mit à crier au ſecours de toutes ſes forces. « Du nombre » de ceux qui accoururent, dit M. Du» val, étoit un habile Chirurgien, qui » r'habilla le trop curieux Frere Jean, » lui remit les entrailles où elles étoient » auparavant, & réuſſit ſi bien, que le » malheureux Hermite a encore vecu cinq » ans après cette opération ».

II. Laurent Joubert, ſçavant Médecin du ſeiziéme ſiécle, a fait un traité particulier ſur la poſſibilité de vivre long-tems ſans manger. Il traite la matiere en anatomiſte & en phyſiologiſte très-habile, & il cite des exemples très-remarquables d'abſtinence. Le Docteur Rondelet, ſon maître, avoit connu une fille à Montpelier, qui, pendant trois ans, ne vecut que de l'air. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ce fut depuis l'âge de 10 à 11 ans juſqu'à celui de 13 ou 14, qu'elle obſerva ce régime. A cette occaſion, Jou-

bert remarque que, quoiqu'une femme, qui ne mange point, paroiſſe devoir être d'une grande épargne, cela n'eſt cependant pas vrai, parce qu'on ne peut guere travailler en ne mangeant pas ; & il finit par conclure qu'il vaut encore mieux nourrir une femme qui travaille, que de ne pas nourrir celle qui ne fait rien.

III. Athenée, Grammairien, appellé *le Varron des Grecs*, & qui vivoit dans le deuxiéme ſiécle, ſous l'Empereur *Marc-Aurele*, rapporte dans ſes *Dipnoſophiſtes* c'eſt-à-dire, *les Sophiſtes à table*, que *Timon* le Miſantrope avoit une tante, qui tous les ans ſe retiroit, comme un ours, dans une caverne, où elle paſſoit deux ou trois mois ſans manger ; qu'au bout de ce tems elle en ſortoit pâle & défaite, & retournoit chez elle, où elle ſe rétabliſſoit juſques à l'année ſuivante.

IV. Si l'on veut avoir les preuves les plus ſingulieres & les plus extraordinaires de longues abſtinences, qu'on conſulte un ouvrage que nous avons déjà cité,

intitulé : *Dictionnaire des Merveilles de la Nature*. L'Auteur s'eſt plu à en rapporter un très-grand nombre d'exemples, & cependant il n'a pas encore tout dit. Sur dix-huit ou vingt qu'il raconte, nous nous contenterons des deux ſuivans, comme les plus récens & les plus authentiques.

V. En 1772, M. *Pajot de Marcheval*, Intendant du Dauphiné, chargea le frere *Calixte Gauthier*, Religieux de la Charité, de ſe tranſporter au village de Château-Roux, dioceſe d'Embrun, pour y voir le nommé *Guillaume Gay*, âgé de 13 ans trois mois, fils d'un Laboureur de cet endroit, qui y vivoit, diſoit-on, depuis deux ans & demi, ſans boire & ſans manger. Il s'y tranſporta & y arriva le 10 août. Il prit d'abord tous les renſeignemens que le Chirurgien du lieu put lui donner : il ſe renferma enſuite dans une chambre avec cet enfant, après avoir pris toutes les précautions néceſſaires pour n'être point trompé. Il y reſta juſqu'au quinze

quinze du même mois, & il atteſta que pendant tout ce tems cet enfant ne prit pas la moindre nourriture.

Son peu de goût pour les alimens lui eſt venu à la ſuite d'une eſquinancie qu'il eut en 1760. Il ne prit aucun remede pour cette maladie, & depuis cette époque il a abſolument renoncé au boire & au manger. Il eût été à déſirer qu'on nous eût inſtruit de la ſuite de cette obſervation, & de ce qu'eſt devenu ce jeûneur obſtiné.

VI. M. *Marteau de Granvilliers*, Médecin, & M. *Thibault*, Curé de la perſonne, dont il va être queſtion, ont atteſté qu'une femme veuve, nommé *Anne Harley*, du village d'Orival, dioceſe & généralité de Rouen, vit depuis vingt-ſix ans ſans manger ni pain ni viande, ni prendre aucune nourriture ſolide. Son ſeul aliment eſt un peu de lait qu'elle boit tous les jours, & qu'elle vomit encore preſqu'auſſitôt après. Malgré ce genre de vie, ſa ſanté, dit M. Marteau, n'en paroît pas manifeſtement alterée. Pas plus d'é-

clairciſſement ſur ce ſecond fait que ſur le précédent.

VII. Quiconque voudra ſçavoir juſqu'où peut aller en ce genre les reſſources de la nature, ou l'adreſſe des fourbes & des Charlatans, n'a qu'à conſulter les Auteurs cités dans une diſſertation ſur l'impoſſibilité de vivre long-tems ſans boire ni manger, ſoutenue en 1737 dans l'Univerſité de Baſle en Suiſſe, par J. J. Ritter. Voyez auſſi le livre de Schurigius, imprimé à Dreſde en 1725, & intitulé : *Chylologia Hiſtorico-Medica.*

NERFS. I. Le fameux Galilée rapporte dans un de ſes dialogues l'Anecdote ſuivante, au ſujet d'un Gentilhomme très-partiſan de la philoſophie d'Ariſtote. Ce Gentilhomme vint chez un célebre Médecin à Veniſe, où étoit raſſemblé beaucoup de monde, pour aſſiſter à une diſſection que devoit faire un très-habile Anatomiſte. Celui-ci ayant démontré quantité de nerfs, qui, ſortans de la baſe du crâne,

du cervelet, & de la moëlle allongée, vont ſe diſtribuer le long du col de l'épine, & enſuite à tout le corps, de maniere qu'ils ne touchent le cœur que par un petit filet; le Médecin demanda au Gentilhomme s'il croyoit encore avec Ariſtote, que les nerfs tirent leur origine du cœur. J'avoue, répondit-il, que vous m'avez fait voir le contraire très-clairement. Si l'autorité d'Ariſtote ne s'y oppoſoit, je ſerois de votre avis.

II. Les oiſeaux, dit M. Clayton, dans les Tranſactions philoſophiques, qui ont le bec plat & qui cherchent leur nourriture en tâtonnant, ou en fouillant dans la terre, ont trois paires de nerfs, qui s'étendent juſques dans leur bec: c'eſt par ces nerfs qu'ils diſtinguent avec tant de ſagacité & d'exactitude, ce qui eſt propre à leur ſervir de nourriture, d'avec ce qu'ils doivent rejetter, choix qu'ils font uniquement par le goût, ſans qu'ils voyent ces alimens. Ces nerfs paroiſſent avec plus d'évidence dans le bec & dans

la tête du canard : auſſi n'y a-t-il pas d'oiſeau qui fouille autant pour trouver ſa nourriture. On trouve deux de ces nerfs dans la partie ſuperieure du bec de la corneille, du grole, &c.

III. Les Juifs ne mangent point le nerf de la cuiſſe des animaux, en mémoire du nerf de la cuiſſe de Jacob, que l'Ange lui toucha & qu'il engourdit de telle ſorte, que ſelon quelques interprêtes, il en demeura boiteux toute ſa vie. Dom Calmet dit, Dictionnaire de la Bible, que cette abſtinence du nerf de la cuiſſe des animaux, n'eſt commandée par aucune loi aux Iſraélites, & qu'elle n'eſt pour eux qu'une affaire de dévotion. Mais il faut, ajoute-t-il, qu'ils s'en ſoient abſtenus même avant la loi ; ſi la remarque qu'on lit dans la Geneſe, ch. XXXII, ℣. 32, a été écrite par Moyſe. Dans certains endroits ils s'abſtiennent du quartier de derriere des animaux, & ils le vendent. Dans d'autres, ils ſe contentent d'en ôter le nerf & mangent la viande.

NOMBRIL. I. Les *Palamites*, Moines Grecs du quatorziéme ſiécle, parvenoient, à ce qu'ils diſoient, en contemplant attentivement & ſans diſtraction leur nombril, à ſe procurer des extaſes, & à voir cette gloire, ces rayons de ſplendeur, cette lumiere pure & incorruptible qui part du trône du Tout-Puiſſant. La doctrine myſtique de ces Moines s'accrédita au point que Conſtantinople étoit remplie de dévôts qui paſſoient les journées entieres immobiles ſur un ſiége, les yeux fixés ſur leur nombril, attendant la céleſte viſion. Les Empereurs *Jean Cantacuzene*, & *Jean Paleologue* avoient trop d'affaire chez eux & avec leurs voiſins pour paſſer de même leur tems à contempler leur nombril; mais, d'ailleurs, ils favoriſerent & protégerent hautement cette ſecte, & *Grégoire Palamas*, leur chef, fut même nommé à l'Archevêché de Theſſalonique. *Eſſais de M. de Saint-Foix, tom. V, pag. 62.*

II. Ce qu'on remarque de plus ſingu-

lier dans une eſpece de ſanglier que l'on trouve en terre ferme, & que les Indiens appellent *Beccaris*, c'eſt qu'au lieu d'avoir le nombril ſous le ventre, cet animal le porte au milieu du dos. Quand il eſt tué, pour peu qu'on differe à lui couper cette partie, ſa chair ſe corrompt en deux ou trois heures, & ne peut plus être mangée.

III. Les plus grands Peintres, tels que Raphael, Michel Ange, ont commis une faute impardonnable dans les tableaux qu'ils ont tiré d'Adam & Eve, en leur donnant un nombril. Jean-Baptiſte Santerre, célebre Peintre du ſiecle dernier, a ſu éviter cette balourdiſe, & dans ſon plus fameux tableau, celui d'Adam & Eve, il les a repréſentés ſans nombril.

NYMPHOTOMIE. I. On appelle ainſi une opération de chirurgie, qui conſiſte à retrancher l'excédent incommode de cette partie dite, chez les femmes les *Nymphes*. En Afrique, où cet excès

des Nymphes eſt fort commun, il y a des hommes dont le ſeul métier eſt de retrancher le ſuperflu : ils vont criant dans les rues, *qui eſt celle qui veut être coupée?* C'eſt ainſi que les chaudronniers, chez nous, ont la vogue pour couper les chats.

II. Dans quelques parties de l'Arabie & de la Perſe, la Nymphotomie eſt ordonnée aux filles, comme la circonciſion aux garçons; on la pratique, quand elles ont paſſé l'âge de puberté. Chez d'autres peuples, comme ceux qui ſont ſur les côtes de la riviere de Benin, cette eſpece de circonciſion ſe fait aux filles, tout-au-au-plus huit ou neuf jours après leur naiſſance.

NYMPHOMANIE. Tel eſt le titre d'un ouvrage publié par un Médecin, en 1771, & vendu publiquement, quoiqu'il contienne des deſcriptions & des faits qui n'auroient jamais dû être expoſés à la curioſité publique, encore moins mis ſous les yeux des femmes & des filles.

M. Aſtruc, qui a toujours reſpecté la

décence & l'honnêteté des mœurs, ayant cette matiere à traiter dans ſon ouvrage ſur les maladies des femmes, a écrit en latin. Ou la nymphomanie eſt une maladie, ou elle ne l'eſt pas. Si elle en eſt une, comme on n'en peut douter, il n'y a que les perſonnes de l'art, obligées par état de remédier aux déſordres de la nature, qui doivent en être inſtruites, & il étoit inutile de faire pour elles un traité particulier. Si la Nymphomanie n'eſt point une maladie, l'ouvrage du Médecin n'eſt qu'un livre très licentieux, & dont le gouvernement n'auroit jamais dû permettre la publication.

L'Auteur prétend que ſi une jeune fille ſe trouve à même de lire ſon livre, il n'en arrivera aucun mal. Peres & meres n'en croyez rien. Eloignez ſcrupuleuſement de vos filles ce dangereux poiſon, & ſoyez ſûr qu'elles ne peuvent en approcher, ſans éprouver les plus funeſtes coups pour leur honneur. L'*Onaniſme* de M. Tiſſot a perverti plus de jeunes gens

gens, qu'il n'en a guéri de la fatale paſſion qui en fait le ſujet.

FAGON. I. Guy-Creſcent Fagon, né à Paris en 1638, d'un Commiſſaire des guerres, fut deſtiné de bonne heure à la médecine. Lorſqu'il étoit ſur les bancs, il ſoutint dans une theſe la circulation du ſang, action alors très hardie, les vieux Docteurs y étant tout-à-fait oppoſés. Cependant ils pardonnerent au jeune Bachelier, en faveur de l'eſprit avec lequel il défendit ce qui leur paroiſſoit alors un paradoxe. Devenu premier Médecin de Louis XIV. en 1693, il remplit cette place avec le plus grand déſintéreſſement ; en voici la preuve. Lorſque le Roi fit la maiſon du Duc de Berry, il donna à M. Fagon la charge de premier Médecin, pour la vendre à qui il voudroit. Ce n'étoit pas une ſomme à mépriſer : mais le Médecin déſintéreſſé, repréſenta qu'une place auſſi importante ne devoit pas être venale, & il la fit donner à

M. de la Carliere qu'il en jugea le plus digne.

II. M. Fagon étoit d'une ſanté très-foible, qu'il ne ſoutenoit que par un régime preſque ſuperſtitieux, & il pouvoit donner pour preuve de ſon habileté, dit Fontenelle, qu'il vivoit. Il mourut âgé de près de 80 ans.

III. Le trait ſuivant, qui eſt peu connu, mérite d'être conſervé. M. Fagon avoit obtenu de Louis XIV, pour ſon fils, l'expectative de la premiere place d'Intendant des Finances : celle de Poulletier vint à vaquer en 1711. Le Roi la lui offrit ; mais Fagon déclara nettement qu'il ne vouloit point en priver le fils du défunt & qu'il aimoit mieux que le ſien n'en eût jamais. Celle de Dubuiſſon lui fut donnée en 1714.

IV. De deux fils qu'eut Fagon, l'aîné fut d'abord Evêque de Lombez, & ſuccéda en 1711, à dom Côme, Feuillant. Il paſſa depuis à l'évêché de Vannes, où il donnoit, tant qu'on vouloit, des diſpenſes de mariage entre couſins-germains;

le Parlement de Rennes jugea toujours ces dispenses très-bonnes. Le second fils, Conseiller d'Etat ordinaire au Conseil royal, dont il a été question ci-dessus, est mort à Paris, le 8 mai 1744, sans avoir été marié.

FIEVRE. I. En Suede les payſans qui ont la fievre, font bouillir de la biere, où ils mettent du gingembre, des cloux de girofle, de la canelle & de la muſcade : ils boivent cette liqueur la plus chaude qu'ils peuvent, & s'en trouvent bien ; les Bourgeois en uſent auſſi avec ſuccès.

Ils ont encore pour le même mal un autre remede qui doit effrayer la plupart des gens de notre climat. Ils ſe mettent tous nuds dans de certaines étuves, qu'ils nomment *baſtou*, d'où ils ſortent, lorſqu'ils ſont très-échauffés, & que l'eau leur découle de toutes les parties du corps ; ils ſe couchent immédiatement après dans la neige, ou ſe jettent, s'ils

ſavent nager, dans un lac à moitié glacé; & avec tout cela ils guériſſent.

II. Un Empereur, irrité contre un Aſtrologue, lui demanda avec menaces, de quel genre de mort il croyoit périr. *De la fievre*, répondit l'Aſtologue. Oh pour cela non, reprit l'Empereur; car je vais te faire pendre. On étoit prêt d'exécuter le malheureux Aſtrologue, lorſqu'il dit à l'Empereur : Seigneur, ordonnez à vos Médecins de me tâter le pouls, & ils verront que j'ai la fievre. Cette adroite faillie le tira d'affaire.

III. Martial a fait cette epigramme ſur la fievre :

Languebam : ſed tu comitatus protinus ad me
Veniſti centum, *Symmache*, diſcipulis,
Centum me tetigere manus aquilone gelatæ :
Non habui febrem, *Symmache* : nunc habeo.

J'étois languiſſant; vous êtes auſſi-tôt venu me voir, *Symmaque*, ſuivi d'une troupe de diſciples : cent mains froides comme la glace m'ont touché : je n'avois pas la fievre, *Symmaque*, & je l'ai maintenant.

Il y a encore deux épigrammes de Martial sur le même sujet; l'une la 68e. du Xe. livre sur la mort d'un Médecin, qui a péri de fievre; l'autre la 16e. du XIIe. livre sur une fievre bien guérie.

IV. C'est au sujet de la fievre-quarte, qu'une mere inquiete pour la santé de son fils qui en étoit attaqué, adresse dans Horace ses prieres à Jupiter pour lui demander sa guérison, & lui promet, s'il lui accorde cette grace, que le malade ne manquera pas de se baigner dans le Tibre; elle dit :

Frigida si puerum quartana reliquit, illo
Mane die quo tu indicis jejunia, nudus
In Tiberi stabit &c. Lib. II. Satyr. 5.

Ces vers prouvent en même-tems que les Médecins Romains prescrivoient les bains froids contre la fievre-quarte.

V. Voici l'origine du proverbe *de la fievre de S. Vallier*. S. Vallier, pere d'Anne de Poitiers, Duchesse de Valentinois, & maîtresse de François I, convaincu d'avoir favorisé la fuite du Connétable de

Bourbon, fut condamné à avoir la tête tranchée. Sa fille obtint par ſes larmes, & peut-être encore plus par ſes charmes, la grace du coupable. La peur qu'il eut, avoit fait ſur ſon eſprit une telle impreſſion, qu'il fut attaqué d'une fievre très-violente qui ne le quitta qu'à la mort, ce qui a fait dire depuis : *Dieu nous garde de la fievre de S. Vallier.*

VI. Tout ce qui regarde Voltaire, doit intéreſſer. Il eſt dit dans l'Almanach littéraire de cette année 1785, pag. 77, que ce grand Poëte n'a pas paſſé une ſeule année de ſa vie, ſans avoir la fievre le jour de la S. Barthelemi. Il ne recevoit jamais perſonne à pareil jour, & reſtoit toute la journée dans ſon lit. L'affaiſſement de ſes organes, l'intermittence & la vivacité de ſon pouls caractériſoient cette criſe périodique ; on s'y attendoit ; on ne l'approchoit qu'en tremblant, & l'on ſe gardoit bien de lui en parler, crainte d'ajouter à ſa douleur.

VII. On lit dans l'Hiſtoire de l'Abyſ-

ſinie, que l'on s'y ſert de torpilles pour guérir la fievre. Voici, nous dit-on, comment les Abyſſins uſent de ce remede. Ils lient le malade fort ſerré ſur une table : ils appliquent enſuite le poiſſon ſucceſſivement ſur tous ſes membres. Cette opération met le malade à une cruelle torture, mais elle le délivre sûrement de la fievre ; bien des gens préféreroient de garder la fievre, à faire uſage de ce fébrifuge.

VIII. Il y a des fiévres locales, c'eſt-à-dire, qui n'occupent qu'une partie du corps. Le célebre André *Cnoffalius*, Secrétaire & Médecin aulique de la Cour de Pologne, a traité & guéri un malade nommé *Martin Genger*, qui avoit une fievre des mieux caractériſées, laquelle n'occupoit que le bras droit. Chaque jour ce bras, vers les 7 heures du matin, devenoit très-froid dans toute ſa longueur, tandis que le reſte du corps conſervoit ſa chaleur ordinaire. A huit heures le froid augmentoit, & étoit alors accompagné de trem-

blemens, qu'on appercevoit particuliérement à la main & aux doigts : trois heures après, la chaleur ſuccédoit à ce grand froid, & le bras devenoit très-brûlant. L'accès de cette eſpece de fievre, qui duroit ordinairement douze heures, étoit accompagné ou précédé de vomiſſemens. L'application d'un emplâtre de Santal & le traitement ordinaire à toute ſorte de fievre guérit celle-ci.

IX. M. Dodart, premier Médecin de Louis XIV, que Guy Patin, auſſi avare d'éloges que prodigue de ſatyres, appelloit *monſtrum ſine vitio*, a dit dans les mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1707, qu'un illuſtre Muſicien, grand compoſiteur, ayant été attaqué d'une fievre continue avec redoublemens & un délire très-violent, demanda, le troiſieme jour de ſa maladie, qu'on exécutât dans ſa chambre un petit concert. On lui chanta les Cantates de *Bernier*. Dès les premiers accords qu'il entendit, ſon viſage prit un air ſerein,

ſes yeux furent tranquilles, & les convulſions ceſſerent abſolument. Il fut ſans fievre, tant que le concert dura, & dès qu'il fut fini, le malade retomba dans ſon premier état. On crut devoir continuer un remede, qui au moins calmoit le mal, tant qu'on en uſoit, & faiſoit diſparoître pendant ce tems la fievre & le délire; il devint ſi néceſſaire au malade, que la nuit on faiſoit chanter, & même danſer devant lui une parente qui le veilloit quelquefois, & qui, étant très-affligée, avoit bien de la peine à ſe prêter à cette complaiſance. Une nuit entr'autres qu'il n'avoit auprès de lui que ſa garde, qui ne ſavoit qu'un miſérable Vaudeville, il fallut bien qu'il s'en contentât, & il en reſſentit quelque effet; enfin dix jours de muſique emporterent totalement ſa fievre, ſans autre ſecours que celui d'une ſaignée du pied, qui fut ſuivie d'une grande évacuation; l'hiſtoire des mémoires de l'Académie de l'année ſuivante fait mention d'un fait ſemblable.

L'influence de la muſique ſur le ſyſtême nerveux de l'homme, & les bons effets qu'il en peut retirer, en nombre de circonſtances, ſont connus. Nous aurons occaſion d'en rapporter par la ſuite d'autres exemples, non moins ſinguliers que celui que nous venons de citer.

X. De tout tems on a admiré la chaleur de l'action qui termine le quatriéme livre de l'Iliade. Les anciens eux-mêmes en avoient une telle idée, qu'ils avoient dit qu'il étoit capable de guérir de la fievre quarte. La ſuperſtition, qui prend tout à la lettre, en a fait enſuite un remede contre cette maladie. *Serenus Sammonicus*, célebre Médecin & Précepteur du jeune *Gordien*, a adopté ſérieuſement cette recette dans des principes de médecine. Il ordonne, pour guérir la fievre, de s'appliquer ſur la tête le quatrieme livre de l'Iliade. Cette obſervation n'eſt qu'une preuve de plus, qu'il n'y a rien de ſi abſurde ni de ſi ridicule, qui dans un temps ou dans un autre n'ait été écrit

par quelque auteur célebre. Cette réflexion peut ſervir, dit Pope, à humilier les uns & à conſoler les autres.

XI. On n'en dira pas autant de l'idée ſur la fievre, que trace J. B. Rouſſeau dans une de ſes lettres. « J'ai, dit-il, ſur la » fievre, une opinion qui vous paroîtra » biſarre, & que je crois pourtant vraie. Je » la regarde comme un remede, & non » comme un mal. (Bien des Médecins ſont en cela de l'avis de Rouſſeau). » Quand la nature ſe trouve opprimée » par l'exubérance des humeurs, la fievre » vient au ſecours, & elle combat juſqu'à » ce que l'ennemi ſoit repouſſé dans ſes » retranchemens. S'il eſt aſſez fort pour » faire une nouvelle ſortie, le combat » recommence, & dure juſqu'à ce que » l'ennemi ſoit entiérement détruit, » (il falloit ajouter ou le malade tué) : « mais » comme la fievre n'eſt pas toujours aſſez » forte pour en venir à bout, elle a be- » ſoin de troupes auxiliaires, & ces trou- » pes, ce ſont les remedes qu'on emploie.

» Quand ils ſont bons & donnés à propos, » la guerre eſt bientôt finie : après quoi, » on eſt sûr d'une paix de longue durée ». » Il n'arrive malheureuſement que trop » ſouvent que les remedes deviennent de » nouveaux ennemis, au lieu d'être des » troupes auxiliaires ». Ce ſyſtême de Rouſſeau ne pourroit-il pas être regardé comme une belle fiction poétique ?

URINE. I. Un Médecin d'Allemagne s'étoit long-temps appliqué à la connoiſſance des maladies par l'inſpection des urines ; il prétendoit être parvenu à diſcerner par cette voie, non-ſeulement les maladies, mais même les inclinations & les paſſions de ceux dont on lui préſentoit l'urine. Un écolier voulut ſe divertir à ſes dépens. Comme il fréquentoit ſa maiſon, il eut l'adreſſe d'avoir une certaine quantité de ſon urine, qu'il mit dans une bouteille, & qu'il préſenta enſuite au Médecin, comme celle d'un de ſes amis. Le Médecin, après avoir examiné long-

temps cette urine, dit à l'écolier : Avertiſſez la perſonne, à qui eſt cette urine, de réſiſter au mauvais penchant qu'elle a de voler, qui tôt ou tard lui ſera funeſte. L'écolier ſe mit à rire, & lui dit d'examiner plus attentivement cette urine, qui certainement étoit celle d'un homme irréprochable en tous points. Le Médecin ſoutint toujours ſon dire.

L'écolier lui avoua alors que cette urine étoit la ſienne, qu'il lui avoit volée la veille. Suivez-moi, Monſieur, reprend auſſi-tôt le Médecin, & vous verrez que j'ai dit vrai, quoique vous ayez voulu me ſurprendre. Il ouvrit alors une porte, & traverſant la chambre, où étoient ſon lit & ſes livres, il mena l'écolier dans un cabinet, ouvrit une armoire, & lui fit voir en petit tous les inſtrumens dont la Juſtice ſe ſert pour punir les crimes, ſavoir, des potences, des roues, des fouets, des carcans, &c. Vous voyez, dit alors le Médecin, un appareil que je viens méditer tous les jours : je vous avoue

que je ſuis né avec la funeſte inclination de voler. Lorſque j'ai la moindre tentation, je ſonge auſſi-tôt aux ſupplices dont vous voyez ici les inſtrumens ; cela m'aide à ſurmonter mon malheureux penchant.

II. Foreſtus, qui a fait un ſavant Traité ſur les urines, rapporte l'hiſtoire d'un payſan avec un empyrique, & dévoile toutes les ruſes que ces ſortes de gens emploient pour être inſtruits des circonſtances d'une maladie, avant de dire, à l'inſpection des urines, quelle elle eſt. Il fait voir que toutes les forfanteries des Médecins à urine ne ſont que des menſonges adroits, dont le vulgaire eſt la dupe.

III. Dans un paſſage tiré de l'Hiſtoire de S. Louis par *Jehan Sire de Joinville*, on lit que ce Prince faiſoit des viſites fréquentes à l'Abbaye de Royaumont, qu'il avoit fondée, & où il ſe plaiſoit fort, & que là il y voyoit les freres malades, leur touchoit à chacun le pouls, appelloit ſes

Phyſiciens ou Médecins avec lui, & faiſoit tant, qu'ils voyoient en ſa préſence les urines des Moines malades, &c. Ne ſembleroit-il pas, d'après ce paſſage, que le Roi étoit obligé d'uſer de ſon autorité pour engager les Médecins à voir les urines des malades? Il eſt probable qu'ils n'attachoient pas une grande importance à cette inſpection ; c'eſt ce que paroît prouver le Gloſſaire qui eſt à la fin de la même hiſtoire, où on lit ces quatre vers :

Li prud-homme li ancien
Ont ceans un Fuſicien,
Qui tant pareſt de franche orine,
Qu'il guérit ſans voir urine.

Ce qui ſignifie que les premieres perſonnes de l'Etat avoient chez elles un habile Médecin & de bonne doctrine, qui guériſſoit, ſans contempler les urines des malades.

IV. M. Bayle parle dans ſes lettres d'un Médecin de Friſe, lequel guériſſoit pluſieurs malades, en mêlant ſeulement

dans leur urine une poudre qui les faiſoit ſuer, vomir, ou aller à la ſelle, ſelon le beſoin ou plutôt le tempéramment. Il eſt certain, dit M. Bayle, qu'il a guéri des malades, & qu'il en a fait ſuer quantité. Les Médecins crierent beaucoup contre lui. Un entr'autres de Roterdam, M. *Lufneu*, écrivit à ce ſujet à M. Bayle une lettre qui a été imprimée *in*-12. en 1697 chez Acher, ſous ce titre: *Lettre à M. B. ſur l'impoſſibilité des opérations ſympatiques, par M. L.... Docteur en médecine.*

V. Une des femmes bien aimées de Mahadi, fils d'Almanzar, & Calife en 776, attaquée depuis long-temps d'une maladie inconnue, charge une de ſes ſervantes d'aller conſulter, avec une bouteille de ſes urines, un nommé Iſa, qu'on diſoit découvrir la cauſe de tous les maux par l'inſpection des urines. La ſervante obéit, & pour n'être point trompée, dit au Médecin que l'urine qu'elle lui préſentoit, venoit d'une pauvre femme qui avoit grand beſoin de ſon ſecours. D'une pauvre

pauvre femme, reprit auſſi-tôt Iſa ! Non, non, c'eſt celle d'une grande Princeſſe qui eſt enceinte d'un Roi. La ſervante rapporta cette réponſe à la Princeſſe, qui d'abord fit préſent à l'Eſculape de 300 pieces d'or & de deux magnifiques habits, avec promeſſe que ſi la derniere partie de ſa réponſe ſe vérifioit, elle le feroit entrer dans la maiſon du Calife. Le bonheur le ſervit, on ne peut mieux; car la Princeſſe accoucha effectivement quelque temps après d'un Prince. Elle parla d'Iſa au Calife, qui le fit ſon premier Médecin, & le combla de graces. Iſa eut la bonne foi d'avouer qu'il falloit qu'il eût parlé par quelqu'inſpiration, ayant dit au haſard ce qui lui étoit venu dans l'eſprit, & ayant cru bien faire de prendre le contre-pied de ce qu'avoit dit la ſervante.

VI. Une Religieuſe, âgée de 22 ans, après une ſuppreſſion de regles, pour laquelle on lui donna différens remedes, rendit chaque jour, pendant l'eſpace de

97 jours, quarante-trois livres au moins d'urine. Au bout de ce temps, cette quantité diminua jusqu'à douze, ce qui dura ainsi pendant quatre mois. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'elle ne buvoit pas, abhorroit même tout liquide. Elle mangeoit tout au plus deux livres d'alimens par jour, & rendoit d'ailleurs à proportion par les selles. Elle dormoit bien, & se portoit de même, quoique foible. Cette observation de M. *Mundini* est tirée des Instituts de Bologne.

VII. Je lisois hier, mon cher Monsieur (c'est le malade de Chaudray qui parle), « dans la République des lettres, » qu'il y a eu des personnes qui ont rendu » des toupets de cheveux dans leurs uri- » nes; qu'un homme ayant pris des pilules » pour se purger, il en rendit une par » la même voie; que d'autres ont rendu » des aiguilles, des os, des noyaux de » prune en urinant, &c. Pour moi je puis » vous dire, sans exagération, qu'il y a » dans les miennes de quoi faire toutes

» les eſpeces de couleurs qu'on puiſſe » imaginer, à deux près. Ce qui me con- » ſole, c'eſt que je produis tous ces co- » loris ſans douleur. Envoyez-moi, je » vous prie, le nouveau livre intitulé : » *Le miroir des urines.* Ce miroir ſe met » plutôt, je crois, ſous un lit, que ſur » une toilette, &c. &c. »

VIII. Il exiſte un tableau du ſacrifice d'Abraham, où ce patriarche eſt repréſenté tenant un fuſil pour tuer ſon fils Iſaac, & au-deſſus un Ange qui, par ſon urine, qu'il répand ſur le baſſinet du fuſil, empêche le coup de partir. Quelle ſinguliere idée de peintre !

IX. Quelques Auteurs prétendent qu'Hermes ou Mercure Triſmegiſte, ayant obſervé le premier qu'une eſpece de ſinge appellé *cynocephale*, conſacré à Sérapis, jettoit ſon urine douze fois par jour & autant la nuit, en des intervalles égaux, s'en ſervit enſuite pour meſurer les heures du jour : ils font même dériver le mot *heure*, d'un mot grec qui ſignifie *urine*,

Mais il eſt bien plus vraiſemblable que les moyens que l'on mit d'abord en uſage pour meſurer le tems, furent les révolutions journalieres du ſoleil.

X. Un animal fort commun à la Louiſiane, qui eſt auſſi petit qu'un chat de huit mois, eſt celui qu'on appelle *bête puante*; il eſt naturellement foible & très lent dans ſa démarche, & a une ſinguliere arme défenſive. Lorſqu'on le pourſuit & qu'on eſt prêt de l'atteindre, il lance ſur celui qui le pourſuit, ſon urine, qui eſt d'une odeur ſi forte & ſi ſuffoquante qu'on eſt obligé de ſe retirer pour prendre haleine, ce qui donne le tems à la bête puante de s'éloigner en fuyant. Recommence-t-on à la pourſuivre, elle lâche une ſeconde doſe d'urine, & continue ainſi de ſe défendre en retraite, juſqu'à ce qu'elle ſe trouve en ſûreté.

XI. On peut regarder l'urine comme la leſſive du ſang: c'eſt de l'eau chargée de tout le ſel qu'elle a pu diſſoudre dans le corps, & des parties d'huile qu'elle

a pu entraîner. Si ces molécules huileuſes & ſalines reſtoient parmi les humeurs, la ſanté s'en ébranleroit : elles porteroient une action deletere ſur le cerveau même. Cependant qu'elles rentrent dans le ſang, qu'elles y parviennent par les voies alimentaires, elles n'ont aucune action nuiſible. On a vu nombre de gens avaler de leur urine, ſans en reſſentir la moindre incommodité. On ſait que le Cardinal *Duprat*, pour ſortir de priſon, feignit une rétention d'urine, & buvoit ſécrettement celle qu'il rendoit. Ses Médecins y furent les premiers trompés. Ils avertirent le Roi qui, ne voulant pas perdre ſon Miniſtre, le fit élargir.

MÉDICAMENT. M. le Marquis Scipion Maffei fait mention dans la ſeizieme lettre d'un livre intitulé : *Galliæ antiquitates quædam ſelectæ*, &c. d'une inſcription qui ſe lit ſur une petite pierre gravée, de couleur verdâtre, où il eſt parlé de drogues & de médicamens. Il croit que

cette pierre étoit le couvercle d'une boëte à onguent, diviſée en quatre compartimens, contenant chacun un collyre particulier ou une compoſition pour les maladies des yeux ; chaque collyre porte inſcrit ou gravé ſur le couvercle, outre le nom des drogues, celui d'un Médecin ou Pharmacien, ſavoir, *Jules Chariton*.

Masser. I. On appelle ainſi une opération voluptueuſe des plus ſingulieres, établie dans l'Inde, & ſur-tout à la côte de Coromandel, laquelle fait éprouver des momens d'yvreſſe & de langueur, tels que les Indiens s'évanouiſſent ſouvent dans ces ſituations entre les bras de leurs *Maſſeurs*. On aſſure que l'uſage de ſe maſſer eſt néceſſaire dans l'Inde & qu'il rétablit la circulation des fluides, qu'une trop grande chaleur tend à rallentir, au point d'ôter preſque la liberté du mouvement. Voici au reſte en quoi conſiſte cette opération.

On ſe couche ſur un ſopha ou ſur un

canapé, avec une certaine quantité de petits oreillets, que l'on place ſous la tête, les coudes, les poignets & les genoux. L'on ne conſerve dans cette attitude qu'une légere draperie. Les perſonnes chargés de maſſer, paîtriſſent les membres les uns après les autres, à peu près comme l'on paîtrit de la pâte, tirent les extrêmités des membres, aſſez pour faire craquer toutes les jointures des poignets, des genoux &c.; & tout cela ſans qu'on éprouve la moindre ſenſation de douleur. Car ces eſpeces de baigneurs ſont d'une dextérité incroyable pour toutes ces opérations. Il y a même à la côte de Coromandel des hommes dont le métier eſt d'être *maſſeur*. Nous avons en France une autre maniere de *maſſer*, qui ne cede point à celle que nous venons de décrire : mais elle eſt plus ſecrette, plus recherchée, & il n'y a qu'un Sybarite qui ait pu l'inventer. *Intelligenti pauca.*

II. On croit que les Romains avoient anciennement connu cet uſage de ſe faire

maſſer ; ce paſſage de Martial ſemble au moins l'annoncer.

Percurrit agili corpus arte tractatrix,
Manumque doctam ſpargit omnibus membris.

Seneque, en s'élevant contre le luxe des Romains, ſemble auſſi leur reprocher cet uſage oriental. M. le *Gentil*, tom. I. de ſon *voyage dans les mers de l'Inde*, dit avoir employé avec ſuccès ſur lui-même ce moyen, contre une roideur dans les articulations qui faiſoit qu'il ne pouvoit marcher ſans douleur.

JUGULAIRE (*ſaignée de la*). Un habile Médecin étoit un jour à dîner dans une maiſon où il y avoit grande compagnie. La converſation tomba ſur la médecine & ſur les Médecins. Un convive ſe permit à ce ſujet les plaiſanteries les plus vives & les plus indiſcretes, ſans reſpect pour la préſence du Médecin, qui ne dit rien alors, ou peu de choſe. Quelque temps après ce joyeux convive fut attaqué d'un mal de gorge, on lui conſeilla d'appeller un

un Médecin, & on lui propoſa M. P...., autant lui qu'un autre, dit-il.

Le Médecin arrivé, il tâte le pouls du malade, examine ſa bouche, touche ſa langue, & décide que le danger eſt urgent, & qu'il faut ſur le champ ſaigner monſieur à la gorge. Il offre même de reſter pendant la ſaignée, afin de mieux juger de la quantité de ſang qu'il faudra tirer. Le Chirurgien eſt appellé & arrive. M. P.... fait écarter tout le monde, en diſant que le Chirurgien & lui ſuffiſent pour faire la ſaignée, & qu'un plus grand nombre de perſonnes ne ſerviroit qu'à embarraſſer. Il fait lever & aſſeoir ſur une chaiſe le malade.

Après que le Chirurgien a appliqué la double ligature, ainſi qu'il eſt d'uſage, le Médecin ſe charge de tenir & tirer celle qui doit ſerrer le col. Comme on appelloit quelqu'un pour tenir la bougie, *non*, dit le Médecin, *monſieur aura bien le courage de la tenir :* en même tems il la lui met dans une main appuyée ſur la

poitrine. Le malade dans cette ſituation, & M. P.... tenant fermement la ligature, en tirant, il lui dit : » vous voilà, mon-» ſieur, dans l'état d'un criminel prêt à » faire amende honorable, la corde au » col, la torche à la main : c'eſt ici le » moment de réparer les outrages & les » injures que vous avez vomis contre la » médecine & les Médecins, il y a quel-» que tems : vous voyez que votre vie » dépend de nous. Je vous fais grace » pour cette fois, ajouta le Médecin, en » lâchant la ligature & retirant la bou-» gie : remettez-vous dans votre lit : » prenez une légere infuſion de fleurs de » violette, & dans trois jours vous ſerez » guéri «.

M. Pousse. Un particulier vint un jour trouver M. Pouſſe, pour le conſulter ſur l'eſpece d'inquiétude qu'il avoit, de ce qu'il ne pouvoit avoir d'enfant, ce qu'il croyoit pouvoir attribuer à ce que ſa femme étoit mal conformée. M. Pouſſe,

après l'avoir bien écouté, bien queſtionné, le congédia avec cette ſeule ordonnance :

Ta femme eſt très-bien conformée. Pouſſe.

VERONIQUE. On a fait ſur cette plante & ſur l'aube-épine, l'épigramme ſuivante.

La véronique à l'aube-épine
Vantoit ſes attributs parfaits :
Je vaux toute la médecine ;
Qui ne connoît point mes effets ?
Il n'eſt pas de mal indomptable
A ma ſpécifique vertu ;
Il n'eſt point de playe incurable.....
Point d'incurable, penſes-tu ?
Tes vertus ne ſont point ſi sûres :
Ma fleur dit qu'un mois va venir
Où le cœur reçoit des bleſſures
Que tu ne pourras pas guérir.

PLANTE DES PIEDS. Il y a dans le Mercure de France, 1721, ſept. p. 62, une enygme ſur la plante des pieds, dont un Médecin a donné dans le volume ſuivant l'explication en vers, que voici :

Je lisois en rêvant l'énygme du Mercure,
Et de rêver en vain j'étois au désespoir,
Quand un Gascon est venu pour me voir.
J'en fais encore avec lui la lecture :
Vous ne devinez pas, dit-il ? Non. Vous riez ?
Non. Eh ! Vous riez, Dieu me damne ?
Car vous êtes dessus & vous cherchez votre âne,
Puisque c'est la plante des pieds.

PLAIE. I. Un avare qui devoit se battre en duel fit auparavant son marché avec un Chirurgien, à un louis par plaie pour le traitement. Après le combat, la difficulté fut de régler le prix des plaies qui perçoient de part en part. Le Chirurgien vouloit avoir deux louis pour celles-là : l'avare n'en vouloit donner qu'un, parce que, disoit-il, l'épée n'a percé qu'une fois ; comme ils ne purent s'arranger, l'avare dit : eh bien ! ne pansez ces plaies là que d'un côté.

II. On a toujours cru & avec raison que les orages influoient plus ou moins sur l'état des malades ; mais on a peu d'exemples qu'ils influent sensiblement

ſur les plaies. En voici pourtant un bien frappant.

Le nommé Lardan, battelier ſur le Rhône, à Silon près Saint-Vallier, en Dauphiné, reçut dans une diſpute un coup de couteau dans le ventre. Il fut porté à l'hôpital de Saint-Vallier, où il guérit en peu de tems, quoique les inteſtins & l'épiploon fuſſent ſortis par la playe. La cicatrice étoit fermée & le bleſſé n'étoit reſté à l'hôpital que par l'avis du Médecin, pour donner aux parties léſées le tems de reprendre leur force, lorſqu'il ſurvint un orage furieux. Le batelier qui étoit ſur ſon lit commença à ſe plaindre vivement de ſa bleſſure. Les douleurs revenoient & ſe diſſipoient avec les éclairs, qui étoient très-vifs & très-fréquens. M. Garniere, le Médecin, qui ſe trouvoit alors à l'hôpital, fit mettre la partie malade à découvert, pour examiner avec attention les changemens qui pourroient y ſurvenir : mais il n'en apperçut aucun, ni à la plaie ni au

ventre, quoique le malade poussât des cris & des gemissemens, en portant naturellement la main sur la cicatrice, toutes les fois qu'il faisoit des éclairs : ceux-ci finissant, la douleur cessoit. Plus les éclairs se succédoient & étoient brillans, plus la douleur se soutenoit & étoit aigue. Ce phénomene se fit observer pendant près d'une heure. Enfin, l'orage, la pluie & les éclairs ayant cessé, le batelier ne sentit plus de douleurs. Trois jours après, il quitta l'hôpital, reprit la rame, & depuis cette époque, il n'éprouva aucune incommodité.

III. On a renfermé dans ces deux vers latins les dix plaies dont Dieu affligea les Egyptiens, lorsque Pharaon retenoit malgré eux les Israélites :

Sanguis, rana, culex, muscæ, mala pestis & ulcus:
Grando, locusta, dies nubila, præda, neces.

Voici la traduction :

Sang, grenouilles, par-tout moucherons obstinés,
Mouche, peste, ulceres & grêle :

L'air infecté de ſauterelles, Tenebres, mort des premiers nés.

IV. L'avidité du gain, qui eſt de tous les états & de tous les pays, fait périr les chaſſeurs qui habitent les montagnes du mont de Pilate. Lorſqu'ils ſont deſcendus par des rochers à pic, ſur leſquels ils ne peuvent plus remonter, ils ont alors recours à un expédient, qui fait frémir & qu'on aura peine à croire, quoique le fait ſoit très-véritable. Ils ſe font avec leurs couteaux des entailles dans les pieds & dans les mains; en les appliquant enſuite contre les rochers, le ſang ſe fige & fait une colle aſſez forte pour les ſoutenir. Si même ils y laiſſoient la main trop longtems, ils auroient enſuite de la peine à la détacher; avant que d'arracher une main, ils collent l'autre, & ſe font ainſi, aux dépens de leur propre ſang, des échelons, d'une nature nouvelle & bien effrayante.

V. Une des plaies les plus conſidérables dont les obſervateurs aient fait mention, eſt

celle que reçut au ſiege de Boulogne, en 1545, François de Lorraine, Duc de Guiſe, ſurnommé le *balafré*, plaie dont Paré nous a donné l'hiſtoire dans ſes Œuvres, liv. 10. Le Duc de Guiſe fut frappé entre le nez & l'œil droit, d'une lance qui, s'étant rompue par la violence du coup, laiſſa dans la plaie tout le fer avec un tronçon de bois. Malgré un coup auſſi violent, le Prince eut encore la force de revenir au camp à cheval. La profondeur & la longueur de la playe, le corps étranger qui y étoit fortement engagé, effrayerent les premiers Chirurgiens qui ſe préſenterent pour la panſer. Pluſieurs même dirent qu'il n'y avoit rien à faire. Mais Paré, plus habile, crut devoir tout riſquer pour ſauver la vie du Prince. Voyant que le tronçon de lance étoit tellement engagé dans le crâne, qu'il étoit impoſſible de le tirer avec les mains, il prit des *tenailles de maréchal*, & en préſence d'une foule d'Officiers, qui s'intéreſſoient vivement au ſort du bleſſé,

il lui demanda s'il consentoit qu'il risquât l'opération, & qu'on lui mît le pied sur le visage, pour arracher le corps étranger. *Je consens à tout*, répondit le Prince, *travaillez*. Cette méthode de panser une plaie fit pâlir tous les spectateurs. Guise seul conserva la tranquillité, pendant tout le tems de l'opération, & cette exclamation, *ah! mon Dieu*, qu'il se permit, lorsque les tenailles eurent tiré le tronçon avec force, fut le seul témoignage de douleur qu'il donna. Il guérit ensuite si parfaitement, qu'il ne lui resta qu'une légere cicatrice.

VI. Il y a, entre les plaies & les ulceres des végétaux & des animaux, une analogie qui n'a pas échapé aux naturalistes, & qui a été très-bien établie par M. l'abbé Roger *Schabol*, dans les ouvrages qu'il a publié sur le jardinage, dont il s'occupa toute sa vie. Il a fait voir que les rapports sont les mêmes entre les individus de ces deux regnes : la seule différence qu'on remarque, & qui est essentielle, c'est

que les végétaux reproduiſent toujours d'autres membres, à la place de ceux qu'on leur retranche, tandis que ces membres coupés aux animaux ne ſe renouvellent que très-rarement & uniquement dans quelqu'eſpeces particulieres, qui paroiſſent exceptées de la regle générale.

De même qu'on ſaigne un homme qui a trop de ſang, on fait de même des inciſions aux végétaux qui abondent trop en ſuc propre. On extirpe les loupes des individus de l'un & l'autre regne. Si on fait l'amputation d'un membre gangrené, on coupe de même les branches d'un arbre qui meurent, & le faitage de celui qui ſe pourrit en cet endroit. Les jardiniers, à l'inſtar des Chirurgiens, admettent dans les plaies des végétaux un peu ſérieuſes, cinq époques différentes, le ſaignement, la ſupuration, la détention, l'incarnation & la cicatriſation. Les bourrelets dans les deux plaies faites par arrachement ou déchirement, les écoulemens, tout offre les mêmes phénomenes,

& la guériſon des plaies tant animales que végétales, ſe fait de même.

PONCTION. I. C'eſt le nom qu'on donne à une opération, très-fréquente chez les Japonois, ſpécialement pratiquée dans les maladies du bas ventre. M. Dujardin l'a très-bien décrite dans ſon *hiſtoire de la chirurgie*, tom. I., page 96 & ſuiv. En voici un exemple qu'il rapporte, & dont *Ten Rhyne* a été témoin.

» Un garde de l'Empereur du Japon, » qui nous ſervoit, dit-il, de conducteur » en cette Cour, ayant exceſſivement » chaud, but beaucoup d'eau à la glace » pour ſe rafraichir. Il fut bientôt ſaiſi d'une » grande douleur d'eſtomac; cette douleur » aigrie par l'excès de boiſſon & d'ali- » mens qu'il avoit pris, peut-être encore » par le défaut d'habitude de la mer, lui » occaſionna de fréquentes nauſées & des » vomiſſemens. Pour ſe guérir, il prit » d'abord du vin du Japon, dans lequel » on avoit fait infuſer du gingembre: » mais la douleur augmentant, il s'en

» prit à un vent opiniâtre qu'il croyoit » s'être fixé dans l'eſtomac, & il ſe dé- » termina à la ponction qu'il ſe fit de » cette maniere. Après s'être couché ſur » le dos, il s'enfonça en quatre endroits » différens du côté gauche de l'abdomen, » au-deſſus du pylore, une aiguille qu'il » bornoit ſoigneuſement à une certaine » meſure avec l'extrémité des doigts ; tan- » dis qu'il frappoit avec un petit maillet, » (car il avoit la peau un peu dure), il » retenoit ſon haleine. L'aiguille entrée de » près d'un pouce, il la retira & comprima » bien avec ſes doigts les endroits piqués : » il n'en ſortit point de ſang, & on n'ap- » percevoit qu'une légere trace de l'ai- » guille ». L'Auteur ajoute que cette opé- ration ſoulagea & guérit le malade.

Baillement. I. Boerhave prétend que l'effet du baillement eſt de mouvoir, accélérer, & diſtribuer toutes les humeurs du corps, également dans tous les vaiſ- ſeaux, & de diſpoſer les organes de la

ſenſation & tous les muſcles à s'acquitter de leurs fonctions reſpectives.

II. Le remede que preſcrit Hippocrate pour le baillement, qui trop fréquent devient maladie, c'eſt de garder long-tems ſa reſpiration.

III. On a déjà fait la remarque que le baillement chez les hommes eſt un ſigne de vapeur, & il y a des circonſtances où l'on n'eſt pas fâché de faire voir qu'on eſt ſujet à cette maladie. Les jolies femmes ne manquent pas d'en faire uſage, lorſqu'elles ſe trouvent avec des gens trop ſages ou trop foux. C'eſt une réponſe injurieuſe qu'elles donnent à tous ceux qui les étourdiſſent ou les ennuyent.

IV. Les Indiens Gentils s'imaginent, lorſqu'une perſonne baille, qu'il eſt fort à craindre qu'un eſprit malfaiſant ne ſaiſiſſe le moment où la bouche eſt ouverte, pour s'introduire dans le corps. Afin de prévenir ce malheur, ils ne manquent jamais de faire claquer leurs doigts, lorſqu'ils s'apperçoivent que quelqu'un baille,

perſuadés que ce bruit ſert à épouvanter & à écarter l'eſprit malin. C'eſt ſans doute dans la même intention que de bonnes gens font encore, lorſqu'ils baillent, un ſigne de croix ſur leur bouche, ou c'eſt parce qu'il arrive quelquefois qu'en baillant on ſe démet la machoire. Mais alte-là ſur cette matiere; car de même qu'une perſonne qui baille trois ou quatre fois, force ceux qui ſont avec elle de bailler malgré eux, ſans qu'ils puiſſent s'empêcher de bailler, il m'eſt de même impoſſible de ne pas bailler en écrivant ceci, heureux encore ſi mes lecteurs ne baillent pas déja auſſi!

LAVEMENS. I. *Plotin*, Philoſophe Platonicien, étant violemment tourmenté des douleurs de cólique, on lui conſeilla l'uſage des lavemens; mais il ne voulut jamais y avoir recours, ne croyant pas qu'un tel remede pût s'accommoder avec la gravité d'un Philoſophe.

II. Sous quel aſtre, grand Dieu! faut-il que je fois né!
Sans avoir offenſé perſonne,

Je fubis le deſtin le plus infortuné.
On me prend & l'on m'empriſonne
Pour un mal que je n'ai point fait.
C'eſt encore trop peu : l'on me met,
Hélas ! à la plus grande gêne
En engageant mon pauvre corps
Dans un paſſage égal à celui d'une aîêne,
Afin de me mettre dehors.
Mais ce n'eſt pas là tout : dans un cachot étrange
On me loge tout à l'inſtant,
Où je ne gagne rien au change ;
Mais auſſi j'y fais le méchant :
J'y cours où la fureur me porte,
Tantôt plus haut, tantôt plus bas,
Je roule, j'arrache, j'emporte,
Enfin j'y fais tant de fracas,
Que de moi le Concierge las
Eſt contraint de m'ouvrir la porte.
Je reviens donc, mais tout chargé
Des crottes du chemin par où j'ai voyagé.

III. Il y a dans le premier volume des *Cauſes amuſantes & connues*, pag. 66, un plaiſant mémoire de M. *Groſſeley*, Avocat à Troyes, pour une garde-malade, qui attaquoit en Juſtice un Chanoine, à cette fin qu'il fût condamné à lui payer

la ſomme de cent cinquante livres, tant pour lui avoir mis en place 1200 lavemens, pendant l'eſpace de deux ans, que pour avoir fourni la ſeringue & le canon; l'affaire ne fut pas ſuivie, les parties traiterent enſemble à l'amiable.

IV. M. Ouvrier, Graveur, a compoſé une Eſtampe intitulée : *Le petit Glouton*, dont le pendant repréſente une jeune femme qui regarde avec inquiétude un Apoticaire, exerçant gravement ſon humble miniſtere ſur un enfant qui tient un poiſſon à la main, & qui paroît convoiter encore une grappe de raiſin, qu'une petite fille porte dans un panier. Un autre enfant placé du côté oppoſé paroît effrayé de l'eau qui jaillit de l'inſtrument, pendant l'opération.

V. Il y a dans la Province de Quito un arbre très-haut & très-droit, qu'on appelle *bois de ſeringue*, parce que dans un canton de l'Amérique les habitans font, avec la racine élaſtique qu'il fournit, des bouteilles en forme de poires, au goulot deſquelles

deſquelles ils adaptent une cannule. Ces bouteilles élaſtiques, preſſées, rendent la liqueur qu'elles contiennent; c'eſt un uſage de politeſſe chez eux de préſenter avant le repas ces bouteilles à chacun des convives, qui, après avoir pris un petit lavement, ſe mettent à table avec plus d'appetit.

VI. On prétend que l'origine de l'uſage des lavemens vient de l'oiſeau appellé *Ibis*, qui, dit-on, pompe de l'eau avec ſon bec, & la fait enſuite paſſer dans ſes inteſtins pour ſe purger; d'autres attribuent cette origine à la cigogne.

Que je tienne ce que je ſuis
De la cigogne ou de l'ibis,
Qu'importe? On connoît qu'Eſculape
Aſſez ſouvent par mon ſecours
Des mortels prolonge les jours.

VII. Entr'autres choſes curieuſes que l'on lit dans un Factum du Duc de Mazarin contre ſon épouſe, on y trouve que ce Duc avoit recommandé à l'Apoticaire qui donne un lavement, & au

malade qui le reçoit, de bien s'occuper tous les deux de cette action importante, afin d'obſerver en la faiſant, dit-il, toute la décence qu'exige la pureté chrétienne. C'eſt ainſi que le Pere Théophile Raynaud, Jéſuite, dans ſon Livre intitulé *Trinitas Patriarcharum*, demande fort ſérieuſement, s'il eſt permis à un Chartreux d'uſer de lavemens.

VIII. Chez l'homme de génie, l'incident le plus futile en apparence, produit de grands effets. C'eſt ainſi que dans le malade imaginaire de Moliere, le lavement, qui paroît d'abord n'être imaginé que pour faire rire, amene le dénouement.

IX. On peut dire avec vérité qu'en général un lavement eſt un bain intérieur que la mode accrédite de plus en plus, que les Médecins conſeillent aux femmes vaporeuſes, qu'elles prennent d'elles-mêmes, quand elles s'ennuyent, plus par habitude que par goût ; ce qui rappelle ces vers de Deſpreaux à ſon Apoticaire :

O merveilleux Apoticaire !
De toi je veux prendre un clyſtere ;
M'en dût-il coûter un écu,
Je n'en plaindrai point la dépenſe.
Tu vas me montrer ta ſcience,
Et je vais te montrer le C...

X. Le Comte de L... renfermé à la Baſtille du temps de la régence, s'aida du Chirurgien, pour avoir lieu de cauſer ſouvent. Comme celui-ci faiſoit auſſi les fonctions d'Apoticaire, le Comte établit, pour avoir occaſion de le voir ſouvent, qu'il lui falloit deux lavemens par jour. Le Régent, qui entroit dans les derniers détails ſur ce qui concernoit les priſonniers de la Baſtille, examinant un jour avec ſes Miniſtres les mémoires de la pharmacie de cette priſon, l'Abbé Dubois, qui fut depuis Cardinal & premier Miniſtre, ſe recria ſur cette quantité de lavemens. Le Duc d'Orléans lui dit : *Abbé, puiſqu'ils n'ont que ce divertiſſement là, ne le leur ôtons pas.* Mém. de Madame de Staal, tom. II, pag. 240.

XI. Le Cardinal de Richelieu, tourmenté de la colique, voulut prendre un lavement. Il fit avertir ſon Apoticaire, qui étant malade, envoya ſon premier garçon pour adminiſtrer au Cardinal le lavement, & lui recommanda ſur-tout de ne pas oublier de ſe ſervir toujours du mot éminence. Ce garçon, trouvant de la difficulté à introduire la cannule, dit au Cardinal : » S'il plaiſoit à votre éminence de l'introduire elle-même, je riſquerois moins » de la bleſſer, attendu que votre éminence a deux éminentiſſimes éminences » qui empêchent l'entrée du canon dans » ſon lieu. Allez, mon ami, dit le Cardinal en éclatant de rire, allez aſſurer » votre maître que vous êtes auſſi mauvais » Orateur, que mauvais opérateur ».

XII. Un Procureur, tourmenté d'une colique des plus violentes, après avoir pris nombre de remedes, & ſurtout beaucoup de lavemens, ſans être ſoulagé, finit par périr. Comme il paſſoit pour très-peu ſcrupuleux dans ſon état, un particulier

qui le connoiſſoit bien, fit cette épitaphe pour être miſe ſur ſa tombe :

Ci gît qui ſavoit ſi bien prendre,
Et qui l'avoit ſi bien appris,
Qu'il aima mieux mourir que rendre
Un lavement qu'il avoit pris.

XIII. Une Italienne qui ſe méloit en Turquie de la médecine, & de diſtribuer des médicamens, fut appellée chez la femme d'un Pacha. Elle propoſa un lavement. Comme les Turcs ne connoiſſent point ce remede, les femmes qui étoient autour du lit de leur maîtreſſe, lui en demanderent l'explication. L'Italienne leur donna, le mieux qu'elle pût, une idée de la ſeringue & de l'uſage qu'elles en devoient faire. Ces femmes éclaterent de rire, lorſqu'elle eut achevé ſa deſcription. On la pria néanmoins d'apporter ſon remede le lendemain.

Ce médicament leur ayant paru très-ſingulier, elles crurent devoir s'en défier, &, de concert avec leur maîtreſſe, elles firent le complot d'en faire l'épreuve ſur

celle même qui l'avoit propoſé. Celle-ci, prévoyant que la malade ſeroit long-tems à ſe réſoudre à prendre ſon lavement, l'avoit mis très-chaud dans la ſeringue. Lorſqu'elle fut entrée dans l'appartement, les eſclaves vinrent avec empreſſement pour voir cette machine inconnue, dont elle leur avoit parlé. Elle leur montra comment on s'en ſervoit, & quand elles ſe crurent aſſez ſavantes, la maîtreſſe ordonna d'en faire l'eſſai ſur la femme docteur.

Quatre eſclaves des plus fortes la ſaiſiſſent, & l'ont bientôt miſe dans la ſituation de faire la premiere l'épreuve de ſon remede. On lui donna le lavement, qui lui brûloit les entrailles, à meſure qu'il pénétroit. Mais les cris affreux qu'elle pouſſoit, bien loin de faire quitter priſe à ſes bourreaux, les excitoient au contraire à n'en pas laiſſer perdre une goutte. Après cette cruelle opération, on jetta l'Italienne hors des appartemens, en inſultant à ſa douleur par des éclats de rire, qui firent accourir tous les Eunuques. Elle paſſa au milieu d'eux, & comme

elle avoit rendu le lavement, dans l'inſtant qu'on l'avoit laiſſé en liberté, la puanteur qui en réſultoit, augmentoit leur étonnement, en ſorte qu'ils la ſuivoient avec des huées. Cette aventure fit beaucoup de bruit dans tout le pays, & le préjugé contre les lavemens s'accrut toujours de plus en plus parmi les femmes Turques. *Voyageur François*, *tom. I*, *pag. 224.*

XIV. Le même Auteur nous apprend qu'à la côte de Malaguette, dans le Royaume de Seſtre, les femmes font les fonctions d'Apoticaire, dumoins pour la diſtribution des lavemens. Elles ſe ſervent, pour cet effet, de tuyaux de corne par leſquels elles ſoufflent le clyſtere hors de leur bouche, qu'elles rempliſſent à différentes repriſes, & dans cinq ou ſix jets, toute la compoſition eſt entrée dans le corps du malade: on ne cherche point à éviter les ſpectateurs par cette opération: comme les habitans de ce pays vont toujours preſque nuds, la cerémonie ne demande pas une longue préparation,

XV. Montaigne cite le trait d'un homme qui croyoit ne pouvoir jamais aller à la garde-robe, ſans avoir pris des lavemens : il en faiſoit compoſer de toutes les eſpeces chez un Apoticaire, & ſe les faiſoit donner par un valet accoutumé à cet exercice. La femme de ce *Philo-clyſtere*, qui étoit avare, trouva que ces lavemens lui coûtoient trop cher, & craignant que cette dépenſe, qu'elle regardoit comme inutile & comme folle, ne dérangeât à la fin les affaires du ménage, elle jugea à propos de la faire ceſſer, ſans cependant priver ſon mari du bien que pourroient lui faire les lavemens, perſuadée que l'opinion lui tiendroit lieu de la choſe même.

Elle convint donc avec le valet de ne rien mettre dans la ſeringue, mais de faire ſeulement la ſimagrée du remede ancien. Cette ſcène fut jouée avec un grand ſuccès. Le bon homme s'imagina avoir été clyſtériſé, & l'effet s'en ſuivit heureuſement. Quelque temps après, on

eſſaya

eſſaya de ſupprimer la cérémonie : il ſe plaignit alors de ce qu'on retranchoit le ſeul moyen qu'il connût de ſoulager ſes entrailles. On lui rendit ſa chimere, & il fut purgé de nouveau.

XVI. Les Chinois ne connoiſſent cette ſorte d'injection, qu'on porte dans les inteſtins par le fondement, que depuis l'introduction des Jéſuites dans leur Empire. Auſſi ces peuples, en s'en ſervant, l'appellent-ils *le remède des Barbares*.

XVII. Les Jéſuites, qui voyoient que le mot ignoble de lavement avoit ſuccédé à celui de clyſtere, gagnerent l'Abbé de S. Cyran, & employerent leur crédit auprès de Louis XIV, pour obtenir que le mot *lavement* fût mis au nombre des expreſſions deshonnêtes, en ſorte que l'Abbé de S. Cyran en fit le reproche au pere Garaſſe, qu'on appelloit l'Hélene de la guerre des Jéſuites & des Janſeniſtes. « Mais, diſoit le Pere Garaſſe, je n'en-» tends par lavement que gargariſme : ce » ſont les Apoticaires qui ont profané

» ce mot, en l'appliquant à un uſage meſ-
» ſéant ». On ſubſtitua alors le mot *re-
mede* à celui de lavement. Louis XIV accorda cette grace au P. le Tellier. Le mot remede, comme équivoque, parut plus honnête. Ce Prince ne demanda plus de lavement : il demandoit *ſon remede*, & l'Académie fut chargée d'inférer ce mot avec l'acception nouvelle dans ſon Dictionnaire.... Digne objet d'une intrigue de Cour!

LUCANTE, *Chirurgien.* C'eſt ainſi que ſe nommoit le Chirurgien du fameux Maréchal de Montmorency, décapité à Touloufe le 30 octobre 1631. L'amitié que lui portoit le Maréchal, lui a fait jouer un rôle dans cette affaire. La veille du jour de l'exécution il l'appelle, lui remet une lettre à ſon épouſe, & lui dit : « Lu-
» cante, Dieu ſoit loué, qui m'a voulu
» délivrer des troubles & de l'inquiétude
» où l'état de ma femme me jettoit à
» chaque inſtant. Tu lui diras que je ne

» lui recommande que deux choſes ; la » premiere, de pardonner à mes ennemis » d'auſſi bon cœur, que je leur pardonne ; » la ſeconde, d'excuſer les chagrins que » je peux lui avoir donné pendant notre » union ».

Le matin du jour de l'exécution, Lucante s'étant préſenté pour panſer les plaies du Maréchal, dont il n'étoit pas encore guéri, *non, non, mon ami*, lui dit ce héros, *une ſeule les guérira toutes*. Lors de l'exécution, Lucante s'étant approché pour lui couper les cheveux, il tomba évanoui. « Comment, Lucante, » lui dit le Maréchal, vous qui m'exhor- » tiez ſi ſouvent dans ma priſon à recevoir » tous mes malheurs comme venant de » la main de Dieu, vous êtes plus affligé » que moi même ? Conſolez-vous, Lu- » cante ; je veux vous embraſſer, & vous » dire le dernier adieu, pendant que j'ai » les mains encore libres ; je vous prie » ſeulement de ne m'oublier jamais ». Quelle amitié noble de part & d'autre !

ECROUELLES. I. On croyoit au ſeizieme ſiécle, que les écrouelles ou humeurs froides étoient contagieuſes, & elles furent miſes au nombre des épidémiques par un Arrêt du Parlement de l'an 1578. Le mot d'écrouelle vient du Grec *ſcropha*, qui veut dire truie, parce qu'on prétend qu'entre tous les animaux, les cochons y ſont les ſeuls ſujets. Les Eſpagnols les appellent en conſéquence *Porcellanos*, & les Portugais *las porcas*. André Dulaurens, un des plus grands Médecins du ſeizieme ſiécle, a publié vers 1595 un Ouvrage en François ſur cette maladie. La plus grande partie de ſon Livre eſt employée à établir & à juſtifier le privilege de nos Rois, de les guérir en les touchant. Il rapporte à ce ſujet quelques anecdotes ſingulieres.

Il nous apprend que de ſon temps il venoit un grand nombre d'Eſpagnols en France, exprès pour ſe faire guérir par cet attouchement. Le Roi Henri IV, depuis ſa converſion, n'a jamais manqué de

s'acquitter de cette cérémonie, toutes les fois qu'il faiſoit ſes dévotions, ce qui arrivoit au moins aux quatre fêtes de l'année. Dulaurens ſavoit très-bien comment les choſes ſe paſſoient, puiſqu'il étoit premier Médecin du Monarque. Il examinoit tous ceux qui ſe préſentoient, & il aſſure qu'il n'en admettoit aucun, qu'après avoir bien reconnu qu'ils avoient les ſignes indicatifs des humeurs froides. Le Roi revenant de la meſſe, accompagné des Princes du Sang, des Prélats & du grand Aumônier, trouvoit les malades à genoux en différens rangs. Il récitoit une certaine priere, & ayant fait le ſigne de la croix, il s'approchoit des malades. Le premier Médecin paſſoit derriere le rang à opérer; il tenoit à deux mains la tête de chaque écrouelleux, auquel le Roi touchoit la face en diſant: *Le Roi te touche, & Dieu te guérit.*

Dulaurens avoue qu'à pluſieurs les douleurs très-aigues s'adouciſſoient, & s'appaiſoient auſſi-tôt; qu'à d'autres les ul-

ceres ſe deſſéchoient ; qu'à quelques-uns les autres tumeurs diminuoient ; en ſorte, ajoute-t-il, qu'en peu de jours, de mille il y en avoit plus de cinq cent de guéris. Comment un homme auſſi inſtruit que l'étoit Dulaurens a-t-il pu ajouter foi à de pareilles rêveries, & qui plus eſt les tranſmettre a la poſtérité comme des vérités? tant il eſt vrai que la crédulité mal raiſonnée eſt auſſi funeſte que l'impoſture même.

Cet Auteur fait remonter à Clovis, premier Roi Chrétien de France, ce beau privilege qu'il reçut, dit-il, par l'onction ſacrée, & qui a été tranſmis à ſes ſucceſſeurs. S. Thomas d'Aquin, bien différent de S. Thomas l'incrédule, nous apprend que ce fut un Ecuyer de Clovis qui éprouva le premier cet effet merveilleux. Il étoit tourmenté par des tumeurs ſcrophuleuſes ; il s'en plaignoit, & le Roi, qui l'aimoit beaucoup, en étoit très-affligé. Une nuit le Monarque vit en ſonge un Ange qui l'avertit de toucher le cou

de ſon favori. Il le fit, & *Leonicet* (c'étoit le nom de ce favori) fut guéri.

Les Rois d'Angleterre ont prétendu avoir acquis ce privilege miraculeux, en s'attribuant des droits ſur la couronne de France. « Mais une preuve certaine, dit » Dulaurens, que la loi Salique doit » être exactement ſuivie en France, c'eſt » que ces prétendus Rois de France Anglois ont beau toucher des écrouelleux, » ils n'en guériront aucun. De même aucune Princeſſe de France, ſi pieuſe, » ſi ſainte qu'elle ſoit, ne peut prétendre » à opérer ce miracle ».

Cependant dans le temps que Dulaurens publioit & faiſoit imprimer ſes obſervations, la Reine d'Angleterre Elizabeth s'efforçoit d'établir l'opinion contraire. Car quoiqu'elle fût femme, & ne fût que Reine d'Angleterre, elle prétendoit avoir auſſi le don de guérir les écrouelles. Elle touchoit publiquement des malades au ſortir de ſa Chapelle, comme Henri IV au ſortir de la ſienne.

M. *Hume*, Hiſtorien d'Angleterre le plus moderne, nous dit avec la plus grande confiance qu'Edouard le Confeſſeur, qui monta ſur le trône d'Angleterre en 1073, reçut ce don du Ciel à cauſe de ſes vertus & de ſa ſainteté, avec la gloire de le tranſmettre à ſes ſucceſſeurs. De-là eſt venu, dit cet Auteur, que l'on a appellé *le mal du Roi* cette maladie, comme appartenant au Roi ſeul de la guérir. Cette coutume, ajoute-t-il, s'étoit contituée juſqu'à notre temps, & elle n'a été abandonnée que par la maiſon aujourd'hui regnante, qui s'eſt apperçue que même le bas peuple ceſſoit d'y croire, raiſon de plus pour l'abandonner.

Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt que cette cérémonie a toujours lieu en France, quoiqu'on ait ceſſé d'y croire. Louis XVI, lors de ſon Sacre, a touché des écrouelleux. L'Auteur d'un livre, intitulé : *Bienfaiſance Françoiſe*, &c. M. Dagues de Clairfontaine nous dit très-

ſérieuſement, tom. I, pag. 148, qu'il eſt conſtant que pluſieurs malades que Louis XV toucha à Rheims, lors de ſon Sacre, furent parfaitement guéris : pour convaincre le public, il rapporte un certificat, dont l'original eſt envoyé au pere de Linieres, Confeſſeur du Roi, ſigné de pluſieurs perſonnes, & légaliſé par les Juges de l'endroit, où un de ces miracles a été opéré. Comment après cela ne pas croire, & oſer élever des doutes ?

I. N'a-t-on pas auſſi ſoutenu qu'un ſeptieme enfant mâle, précédé de ſix autres, entre leſquels il n'y avoit point eu de fille, avoit le don de guérir les écrouelles ? Ce même don eſt encore attribué à l'aîné de la maiſon d'*Aumont* en Bourgogne. Enfin il n'y a pas encore bien des années que l'uſage de toucher les malades attaqués d'écrouelles ſe pratiquoit dans un coin du Royaume. Il y avoit à Dalet, village d'Auvergne à deux lieues de Clermont, ſur les bords de l'Allier, une Confrairie dédiée au Saint-

Sacrement. On éliſoit tous les ans un enfant du village pour en être le Roi, & ſon pere étoit obligé de jeûner certains jours de la ſemaine, depuis Pâques juſqu'à la Fête-Dieu, & de faire d'autres bonnes œuvres. Le jour de la fête, il faiſoit ſes dévotions, & emmenoit ſon fils à l'égliſe, où il touchoit pluſieurs malades, qui y arrivoient des montagnes d'Auvergne & de Forès, où ce mal eſt aſſez commun. Le pere conduiſoit la main de ſon enfant, & diſoit : *Le Roi te touche : Dieu te guériſſe. Au nom du Pere, &c.*

III. Profitons de cette occaſion pour donner ici un réſumé ſuccint des maladies guéries ou prétendues guéries par le tact ou l'impoſition des mains. Plus crédules que nous, les anciens ne doutoient aucunement de pluſieurs faits, que nous regardons avec raiſon comme des fables. C'eſt ainſi qu'ils croyoient fortement à la vertu merveilleuſe que les Hiſtoriens attribuoient au Roi Pyrrhus de guérir les rateleux, en preſſant doucement, de

ſon pied droit, le viſcere des malades couchés ſur le dos. C'eſt ainſi que Suetone attribue à Adrien & à Veſpaſien, une vertu particuliere pour guérir certaines maladies en les touchant. Il dit que celui-ci fit voir un aveugle, & guérit un eſtropié en lui marchant ſur la main; que celui-là guériſſoit les fievreux; qu'Aurelien reſſuſcitoit les morts, &c. &c.

IV. Mais paſſons à des faits plus récens & plus généralement attachés au tact de différens Princes. On lit dans l'Ouvrage d'un Eſpagnol, *Gaſpard Arejes*, intitulé: *Elyſius Jocondarum Quæſtorum campus*, que les anciens Rois d'Angleterre, de la race des Plantagenets, guériſſoient du mal caduc, ou de l'épilepſie; les Rois de Hongrie, de la jauniſſe; mais en bon & zélé ſujet de la Couronne d'Eſpagne, Arejes aſſure que le plus grand Roi de la chrétienté doit avoir un pouvoir ſupérieur; il lui attribue en conſéquence celui de faire trembler le démon à ſon ſeul aſpect, & de le chaſſer par ſa ſeule préſence du corps des poſſédés.

V. L'application de la main d'un cadavre ou d'un moribond ſur des parties malades, a encore été regardée de tout tems, comme un excellent remede contre certaines maladies. Suivant *Vanhelmont*, qu'il ſuffit de citer pour ſavoir à quoi s'en tenir ſur ce qu'il dit, la ſueur des mourans a la vertu merveilleuſe de guérir les hémorrhoïdes & les excroiſſances. *Pline*, dont le grand défaut eſt la crédulité, aſſure qu'on guérit les écrouelles & les goëtres, en y appliquant la main d'un homme mort d'une mort violente. Si cela étoit, toutes les exécutions que fait le bourreau ſeroient pour lui d'un grand produit. *Bayle*, qui n'étoit pas ſi crédule, s'explique mieux ſur l'efficacité de ce moyen, à l'occaſion d'une perſonne qui fut guérie d'une humeur ſcrophuleuſe, par la main d'un homme mort de maladie lente, appliquée ſur la tumeur, juſqu'à ce que le ſentiment du froid eût pénétré les parties intimes.

Il y en a qui préferent la main d'un

homme mort de phtiſie, à raiſon de la chaleur & de la ſueur qu'on remarque aux mains des phtiſiques, leſquelles ſont fort ſouvent humides au moment de leur mort. Si l'on en croit *Bartholin*, qui eſt un obſervateur éclairé & judicieux, des perſonnes dignes de foi ont uſé avec ſuccès de ce moyen, & croient que la tumeur ſe diſſipe, à meſure que le cadavre pourrit. « J'ai vu, dit-il, pluſieurs femmes » venir dans les hôpitaux me demander » la permiſſion de tenir la plante du pied » d'un homme à l'agonie ſur un goëtre, » juſqu'à ce que cet homme fût mort, » aſſurant très-poſitivement que leur » mere, ou autres gens de leur con- » noiſſance, avoient été guéris par ce » moyen ». Comment ne pas croire à l'expérience? Il eût été utile que Bartholin ſe fût donné la peine de vérifier par lui-même ces faits allégués; ſa ſeule aſſertion l'eût emporté ſur celle de mille femmes.

Boiteux. I. Un Picard étant déja à

l'échelle pour être pendu, on lui préſenta, comme c'eſt l'uſage dans certains endroits, une femme de mauvaiſe vie, qu'on lui propoſa d'épouſer, pour obtenir ſa grace. Il la regarda un moment, & ayant remarqué qu'elle boitoit, *elle boite*, dit-il au bourreau : *attache*, *attache*. Ce fait eſt rapporté par *Montagne*.

II. Le boiteux Dorillas, ce miſérable drille,
Qu'on a toujours vu mourant de langueur,
Nonobſtant ſon peu de vigueur,
En clopinant avec ſa bequille,
Eſt pourtant parvenu à l'an quatre vingt-deux ;
C'eſt bien aller pour un boiteux.

III. On lit dans le troiſieme chapitre des actes des Apôtres, que ſaint Pierre guérit à la porte du Temple un boiteux de naiſſance. C'eſt le ſujet d'un tableau du fameux Peintre *Raphaël*. Mais il a repréſenté un homme auquel on avoit coupé le pied, & le miracle qu'il fait faire à S. Pierre, eſt d'ordonner à ce pied de ſe réunir à la jambe. Pourquoi avoir ainſi dénaturé le miracle, & ſuppoſé non-

ſeulement ce que l'Ecriture ne dit pas, mais encore ce que l'Ecriture dément? car elle porte : *Allevavit eum, & protinùs conſolidatæ ſunt ejus baſes & plantæ*, ce qui ne dit pas que le boiteux, avant d'être guéri, n'eût pas ſes deux pieds. Cette remarque eſt de l'Auteur des *Obſervations critiques ſur les erreurs des Peintres*, &c. &c.

IV. Un boiteux porté par un aveugle a donné lieu à ces deux vers :

Fert humeris claudum cæcus : ſic ſorte negato
Ille oculos ſocio commendat, ille pedes.
Malgré le ſort, l'aveugle officieux
Porte l'eſtropié qui lui prête ſes yeux.

Dans un ſeul vers on peut dire :

Quot caret alteruter, ſumit ab alterutro.

Boictier. Les Chirurgiens appellent de ce nom un étui qui ſert à loger les lancettes, ou des inſtrumens portatifs, tels que des ciſeaux, des pinces, des biſtouris, &c. Il paroît que les Chirur-

giens ont eu de tout tems de ces étuis; car nous tenons d'*Apollonius de Rhodes*, qu'Eribote, fils de Telecante, Chirurgien du nombre des Argonautes, voulant panser Oilée, pere d'Ajax, qui avoit été bleſſé à l'épaule par des oiſeaux appellés *Stymphalides*, détacha ſon baudrier ou ſa ceinture, pour en tirer une boëte où étoient ſes inſtrumens & ſes médicamens.

Saignement du nez. On lit dans le Mercure, année 1679, n°. 5, que le Maréchal d'*Eſtrades* eut par le nez une ſi grande perte de ſang, que tous les remedes preſcrits par différens Médecins & Chirurgiens pour arrêter cette hémorragie, ne purent réuſſir, en ſorte même que la vie du Maréchal étoit en danger. Il eut avis que le ſieur *Poulain*, Chirurgien du Corps de Son Alteſſe Royale Monſieur, avoit un ſecret qui paſſoit pour infaillible contre toute ſorte de perte de ſang. On l'envoya chercher promptement; & effectivement ſon remede ayant été éprouvé ſur l'heure,

il

il arrêta l'hémorragie comme par enchantement. Pourquoi de tels ſecrets, bien conſtatés, meurent-ils avec leurs Auteurs?

Sciatique. I. Coelius Aurelianus & Soranus nous apprennent que chez les anciens on guériſſoit la ſciatique par le ſon de la flûte. On approchoit cet inſtrument de la partie malade, qui frémiſſoit & palpitoit tant que la flûte rendoit des ſons, & étoit alors moins douloureuſe. Cette méthode de traiter s'appelloit : *Decantare loca dolentia, enchanter les endroits douloureux.* Il eſt bien malheureux que nos flûtes n'aient pas la même vertu; que de gouteux paieroient bien cher ce ſecret admirable!

II. Le Cardinal Dubois fut attaqué, au mois de ſeptembre 1722, d'une violente goutte ſciatique. Le Comte de Belle-Iſle lui propoſa de faire uſage d'une pommade d'un nommé *Roſcheron*, qui avoit guéri d'une pareille maladie ſix ans auparavant la Marquiſe de Belle-Iſle ſa mere.

Cette pommade étoit revêtue de l'approbation des Médecins & Chirurgiens de la Cour, & ſon débit autoriſé par lettres patentes de Sa Majeſté. Le Cardinal en fit uſage, & obtint en moins de trois jours une guériſon parfaite. Ce fait eſt rapporté dans le Mercure d'octobre 1722, p. 158. S'il eſt vrai, pourquoi la pommade de Roſcheron n'a-t-elle pas ſurvécu à l'Auteur ?

III. Le rondeau ſuivant eſt d'Adam Billaut, célebre Menuiſier de Nevers qu'on appelloit *le Virgile au rabot* ; il l'adreſſa à un de ſes amis attaqué d'une ſciatique.

Pour te guérir de cette ſciatique,
Qui te retient comme un paralytique
Entre deux draps, ſans aucun mouvement,
Prends moi deux brocs d'un fin jus de ſarment,
Puis lis comme on le met en pratique.
Prends-en deux doigts, & bien chauds les applique
Sur l'épiderme où la douleur te pique,
Et tu boiras le reſte promptement
Pour te guérir.

Sur cet avis ne ſoit point hérétique ;
Car je te fais un ſerment autentique,
Que ſi tu crains ce doux médicament,
Ton Médecin pour ton ſoulagement
Fera l'eſſai de ce qu'il communique
Pour te guérir.

FRACTURE. I. Caton le Cenſeur, dans ſon Traité *de re ruſticâ*, cap. 160, donne la recette ſuivante pour guérir les membres caſſés ou démis. « Prenez, dit-il, un roſeau » verd de la longueur de 4 à 5 pieds: fendez-» le en deux par le milieu, & que deux » perſonnes le tiennent ſur vos cuiſſes. » Alors vous commencerez le charme ſur » les membres caſſés, en diſant : *Gue-» riſon au membre caſſé : motas vœta, » daries, dardaries, aſtalaties.* Vous ré-» péterez ces paroles avec les deux autres » perſonnes, juſqu'à ce que les extrémités » des deux morceaux de roſeau ſoient réu-» nies, & vous agiterez un fer par-deſſus. » Lorſque les extrémités ſeront réunies, » que l'une aura atteint l'autre, vous les » prendrez & les couperez de droite &

» de gauche : après quoi vous les atta-
» cherez au membre qui ſera démis ou
» caſſé, & il guérira. Recommencez ce-
» pendant ce charme tous les jours, en
» diſant pour un membre caſſé : *Guériſon*
» *au membre caſſé ;* & pour un membre
» démis, *guériſon au membre démis*, ou
» bien, *huat, hanat, huat piſta ſiſta, &c.*»
Nous ſommes bien éloignés de vouloir expoſer le ſage Caton à la riſée de nos Lecteurs : cependant il faut convenir que ſa crédulité ternit violemment ſa ſageſſe, & qu'on auroit bien de la peine à trouver, même parmi les Sauvages, une preuve de ſuperſtition auſſi marquée.

II. Une femme vive & acariate prenoit plaiſir à fatiguer la patience de ſon mari. Un jour qu'elle l'avoit pouſſé à bout, il prend un bâton, & lui caſſe le bras. Un Chirurgien habile réduiſit la fracture, & la malade fut bientôt guérie. Mais pour faire perdre à ſon mari la fantaiſie de la maltraiter dorénavant auſſi cruellement, elle engagea le Chirurgien à demander

pour ſes honoraires une ſomme très-forte ; ce qu'il fit. Voilà, dit le mari, en préſence de ſa femme, la ſomme que vous demandez, & en voilà autant pour la guériſon de l'autre bras de ma femme, que je lui caſſerai à la premiere querelle que nous aurons enſemble. La femme ne ſe mit pas, je crois, dans le cas de faire gagner au Chirurgien ces nouveaux honoraires.

III. Dans le pays de Jugas, vers les côtes occidentales de l'Afrique, lorſqu'un homme eſt mort, on caſſe les bras à deux de ſes femmes les plus chéries, & on les enterre enſuite avec lui.

IV. Un nommé Duval fit voir en 1737 à la foire S. Germain, une machine qui étoit diſpoſée de maniere, qu'elle arrêtoit & caſſoit les bras d'un voleur qui entreprendroit d'ouvrir une porte, une armoire, un coffre fort, ſur leſquels auroit été appliquée cette machine.

V. François Maillé, natif de Pontever en Provence, & mort en 1709, âgé de 119 ans, tomba d'une muraille à l'âge de 110

ans, ſe caſſa une jambe, qui fut très-bien guérie, en ſorte qu'il vécut encore 9 ans après cet accident. On dit même qu'à cent ans il eut un procès avec une fille groſſe, qui l'accuſoit d'être le pere de l'enfant qu'elle portoit dans ſon ſein.

VI. Epictete, célebre Philoſophe du premier ſiécle, avertiſſoit Epaphrodite ſon maître, qui lui manioit rudement la jambe, qu'infailliblement il la lui caſſeroit. Cependant celui-ci continuoit toujours, ſi bien qu'effectivement il la lui caſſa. Epictete lui dit ſans ſe mouvoir: *Ne vous l'avois-je pas bien dit?* Remarquons en paſſant que de tous les Philoſophes anciens, Epitecte eſt celui dont la doctrine & la morale approchent le plus du chriſtianiſme. Auſſi S. Auguſtin a-t-il ſouhaité que Dieu ait uſé de miſéricorde envers lui. Celſus oppoſant aux Chrétiens ce trait de modération du Philoſophe Grec, leur diſoit : *Votre J. C. a-t-il jamais rien fait de ſi beau à ſa mort? Oui*, dit S. Auguſtin, *il s'eſt tu.*

VII. Un homme reçoit d'un port de l'Amérique une lettre conçue en ces termes : « Je ſuis enfin arrivé ici, après une » traverſe heureuſe ; elle n'a même pré- » ſenté aucun événement remarquable ; » celui-ci ſeul peut mériter votre atten- » tion. Un mouſſe eſt tombé du haut » du mât ſur le pont, & s'eſt caſſé » une jambe : le Chirurgien du vaiſſeau » la lui a liée fortement avec une corde, » & un moment après le bleſſé a pu ſe » ſervir de ſa jambe, comme avant l'ac- » cident. Je ne puis trop admirer l'adreſſe » de l'Opérateur, & l'entier ſuccès qu'il » a obtenu ». Cette lettre, lue dans une ſociété nombreuſe de Chirurgiens, a donné lieu à une longue diſcuſſion. Si le fait n'eût pas été atteſté par un homme connu & très-digne de foi, on l'eût rejetté ſans aucun examen. Un des membres de cette illuſtre ſociété fit à ce ſujet un mémoire très-ſavant, où il démontroit de la maniere la plus claire les moyens phyſiques par leſquels avoit pu s'opérer une cure auſſi étonnante.

Il ne manquoit plus au mémoire que l'approbation de la ſociété, lorſque celui qui avoit communiqué la premiere lettre, en reçut une ſeconde de ſon ami, où on liſoit cette phraſe : » Je crois avoir oublié » une petite circonſtance dans le récit de » l'événement dont je vous ai fait part » dans ma derniere ; la jambe que le » mouſſe en queſtion s'eſt caſſée, étoit de » bois ». Le diſſertateur en fut pour les frais de ſon érudition & pour ſes peines.

Fin de la premiere Partie.

TABLE

Alphabetique des articles contenus dans la premiere partie.

A

Abaisseur, muscle ... pag: 38
Abces ... 124
Absinthe ... 32
Abstinence ... 251
Accouchement ... 27
Ache ... 216
Alebour, Med: ... 81
Ambulation ... 218
Anatomie ... 145
Andre Rudiger, Med: ... 11
Apoplexie ... 72

Apothicaires 75
Apothicairerie 73
Arislon. Med. 104
Asthme 151
Astragale 6

B

Baillement 300
Begayement 168
Blessure 33
Boiteux 327
Boiteux 325
Boudon. Chir 26

C

Cephalalgie 125
Chirurgie 12
Chirurgiens 187
Cochemar 201
Cœur 47

Colique 202
Crane 49

D

Daquin, Med. 250
Democcides, Med. 161
Dentiste 63

E

Ecrouelles 316
Eaux Minerales 109

F

Fagon, Med. 265
Fetus 82
Fievre 267
Fines, Chir. 186
Fracture 331
Frictions 185

G

Gades-len, Med. 182
Glande Spinale 68
Goutte 170

Gomphose 173
Gorge 31
Grossesse 7

H

Hemoptysie 153
Hernant. Med. 21
Hermaphrodite 19

J

Jaunisse 174
Indigestion 175
Jugulaire 288

L

Lait d'Anesse 59
Le Lait 54
Lavement 302
Lucante. Chir. 314

M

Machat 33
Maigreur 61
Mortal. Chir. 167

Massage 286
Medicament 285
Medecin 22
Medecins ignorants 40
Melancholie 84

N

Nerfs 258
Nombril 261
Nymphomanie 263
Nymphotomie 262

O

Oculiste 176
Orvietan 115
Os 35

P

Pelote Persode 241
Pilules 116
Plaie 292
Plante des pieds 291
Pondeur 299

Poussé Med. 291
Prix de l'Academie. . . . 154
Procès Med. 38
Ptisanne. 26
Purgation. 156

Q

Quinquina. 247

R

Rage. 206
Rave. 120
Regime. 210
Renoueur. 211
Retention d'Urine. 215
Rhume. 60
Rudeyer Med. 11

S

Sage Femme. 5
Saigné. 128

Saignement du Nez . . . 328
Sciatique . . . 329
Scrofules Chir. . . . 142
Sensitive . . . 52
Sourcils . . . 51

T

Tendon . . . 121
Testicules . . . 121
Theses de Medecine . . . 106
Thorax Med. . . . 152

V

Van Riebeeck, Chir. . . . 249
Van Swieten, Med. . . . 198
Vapeurs . . . 94
Verole . . . 226
Veronique . . . 291
Verrue . . . 225

Vessicule du Fiel..... 124
Vessie..... 180
Violette..... 37
Visures..... 144
Ulcere..... 163
Urine..... 276

DI[illegible]

OME TIGHT

GUTTERS